

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ DE MOULOU D MAMMÉRI DE TIZI OUZOU
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master
Professionnalisant en Sciences économiques



Spécialité : Développement Local, Tourisme et
Valorisation du Patrimoine

Thème

L'IMPACT DE L'ELEVAGE CAPRIN SUR
LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
CAS DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Réalisé par :

BEN BELKACEM Lounis
ZOUATINE Mohammed

Encadré par :

Mme. SMADI Amina

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

REMERCIEMENTS

*Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements et notre sincère reconnaissance à **Madame SMADI AMINA** pour avoir accepté de diriger ce travail avec patience et compétence ; son aide précieuse et ses encouragements, qu'elle n'a cessé de nous prodiguer tout au long de l'élaboration de ce mémoire, qu'elle trouve ici, toute notre gratitude et notre profond respect.*

*Nous remercions également **M. SAHALI NORDINE** et **M. ANICHE** qui nous ont fait l'honneur d'accepter d'être membres de notre jury et d'avoir accepté d'évaluer et d'examiner notre travail. Nos remerciements vont également à tous les enseignants de la spécialité développement local, tourisme et valorisation du patrimoine.*

Nous tenons à présenter notre gratitude à la Direction des services agricoles de Tizi-Ouzou surtout aux membres travaillant au sein du service statistique, ainsi qu'au Chef de la subdivision agricole Ouacif de nous avoir épaulé au long de notre travail.

*Comme nous tenons à remercier les éleveurs enquêtés pour leur aimable collaboration et de nous avoir permis l'accès à leurs étables, en particulier : **M. OUNOUH AKLI** (Président du CWIFT) et tous les autres.*

*Je profite également de cette occasion pour remercier chaleureusement mon cher ami **OUSSAID AZIZ** pour son appui.*

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

*À mes chers parents,
Pour vos sacrifices, votre amour inconditionnel et votre soutien
sans faille.*

À ma sœur et mon frère

*À ma femme,
Pour ta patience, ton encouragement et ta présence précieuse tout
au long de ce parcours.*

Mohammed

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail à:

Mes chers parents

Mes sœurs et frères

*A ma chère épouse qui a supporté mon sal tempérament durant cette
pression et qui ma encourager à mettre suite à mon projet
d'étude.*

A mes filles adulées Thanina et Nadine

A mon fils adoré Jugurtha

*Tous ceux qui m'ont aidé de loin ou de prés.
en particulier Kahina .A.M*

Lounis

LISTE DES ABREVIATIONS

PRAR : Piliers du Renouveau Agricole Rural.

DSA : Direction des Services Agricole

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

DAS : Domaine Agricole Socialiste

EAC : Exploitation Agricole Collective

EAI : Exploitation Agricole Individuelle

PNDA : Plan National De Développement.

CNIS : Centre National D'informatique Et De Statistiques

FMI : Fonds Monétaire International.

PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural.

FNRDA : Fonds National de Régulation Et de Développement Agricole

PPDR : Projet de Proximité de Développement Rural.

PPDRI : Plan National de Développement Agricole et Rural Intégré.

SNDRD : Stratégie National de Développement Rural Durable.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

OMC : Organisation Mondial du Commerce

PRR : Politique de Renouveau Rural

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique

SYRPALAC : Stratégie National de Développement Durable.

CNAC : Caisse National d'Assurance Chômage.

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit.

ANSEJ : Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes.

FNDA : Fonds National de Développement Agricole.

MARA: Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire

FNRPA : Fonds National de Régulation de la Production Agricole

FNDIA : Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole

AGENDA 21 : Un plan d'action pour le Xxi Siècle.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

OCDE : Organisation De Coopération Et De Développement Economique.

AOP : Appellation D'origine Protégée

IGP : Indication Géographique Protégée

HVE : Haute Valeur Environnementale

SCOT : Les Schémas de Cohérence Territoriale

SAT : Superficie Agricole Totale.

SAU : Surface Agricole Utile.

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.

CUIFT : Le Président du Comité d'Utilisation des Intrants et de la Filière Laitière

DA : Dinar Algérien

DAS : Domaine Agricole Socialiste

DPAT : Direction De Planification Et D'aménagement Du Territoire

HA : Hectare

HAB : Habitant

KG : Kilogramme

KM : Kilomètre

KM² : Kilomètre Carre

LTR : Litre

% : Pourcentage

QX : Quintal

LISTES DES TABLEAUX

N° des tableaux	Titre des tableaux	N° de page
Tableau 1	Organisation administrative de la wilaya de Tizi-Ouzou	40
Tableau 2	L'effectif bovin, ovin et caprin 2015/2023	57
Tableau 3	Analyse de la Place des Caprins	65
Tableau 4	Effectifs caprin dans la wilaya de Tizi-Ouzou 2010/2023	67
Tableau 5	Zone de concentration principale de l'effectif caprin à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou	69
Tableau 6	Répartition des entrepreneurs (répondants) par genre et par âge	91
Tableau 7	Répartition des entrepreneurs selon le niveau d'instruction	92
Tableau 8	L'activité principale des entrepreneurs	93
Tableau 9	Activités principales et de transformation	94
Tableau 10	Localisation de l'activité	95
Tableau 11	Motivations et choix de l'activité	96
Tableau 12	Origines et races du cheptel	97
Tableau 13	Autres activités exercées par les éleveurs	98
Tableau 14	Les conditions de l'activité	99
Tableau 15	Les difficulté d'approvisionnement rencontrées par les éleveurs	100
Tableau 16	Revenu mensuel des éleveurs	101
Tableau 17	Produits commercialisés et accès aux marchés	102
Tableau 18	Les principales dépenses engagées par les éleveurs	103
Tableau 19	Evaluation des prix des produits	104
Tableau 20	Existence des partenaires sur le marché	104
Tableau 21	Marketing et publicité	105
Tableau 22	Déclaration de l'activité et son assurance	106
Tableau 23	Sources de financement de l'activité	107

N° des tableaux	Titre des tableaux	N° de page
Tableau 24	Nombre d'emplois créés dans les secteurs formel et informel	108
Tableau 25	Les collecteurs de lait	109
Tableau 26	Le contrôle de l'abattage	109
Tableau 27	Impact sur le mode de vie des éleveurs	111
Tableau 28	Impact sur le mode de vie des autres	112
Tableau 29	Participation à des coopérations et des associations	113
Tableau 30	Mode de travail (en famille ou individuellement)	114
Tableau 31	Nature du système d'élevage	115
Tableau 32	La pratique durable de l'élevage	117
Tableau 33	Les contraintes rencontrées par les éleveurs	119
Tableau 34	Impact des conditions climatiques sur l'activité	121
Tableau 35	Problèmes de santé ou de maladies des animaux (cheptel)	122
Tableau 36	Continuité de l'activité	123
Tableau 37	Avenir de l'activité de l'élevage caprin	125
Tableau 38	Meilleur avenir pour l'activité caprin	126
Tableau 39	Satisfaction des éleveurs	127

LISTES DES FIGURES

N° des figures	Titre des figures	N° de page
Figure 1	Communes de la wilaya de Tizi-Ouzou	39
Figure 2	Ensembles physiques homogènes	43
Figure 3	Evolution démographique	44
Figure 4	Répartition de la population	44
Figure 5	Carte de densité de la population	45
Figure 6	La pluviométrie ; précipitation annuelles moyennes	46
Figure 7	La carte du réseau hydrographique	49
Figure 8	Répartition générale des terres au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou	50
Figure 9	Carte d'occupation des sols de la wilaya de Tizi-Ouzou	51
Figure 10	Effectifs bovin, ovin et caprin dans la wilaya de Tizi-Ouzou 2015/2023	56
Figure 11	Production viande, bovin, ovin et caprin dans la wilaya de Tizi- Ouzou 2015/2023	58
Figure 12	Production de lait bovin, ovin, caprin 2015/2023	59
Figure 13	Effectifs caprin dans la wilaya de Tizi-Ouzou 2010/2023	70
Figure 14	Evolution de la production du lait caprin dans la wilaya de Tizi- Ouzou 2015 a 2023	74
Figure 15	Evolution de la production de la viande caprine dans la wilaya de Tizi Ouzou 2015 a 2023	75
Figure 16	La disparité entre le lait produit et le lait collecté	79
Figure 17	Répartition des centres de collecte et des laiteries à travers le territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou.	81
Figure 18	Les proportions de l'abattage caprin contrôlé et non contrôlé	83
Figure 19	Répartition des entrepreneurs (répondants) par genre et par âge	92
Figure 20	Répartition des entrepreneurs selon le niveau d'instruction	92
Figure 21	L'activité principale des entrepreneurs	94
Figure 22	Activité secondaires et de transformation	95
Figure 23	Motivations et choix de l'activité	96

N° des figures	Titre des figures	N° de page
Figure 24	Autres activités exercées par les éleveurs	98
Figure 25	Les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les éleveurs	100
Figure 26	Revenu mensuel des éleveurs	101
Figure 27	Produits commercialisés et accès aux marchés	102
Figure 28	Les principales dépenses engagées par les éleveurs	103
Figure 29	Evaluation des prix des produits	104
Figure 30	Existence des partenaires sur le marché	105
Figure 31	Marketing et publicité	106
Figure 32	Déclaration de l'activité et son assurance	106
Figure 33	Source de financement de l'activité	107
Figure 34	Les collecteurs de lait	109
Figure 35	Le contrôle de l'abattage	110
Figure 36	Impact sur le mode de vie des éleveurs	111
Figure 37	Impact sur le mode de vie des autres	112
Figure 38	Participation à des coopérations et des associations	113
Figure 39	Mode de travail (en famille ou individuellement)	114
Figure 40	Nature du système d'élevage	116
Figure 41	La pratique durable de l'élevage	117
Figure 42	Les contraintes rencontrées par les éleveurs	119
Figure 43	Impact des conditions climatiques sur l'activité	121
Figure 44	Problèmes de santé ou de maladies des animaux (cheptel)	122
Figure 45	Continuité de l'activité	124
Figure 46	Avenir de l'activité de l'élevage caprin	125
Figure 47	Meilleur avenir pour l'activité caprin	126
Figure 48	Satisfaction des éleveurs	127

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	I
<i>Dédicaces</i>	II
<i>Liste des abréviations</i>	III
<i>Liste des tableaux</i>	IV
<i>Liste des figures</i>	V
<i>Sommaire</i>	VI
<i>Introduction générale</i>	01

Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

Introduction du chapitre	9
Section 01 : Notion de l'agriculture	10
Section 02 : Notion du développement local	25
Section 03 : Le rôle de l'agriculture dans le développement local	42
Conclusion du chapitre	45

Chapitre II : Région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Introduction du chapitre	46
Section 01 : Présentation de la wilaya de Tizi Ouzou	47
Section 02 : L'activité de l'élevage dans la wilaya de Tizi Ouzou	63
Section 03 : Elevage caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou	71
Conclusion du chapitre	87

Chapitre III : Cadre méthodologique de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Introduction du chapitre	89
Section 01 : Cadre méthodologique de l'enquête de terrain	90

Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain102

Conclusion du chapitre132

Conclusion générale.....134

Bibliographie

Annexes

Introduction Générale

Introduction générale

L'agriculture occupe une place stratégique dans le développement économique local de l'Algérie, bien qu'elle souffre d'une exploitation limitée et d'une gestion parfois inefficace des terres agricoles. Toutefois, des politiques de développement ciblées ont été mises en œuvre afin de dynamiser ce secteur, dont l'impact sur l'économie régionale reste significatif.

Dans ce contexte, le développement agricole dans les différentes régions représente un levier majeur pour stimuler plusieurs secteurs économiques. Il offre la possibilité de réduire le taux de chômage en générant des emplois directs et indirects, notamment dans les industries annexes telles que la transformation des produits agricoles.

L'agriculture constitue également un pilier essentiel pour la diversification économique du pays. En produisant une large gamme de produits, elle soutient le développement de l'industrie agroalimentaire et ouvre la voie à de nouvelles opportunités économiques. De plus, l'agriculture joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire en diminuant la dépendance aux importations et en renforçant l'approvisionnement local en produits alimentaires. Par conséquent, elle participe activement à l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales, en créant des perspectives d'emploi, en facilitant l'accès aux services et en contribuant à l'amélioration des infrastructures locales.

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique a longtemps suscité l'intérêt des experts en développement, en particulier des spécialistes du secteur agricole. Ainsi, comme le souligne **P. BAIROCH (1999)**, « *l'agriculture joue un rôle déterminant dans le lancement du processus économique des nations ; son développement harmonieux est par ailleurs essentiel à l'équilibre écologique mondial* ». Cette déclaration met en lumière l'importance primordiale de l'agriculture non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour la préservation de l'environnement, en soulignant l'interdépendance entre développement économique et durabilité écologique.

Depuis l'indépendance, le secteur agricole algérien a été au cœur de nombreuses réformes visant à moderniser la production et à améliorer les conditions de vie des populations rurales. Ces réformes ont principalement cherché à répondre à deux objectifs clés : garantir la sécurité alimentaire en augmentant la production agricole et améliorer les conditions socio-économiques des zones rurales. Ces politiques ont été adaptées aux réalités d'un environnement politique, économique et social en constante évolution, ainsi qu'aux ressources humaines et financières disponibles à chaque époque.

Introduction générale

Le secteur agricole algérien a traversé plusieurs phases de transformation, chacune marquée par des choix stratégiques différents :

- **Les années 1960** : L'autogestion et la conversion partielle du système de production Cette période a été marquée par une tentative d'autogestion de la production agricole, où l'État a initié une politique de réformes visant à transformer le système de production tout en conservant une certaine forme de collectivisme. Le secteur agricole a été réorganisé dans le cadre d'une politique de nationalisation des terres et d'une gestion centralisée.

- **Les années 1970** : L'intervention de l'État et la réforme agraire Durant cette décennie, l'État a pris une place prépondérante dans la gestion du secteur agricole. Une réforme agraire d'envergure a été mise en œuvre, visant à redistribuer les terres agricoles et à encourager la production nationale. Cette période a été marquée par un renforcement de l'infrastructure agricole et un soutien massif de l'État, notamment sous forme de subventions et d'investissements publics.

- **Les années 1980** : Rupture avec le modèle précédent et passage à l'économie de marché Les années 1980 ont connu un tournant majeur, avec une remise en question des politiques agricoles précédentes. L'Algérie a amorcé une transition vers une économie de marché, mettant fin à la gestion centralisée du secteur. Cette période a été marquée par des réformes visant à réduire l'implication de l'État, à encourager la productivité et à stimuler les investissements privés dans l'agriculture.

- **Les années 1990** : La libéralisation et le désengagement de l'État Au début des années 1990, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, l'État a progressivement abandonné son rôle central dans l'agriculture pour encourager l'agriculture privée. Des réformes libérales ont été mises en place, favorisant l'ouverture du marché et la compétitivité du secteur. Cette période a vu une forte croissance de l'agriculture privée, bien qu'elle ait aussi entraîné des inégalités et des défis en termes de gestion durable des ressources agricoles.

Ces réformes ont permis des avancées dans certains domaines, tout en mettant en évidence les défis persistants, notamment en termes de durabilité, de compétitivité et de sécurité alimentaire. Le secteur agricole algérien continue de jouer un rôle clé dans l'économie, mais il doit encore relever de nombreux défis pour s'adapter aux évolutions mondiales et aux besoins internes du pays.

Introduction générale

Toutefois et malgré les différentes réformes et restructurations entreprises, l'impact sur la performance du secteur agricole a été relativement limité. Cette situation est d'autant plus préoccupante dans un contexte où l'Algérie doit impérativement exploiter de manière plus efficace son potentiel agricole, en raison de la nécessité de diversifier ses exportations au-delà des hydrocarbures.

Face à ce constat, les autorités algériennes ont été amenées à adopter une nouvelle politique agricole, axée sur la modernisation du secteur. Cette nouvelle approche repose sur des programmes qui privilégient une stratégie participative, visant à inclure activement les populations locales dans le processus de développement. L'objectif principal de cette démarche est de valoriser les ressources agricoles et naturelles des zones rurales, tout en améliorant les conditions de vie des ménages ruraux. Ce programme se concentre sur la lutte contre le chômage et la création de nouvelles sources de revenus, particulièrement dans les régions les plus défavorisées. Cette approche met l'accent sur le renforcement de la compétitivité locale et la réduction des inégalités socio-économiques à travers une meilleure gestion des ressources agricoles et une intégration des acteurs locaux dans les processus de décision.

En outre, la mise en œuvre récente de la Politique du Renouveau Agricole et Rural (**PRAR**)¹ marque une rupture significative avec les politiques antérieures² de standardisation. Cette nouvelle orientation valorise la qualité et l'authenticité des productions, en mettant l'accent sur les produits traditionnels et le savoir-faire local, notamment dans des domaines comme l'élevage. Elle vise ainsi à promouvoir une agriculture enracinée dans les spécificités territoriales et culturelles, en opposition à une logique de production uniformisée.

Selon **Omari et al. (2012)**, la PRAR constitue « *une tentative de réponse stratégique et opérationnelle au défi de la sécurité alimentaire et de la valorisation des activités agricoles telles que l'agriculture de montagne, en recentrant, développant et organisant certaines filières agricoles comme les céréales, le lait, la pomme de terre, les viandes rouges et blanches, l'oléiculture, les semences et plants, l'économie de l'eau, etc.* ».

Elle s'inscrit donc dans une logique de spécialisation territoriale et de structuration des filières prioritaires pour renforcer la souveraineté alimentaire du pays.

Dans ce cadre, l'agriculture rurale et de montagne apparaît comme un levier stratégique pour impulser un développement économique local durable. Elle offre des opportunités concrètes de création d'emplois et de génération de revenus, tout en valorisant les ressources endogènes. Les produits issus de ce type d'agriculture - notamment ceux de la filière caprine - bénéficient désormais d'une reconnaissance à travers un label de qualité

« produit de montagne et rural », ce qui leur confère une valeur ajoutée sur le marché. Ce potentiel agro économique constitue ainsi une base solide pour revitaliser les territoires enclavés, renforcer l'attractivité des zones rurales et consolider les efforts de diversification économique à l'échelle nationale.

Longtemps marginalisée et confinée aux zones rurales enclavées, la filière caprine a principalement servi de moyen de subsistance pour les populations locales. Elle demeure cependant un symbole fort de l'identité rurale et du patrimoine pastoral algérien. Consciente de cette double dimension – culturelle et économique – la Politique de Renouveau Agricole et Rural (PRAR) a fait de cette filière un axe stratégique de développement.

À partir de 2010, la filière caprine a fait l'objet de réformes notables visant sa restructuration et sa modernisation. Ces transformations ont reposé sur plusieurs leviers :

- L'introduction de techniques d'élevage modernes,
- L'adoption de races caprines améliorées pour optimiser la production laitière et carnée,
- Une attention accrue à la nutrition animale,
- Et l'allocation de subventions ciblées destinées à accompagner les éleveurs dans la transition vers une gestion plus productive et professionnelle de leurs troupeaux.

L'objectif de ces interventions est de renforcer la performance économique de l'élevage caprin en augmentant sa productivité et en améliorant la qualité des produits (lait, viande, fromages, etc.). Par ailleurs, la mise en place de systèmes de suivi et d'encadrement technique vise à accompagner les éleveurs dans l'adoption durable des bonnes pratiques. À terme, cette stratégie de modernisation devrait permettre à la filière caprine de jouer un rôle accru dans l'économie locale, de favoriser l'auto-emploi en milieu rural, et de contribuer à la sécurité alimentaire nationale, tout en préservant un savoir-faire ancestral à forte valeur ajoutée.

La problématique de recherche

La filière caprine algérienne constitue un secteur d'élevage important, avec un cheptel estimé à environ 4,5 millions de têtes (**Mouhous et al., 2013**). Bien qu'on retrouve des élevages caprins dans le nord du pays, notamment en zones montagneuses, la majorité est localisée dans les régions steppiques et subdésertiques (**Moustaria, 2008**), où les conditions climatiques et géographiques favorisent ce type de production extensif.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, par exemple, le cheptel caprin est estimé à environ 47 200 animaux (**DSA, 2024**). Ces élevages sont principalement situés dans des zones difficiles d'accès - montagnes, forêts et zones littorales- où ils sont conduits de manière extensive. Les caprins y exploitent des ressources fourragères naturelles et limitées, avec pour objectif principal la production de viande (**Madani et al., 2015**).

La viande caprine bénéficie d'une reconnaissance croissante pour ses qualités nutritionnelles. Classée parmi les viandes rouges maigres, elle est particulièrement recommandée pour les personnes souffrant de dyslipidémie ou en prévention de l'obésité, du diabète de type 2 et des maladies cardiovasculaires, en raison de sa faible teneur en matières grasses et de sa richesse en protéines musculaires (**Webb et al., 2005**), cette valorisation nutritionnelle confère à la viande caprine un positionnement spécifique sur les marchés de niche, axés sur la santé et la consommation durable.

Par ailleurs, dans des régions comme la Kabylie, le lait de chèvre est également très prisé. En raison de sa valeur nutritionnelle élevée, il est parfois utilisé comme substitut au lait maternel pour l'alimentation des nourrissons (**Park, 2012 ; Sahraoui et al., 2016**). Ce lait est traditionnellement perçu comme un produit naturel et sain, et il conserve dans ces zones rurales une fonction essentielle dans le régime alimentaire local (**Escareño et al., 2013**).

Ainsi, la filière caprine algérienne, bien que souvent marginalisée, recèle un potentiel économique, nutritionnel et culturel considérable. Sa valorisation représente un enjeu stratégique pour le développement local, notamment dans les régions difficiles d'accès, en lien avec les objectifs de diversification économique et de sécurité alimentaire du pays.

Bien que l'élevage caprin soit une activité ancestrale profondément ancrée dans les pratiques rurales, notamment à Tizi-Ouzou, il représente aujourd'hui bien plus qu'une simple tradition, il constitue un levier économique sous-exploité, particulièrement adapté aux spécificités topographiques de la région. Le relief accidenté et montagneux de cette wilaya rend difficile l'exploitation agricole classique, mais offre un environnement naturel favorable aux caprins, capables de valoriser des zones marginales inaccessibles à d'autres espèces, comme les ovins. Historiquement, l'élevage caprin a joué un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, notamment

Introduction générale

en période de crise. Il a représenté une source de résilience lors des famines, particulièrement sur le continent africain, où sa capacité d'adaptation et sa rusticité ont permis aux populations rurales de subvenir à leurs besoins alimentaires de base (**Gourine, 1989**).

Cependant, malgré ce potentiel avéré, la filière caprine à Tizi-Ouzou fait face à une série de contraintes structurelles et conjoncturelles qui freinent son développement :

- La vulnérabilité aux maladies animales,
- Les conséquences du changement climatique (raréfaction des ressources fourragères, perturbation des cycles de reproduction),
- Les dommages liés aux incendies de forêt de plus en plus fréquents dans la région,
- Les aléas météorologiques extrêmes,
- Et une alternance de production instable, souvent aggravée par des pratiques d'élevage inadaptées (absence de rotation des pâturages, mauvaise gestion sanitaire, faible technicité).

Ces facteurs ont entraîné une démobilisation progressive des éleveurs, et un désintérêt croissant des jeunes générations pour cette activité, perçue comme peu rentable et incertaine. Si cette tendance se poursuit sans intervention ciblée des pouvoirs publics et sans soutien technique et économique accru, la filière caprine risque un déclin irréversible, avec des conséquences négatives sur le tissu socio-économique rural et la sécurité alimentaire locale.

Face à ces enjeux, il est impératif de mettre en place une stratégie de relance intégrée, combinant accompagnement des éleveurs, modernisation des pratiques, accès facile aux subventions, développement de circuits de commercialisation et valorisation des produits caprins à haute valeur ajoutée (viande, lait, fromage, etc.), notamment à travers des labels de qualité. La présente étude vise à répondre à la question suivante : ***En quoi l'élevage caprin contribue-t-il au développement local, et quels en sont les principaux leviers et limites sur les plans économique, social, environnemental et culturel ?***

Hypothèses de Recherche

Afin de guider notre démarche et structurer l'analyse, nous formulons les hypothèses suivantes:

- **Hypothèse 1** : L'élevage caprin favorise davantage la création d'emplois formels que d'emplois informels.
- **Hypothèse 2** : Le choix d'exercer l'élevage caprin est principalement influencé par son ancrage familial, sa rentabilité perçue et l'existence de dispositifs d'aides publics, qui ensemble motivent l'engagement durable des éleveurs dans cette activité.
- **Hypothèse 3** : Les contraintes administratives, commerciales, financières, climatiques

Introduction générale

et sanitaires constituent des freins majeurs au développement durable de l'élevage caprin, en influençant négativement la productivité, la rentabilité et la résilience des exploitations.

- **Hypothèse 4** : Le financement des exploitations caprines repose en grande partie sur le soutien apporté par le circuit d'aide publique, qui constitue une source majeure de ressources pour le développement de ce secteur.

Méthodologie

Afin de répondre à cette problématique et de vérifier les hypothèses avancées, nous avons adopté une approche méthodologique en trois étapes complémentaires :

1. Revue de littérature : Une recherche documentaire approfondie a été menée afin de cerner les contours de l'élevage caprin et d'analyser ses liens potentiels avec le développement local, en s'appuyant sur des ouvrages spécialisés, des articles scientifiques, des thèses de doctorat, ainsi que des données institutionnelles issues de rapports officiels et de statistiques nationales et régionales.
2. Collecte de données secondaires : Des informations ont été recueillies auprès d'organismes publics, notamment la Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que les subdivisions agricoles locales, afin d'obtenir une vision actualisée de l'état de l'élevage caprin sur le territoire.
3. Enquête de terrain : Une enquête quantitative, fondée sur un questionnaire structuré, a été conduite dans plusieurs communes de la wilaya — **ouagnoun, timizart, ait aissa mimoun, makouda, boudjima, ait chafa, aghrib, akarou, azeffoun, Mizrana, Tizirt, Iflissen, Yakouren, azazga, zekri, freha, ifigha, bouzeguane, beni zekri, illoula, idjeur, mekla, souamaa et ait khelil** — auprès d'éleveurs caprins, dans le but de recueillir des données primaires sur leurs pratiques, leurs contraintes, leurs perspectives de commercialisation, ainsi que leur perception du rôle de cette activité dans le développement local.

Structure du mémoire

Notre mémoire s'articule autour de trois chapitres principaux. Le premier, intitulé « Cadre théorique et conceptuel », est divisé en trois sections. La première section est consacrée à une présentation générale de l'agriculture, avec un focus particulier sur les politiques et stratégies agricoles en Algérie, en mettant en lumière leur rôle dans le développement local. La seconde s'intéresse aux diverses notions relatives au développement local, la dernière section est réservée au rôle de l'agriculture dans le développement local, en offrant un éclairage théorique essentiel pour comprendre les enjeux de notre étude.

Introduction générale

Le deuxième chapitre, intitulé « Région d'étude et présentation de l'activité d'élevage caprin », comprend trois sections. La première section présente la wilaya de Tizi Ouzou, en détaillant ses caractéristiques géographiques, économiques et sociales. Dans la deuxième section, nous abordons l'agriculture et l'élevage dans cette région, en mettant l'accent sur les spécificités locales et leur évolution. Enfin, la troisième section se concentre sur l'élevage caprin, en analysant ses pratiques, ses défis et son impact économique dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Le troisième chapitre est dédié à l'enquête menée dans le cadre de notre recherche. Ce chapitre se divise en deux sections : la première présente la méthodologie de l'enquête, en détaillant les objectifs et les démarches suivies pour collecter les données. La deuxième section est consacrée à l'analyse des données recueillies, ainsi qu'à la présentation des résultats obtenus. Enfin, une conclusion sur le thème de notre recherche.

Ce travail vise à explorer les relations entre l'élevage caprin et le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou, tout en analysant l'impact des politiques agricoles sur cette activité. En fin de compte, nous cherchons à apporter un éclairage sur la manière dont l'élevage caprin peut contribuer au développement économique et social de la région.

Chapitre 1

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Introduction

L'agriculture occupe une place centrale dans l'histoire et le développement des sociétés humaines, en particulier dans les pays en développement où elle demeure un pilier fondamental de l'économie, de la cohésion sociale et de l'aménagement du territoire. En Algérie, cette activité a connu, depuis l'indépendance, de profondes mutations structurelles, institutionnelles et économiques, oscillant entre des politiques de centralisation, de libéralisation et de modernisation, avec pour objectif constant d'assurer la sécurité alimentaire, de soutenir le développement rural et de promouvoir la durabilité environnementale.

Dans ce contexte, la compréhension du cadre théorique et conceptuel de l'agriculture, ainsi que l'analyse de ses liens avec le développement local et territorial, s'avèrent indispensables pour appréhender les enjeux contemporains auxquels fait face le secteur. L'agriculture ne se limite plus à la seule production alimentaire : elle s'affirme comme un levier de dynamisation économique, de préservation des savoir-faire, de gestion durable des ressources naturelles et de structuration des territoires ruraux.

Ce chapitre vise ainsi à explorer, dans la première section, les fondements conceptuels de l'agriculture et son évolution en Algérie postindépendance, en mettant en lumière les principales politiques publiques et stratégies de développement mises en œuvre. Il s'attache ensuite à définir et à distinguer les notions de développement local et de développement territorial, en exposant leurs approches respectives et leur importance dans la transformation des espaces ruraux. Enfin, il s'intéresse au rôle moteur que joue l'agriculture dans ces dynamiques, en soulignant sa contribution à la croissance économique, à la cohésion sociale, à la résilience des territoires et à la valorisation des ressources locales.

À travers cette analyse, il s'agit de montrer que l'agriculture, loin d'être une activité isolée, constitue un véritable vecteur de développement intégré, capable de répondre aux défis actuels de sécurité alimentaire, de durabilité et d'inclusion sociale, tout en participant activement à la construction et à la vitalité des territoires.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

SECTION 1 : NOTION DE L'AGRICULTURE

L'agriculture, bien que souvent perçue comme un secteur traditionnel, demeure un pilier fondamental de la vie humaine et de l'économie mondiale actuelle. Loin de se limiter à la simple production alimentaire, elle s'inscrit dans un réseau complexe d'interdépendances qui a des volets multiples. Économiquement, elle est un moteur essentiel, assurant la souveraineté alimentaire et stimulant un vaste réseau d'industries en amont et en aval, dynamisant ainsi les économies locales et contribuant aux exportations. Socialement, elle génère des emplois et réduit la pauvreté, tout en façonnant les paysages et le patrimoine culturel, malgré des défis de coexistence avec les zones urbaines. Sur le plan environnemental, l'agriculture fait face à des défis majeurs comme le changement climatique et la dégradation des sols, rendant les pratiques durables (ex: agroécologie) indispensables. Enfin, pour la santé publique, elle fournit notre alimentation, mais les pratiques intensives soulèvent des préoccupations (ex: antibiotiques, pesticides), tandis que les approches durables promettent une meilleure nutrition.

En synthèse, l'agriculture dans la vie actuelle ne se limite plus à une simple activité. Elle se situe au carrefour d'enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires majeurs, exigeant une approche holistique et des innovations constantes pour garantir un avenir durable pour tous.

1.1. Définition de l'agriculture

L'agriculture est une activité humaine complexe et multifonctionnelle qui englobe l'ensemble des pratiques, savoir-faire et techniques destinés à la production de biens agricoles, notamment la culture des plantes et l'élevage des animaux, afin de répondre aux besoins alimentaires, industriels, énergétiques et sociaux des populations (**FAO, 2017**). Elle se déploie à travers des systèmes agricoles variés qui s'adaptent aux conditions écologiques, économiques et culturelles des territoires.

Au-delà de sa fonction première de production alimentaire, l'agriculture joue un rôle fondamental dans le développement économique local en générant des revenus, en créant des emplois directs et indirects, et en stimulant l'économie des zones rurales (**Ellis, 2000**). Par son insertion dans des filières agroalimentaires, elle favorise la diversification des activités économiques et à la dynamisation des marchés locaux (**Pretty, 2008**).

Sur le plan social, l'agriculture contribue au maintien de la population rurale, à la

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

préservation des savoir-faire traditionnels, ainsi qu'à la construction du capital social à travers les réseaux communautaires et associatifs (Scoones, 1998). Elle joue également un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, en structurant les paysages et en préservant la biodiversité.

Enfin, dans un contexte de changements climatiques et de pressions environnementales croissantes, l'agriculture est appelée à adopter des pratiques durables et agro écologiques. Ces pratiques visent la gestion rationnelle des ressources naturelles, la réduction des impacts négatifs sur l'environnement, ainsi que la garantie d'une sécurité alimentaire durable à long terme (Altieri, 1995).

Pour englobé toute ces définition, l'agriculture, telle que définie par **sahali (2015)**, est une activité humaine multifonctionnelle qui englobe l'ensemble des pratiques et techniques permettant la production de végétaux, d'animaux et autres produits alimentaires, mais aussi la gestion durable des ressources naturelles. Elle contribue à la fois à la sécurité alimentaire, au développement économique des zones rurales et à la préservation de l'environnement, tout en insistant également sur le rôle social de l'agriculture, notamment dans le maintien des communautés rurales et la valorisation des savoir-faire locaux (**Sahali.n 2015**).

1.2. Genèse de l'agriculture algérienne postindépendance :

Après l'indépendance en 1962, l'Algérie a hérité d'un secteur agricole profondément marqué par la période coloniale. Le gouvernement a dû faire face à de multiples défis : la décolonisation des terres, la nécessité de nourrir une population croissante et l'ambition de construire une économie nationale indépendante [Benachenhou, 1980].

1.2.1. Les Premières Années (1962-1970) : Autogestion et Réformes Agraires

Immédiatement après l'indépendance, la question des terres agricoles abandonnées par les colons a été centrale. Le gouvernement a opté pour l'autogestion, confiant la gestion des fermes aux travailleurs agricoles eux-mêmes. L'idée était de démocratiser le système de production et de rompre avec les structures coloniales [Toumi, 1978].

Dans les années qui ont suivi, plusieurs réformes agraires ont été initiées, notamment en 1971. L'objectif était de redistribuer les terres, notamment celles appartenant aux grands propriétaires terriens algériens, au profit des paysans sans terre. Ces réformes visaient à réduire les inégalités et à stimuler la production vivrière [Lachachi, 1982]. Cependant, leur mise en œuvre a été complexe et n'a pas toujours donné les résultats escomptés en termes de productivité.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

1.2.2. La Période Socialiste (Années 1970-1990) : Centralisation et Priorité à l'Industrie

Sous l'impulsion de la politique de développement socialiste, l'agriculture a été intégrée dans une planification centralisée. L'État a massivement investi dans les coopératives agricoles et les fermes d'État. L'objectif était de moderniser le secteur et d'assurer une production de masse [Addi, 1990].

Cependant, cette période a aussi été caractérisée par une certaine négligence relative de l'agriculture au profit d'une industrialisation rapide (le "développement par l'industrie industrialisante"). Les investissements dans l'agriculture n'ont pas toujours été suffisants et la bureaucratie a souvent entravé l'efficacité des exploitations. La production vivrière n'a pas suivi la croissance démographique, entraînant une dépendance croissante aux importations alimentaires [Cherif, 1996].

1.2.3. La Libéralisation Économique (Années 1990-2000) : Désengagement de l'État et Privatisation

Avec les crises économiques des années 1980 et les pressions des institutions financières internationales, l'Algérie a entamé un processus de libéralisation économique. Dans l'agriculture, cela s'est traduit par le démantèlement progressif des fermes d'État et des coopératives, au profit d'une privatisation et d'une incitation à l'investissement privé [Bouyacoub, 2004].

Cette période a vu l'émergence de nouvelles formes d'exploitations agricoles privées. L'objectif était de stimuler la productivité par l'initiative individuelle. Cependant, le processus a été lent et inégal, et le secteur a continué de souffrir de problèmes structurels comme le manque d'accès au crédit, aux équipements modernes et à l'eau [Djoumi, 2011].

1.2.4. Les Défis Actuels (2000 à nos jours) : Sécurité Alimentaire et Développement Durable

Aujourd'hui, l'agriculture algérienne est confrontée à de nombreux défis et opportunités :

- **Sécurité alimentaire** : La réduction de la dépendance aux importations est une priorité nationale. Des efforts sont faits pour développer la production de céréales, de lait, de viande et de fruits et légumes [Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Rapports annuels].

- **Stress hydrique** : Le manque d'eau est une contrainte majeure, aggravée par le changement climatique. L'investissement dans l'irrigation, la gestion rationnelle des ressources hydriques et l'adoption de cultures moins gourmandes en eau sont essentiels [FAO, 2020].

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

- **Modernisation et diversification** : Le secteur a besoin de technologies modernes, de meilleures pratiques agricoles et d'une diversification de la production pour répondre aux besoins du marché et à l'exportation.
- **Investissements** : L'État encourage les investissements privés, nationaux et étrangers, dans l'agriculture pour stimuler la croissance et l'emploi.
- **Développement rural** : L'agriculture est un pilier du développement des zones rurales, offrant des opportunités d'emploi et contribuant à la fixation des populations.

En somme, L'agriculture algérienne postindépendance a connu des transformations majeures, oscillant entre des périodes de réformes structurelles profondes, de centralisation étatique et de libéralisation économique. Bien que le chemin vers l'autosuffisance alimentaire et une agriculture pleinement développée et durable reste long, le pays dispose d'un potentiel considérable, particulièrement dans le secteur de l'élevage.

Actuellement, l'État algérien met l'accent sur la prospérité des filières lait et viande. L'objectif principal est de réduire la lourde facture d'importation de ces produits, qui pèse significativement sur l'économie nationale. En investissant dans l'élevage, l'Algérie cherche non seulement à améliorer sa sécurité alimentaire, mais aussi à créer de la valeur ajoutée et des emplois, contribuant ainsi à une diversification économique essentielle au-delà des hydrocarbures.

1.3. Présentations de l'activité de l'élevage agricole en Algérie

Depuis son accession à l'indépendance, l'Algérie a été confrontée à un enjeu crucial, garantir l'approvisionnement alimentaire de sa population par le biais de la production locale, toutefois, face à une offre nationale insuffisante, le pays a dû rapidement se tourner vers les importations pour pallier son déficit alimentaire.

Parmi les produits importés, le blé et le lait occupent une place prépondérante, en 2012, ces deux denrées représentaient respectivement 38 % et 19 % de la valeur totale des dix principales importations du pays (**FAOSTAT, 2013**) «Les dix principaux produits importés en 2011 par l'Algérie sont : blé, maïs X, sucre brut centrifugé, lait entier sec, huile de soja, tourteaux de soja, lait de vache écrémé en poudre, café vert, préparations alimentaires, produits à base de tabac. ». Cette forte dépendance à l'égard des importations étrangères révèle la persistance de vulnérabilités structurelles en matière de sécurité alimentaire. Depuis les années 1970, l'Algérie a mis en place des politiques visant à développer l'agriculture, en particulier le secteur de l'élevage, dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, Cependant, ces efforts n'ont pas permis d'enrayer la croissance des importations, tout en facilitant la transition d'une production orientée vers l'autoconsommation à une production destinée au marché. L'objectif principal était d'accroître la production nationale de lait et de viande. Toutefois, la chute des prix du pétrole en 1986-1987 a provoqué des réformes économiques d'envergure, notamment dans le secteur agricole.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Les Domaines Agricoles Socialistes (**DAS**) ont ainsi été remplacés par des Exploitations Agricoles Communes (**EAC**) et Individuelles (**EAI**), marquant le passage à une économie de marché (**Bessaoud, 2004**).

Néanmoins, selon **Cherfaoui (2003)**, ces politiques ont échoué à atteindre leurs objectifs en raison de l'inefficacité des investissements, de la dépendance excessive aux intrants importés, de politiques de prix incohérentes et d'une forte croissance démographique, qui a accentué la pression sur la demande alimentaire. À partir de 1995, puis avec l'introduction du Plan National de Développement Agricole (**PNDA**) en 2000, des mesures incitatives telles que des subventions et des aides financières ont été mises en place pour encourager la création de fermes d'élevage et de mini-laiteries. En outre, l'importation de plus de 165 000 vaches à haut potentiel génétique entre 1985 et 2000 (**source : CNIS, 2000**) a renforcé cette dynamique à titre d'exemple.

Malgré la mise en œuvre de ces politiques, la production nationale de lait et de viande n'a pas pu répondre à la demande croissante. En conséquence, les autorités ont intensifié les importations au cours des années 2000, profitant d'une conjoncture financière favorable, ce qui a entraîné une hausse significative de la facture alimentaire (**Djermoun et Chehat, 2012**). Sur le plan social, les politiques avaient également pour objectif de stabiliser les populations rurales en leur assurant des revenus durables. Toutefois, les programmes de développement de l'élevage n'ont pas permis d'atteindre leurs objectifs, et les échecs successifs ont freiné la relance du secteur, avec la hausse des prix du pétrole et du gaz qui a renforcé les finances publiques algériennes, permettant notamment de réduire considérablement la dette extérieure, qui est passée de 33 milliards de dollars en 1996 à seulement 0,3 milliard de dollars à la fin de l'année 2010 (**FMI, 2012**). Cependant, l'autosuffisance alimentaire n'ayant toujours pas été atteinte, les autorités ont opté pour une stratégie d'importations massives afin de sécuriser l'approvisionnement alimentaire, au détriment des politiques de développement agricole local jugées inefficaces. Cette orientation a entraîné une augmentation considérable de la facture alimentaire, qui a atteint environ 7,5 milliards de dollars entre 2000 et 2012 (**CNIS, 2013**) « CNIS, 2013 : évolution des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie (2000-2013). Evolution de la balance commerciale de l'Algérie.Période 2000 à 2013 .<http://www.douane.gov.dz/pdf> »

À partir de 2009/2010, les autorités algériennes ont réorienté leurs politiques de soutien à l'élevage en intégrant une approche territoriale, notamment dans les zones rurales.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Les décennies de subventions ont entraîné d'importantes transformations structurelles et fonctionnelles des exploitations, particulièrement dans la filière laitière. Les éleveurs se sont adaptés en adoptant des innovations techniques et technologiques, suivant des trajectoires différentes selon qu'ils visaient la production de viande ou de lait. Toutefois, ces changements n'ont pas touché uniformément toutes les filières, notamment entre bovins et petits ruminants. Pour la période 2015-2020, le gouvernement algérien a adopté une stratégie économique ambitieuse, articulée autour du développement des infrastructures et de la promotion active de l'investissement, national et étranger. L'objectif est d'améliorer le climat des affaires en levant les obstacles pesant sur les acteurs économiques. Dans le secteur agricole, cette stratégie vise une croissance durable, notamment par l'extension d'un million d'hectares de superficie agricole irriguée et l'amélioration des dispositifs techniques, des objectifs qui demeurent d'actualité dans toutes les filières en général, y compris dans celle de l'élevage spécialement sachant que l'Algérie a adopté une approche territorialisée pour développer des politiques adaptées aux spécificités de chaque région, notamment les zones rurales. Ces dernières, considérées comme stratégiques, ont été au centre de diverses politiques de développement, visant à stabiliser la population, freiner l'exode rural et valoriser les ressources locales.

Toutefois, les éleveurs ont été confrontés à de profondes mutations démographiquement, l'élevage a perdu son caractère généralisé ; agro-écologiquement, il souffre de la baisse des ressources en eau, de la fragmentation foncière, de la déforestation et d'une sécheresse croissante.

Selon **Mazoyer et Roudart (2008)**, les surfaces de terres labourables et de pâturages disponibles dans le monde sont à peine suffisantes pour assurer l'alimentation de la population mondiale au XXI^e siècle. L'élevage, qui implique plus d'un milliard de personnes à travers le monde – que ce soit dans des exploitations familiales ou en tant que salariés dans des unités de production – constitue une source de revenus vitale pour une grande partie de la population (**Dedieu et al., 2010**). Dans de nombreux pays, l'enjeu de nourrir la population reste central, et les politiques de développement s'efforcent de réguler la production afin de répondre aux besoins nationaux en produits tels que le lait et la viande.

Ce défi majeur requiert une attention particulière afin de garantir la sécurité alimentaire à l'échelle universelle n'en pas juste dans notre pays, cet état de fait a donné naissance à la nécessité de mettre en place un cadre institutionnel plus adapté, des stratégies

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

de développement de l'agriculture en Algérie, qu'on va décortiquer dans la section suivante.

1.4. Les stratégies et politique de développement de l'agriculture d'élevage en Algérie et promotion des pouvoirs publics dans le secteur

L'Algérie, consciente du rôle stratégique de l'élevage pour sa souveraineté alimentaire et son développement économique local, a mis en place diverses stratégies et politiques visant à moderniser et à dynamiser ce secteur. Face à une demande croissante en produits animaux et à la nécessité de réduire sa dépendance aux importations, les pouvoirs publics algériens s'engagent activement dans la promotion et le soutien de l'agriculture d'élevage. Cet engagement se manifeste par des programmes d'investissement, des incitations financières, l'amélioration des infrastructures et l'appui technique aux éleveurs, dans une optique de renforcement de la productivité, d'amélioration de la qualité des produits et de développement durable du cheptel national.

1.4.1. Stratégies et politique de développement de l'agriculture d'élevage en Algérie

L'État algérien a consenti des efforts financiers significatifs pour promouvoir l'agriculture rural, notamment à travers les actions mises en œuvre dans le cadre des projets réalisés dans ce domaine, le développement des zones rurale et de montagne constitue désormais un axe stratégique de la politique agricole nationale, impliquant la valorisation du foncier et des ressources naturelles, l'amélioration de la productivité et la dynamisation des systèmes de production rurale.

À partir des années 2000, un contexte favorable - marqué par l'amélioration des finances publiques, le rétablissement progressif de la sécurité et la fin du plan d'ajustement structurel- a permis l'adoption de stratégies de développement rural. Celles-ci reposaient sur une approche décentralisée et participative, recentrant le rôle de l'État sur ses fonctions régaliennes.

1.4.1.1. Plan National de Développement Agricole (PNDA)

Adopté en juillet 2000, le **PNDA** constitue la première stratégie structurée en faveur des zones rurales. Bien qu'il demeure marqué par une certaine confusion entre développement agricole et développement rural, il privilégie le soutien à l'investissement au sein des exploitations agricoles, dans le but d'augmenter la production et la productivité. L'objectif principal était de renforcer, à court terme, la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire nationale.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Le Plan National de Développement Agricole vise principalement la restructuration de l'espace agricole ainsi que l'amélioration qualitative et quantitative de la production. Sa stratégie repose sur le principe selon lequel toute action doit être économiquement viable, écologiquement durable et socialement acceptable.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Renforcer la sécurité alimentaire en assurant l'accès à des produits nationaux en quantité suffisante et de qualité conforme aux normes.
- Accroître la production agricole en développant les capacités en intrants, en matériel d'élevage et en valorisant les ressources naturelles et humaines, tout en maîtrisant les contraintes environnementales.
- Préserver l'environnement, notamment par la mise en valeur des zones montagneuses via le reboisement, en tant qu'outil de lutte contre la désertification.
- Créer des emplois et améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Le **PNDA** encourage l'adaptation des systèmes d'utilisation des terres dans les zones arides et semi-arides, autrefois consacrées aux cultures céréalières inadaptées ou laissées en jachère, en y introduisant des activités mieux adaptées telles que l'arboriculture ou l'élevage, afin de prévenir la dégradation des sols.

Par ailleurs, au-delà de la valorisation de la surface agricole utile, le **PNDA** prévoit l'extension de celle-ci par le biais de concessions foncières. Il met également l'accent sur l'accompagnement des exploitations agricoles, en soutenant le développement de productions adaptées aux spécificités agro-écologiques régionales. L'objectif est de favoriser une intensification raisonnée des cultures et une intégration agro-industrielle par filière (céréales, lait, viandes, arboriculture, etc.).

1.4.1.2. Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR)

Le **PNDAR**, adopté en juillet 2002, représente une étape clé dans la construction d'une stratégie de développement rural durable. Il traduit la volonté d'instaurer une dynamique de développement local décentralisé, fondée sur la participation active des acteurs locaux (institutions, collectivités, organisations professionnelles, associations, communautés, etc.) (**Chanane, 2013**).

Issu de la consolidation du **PNDA**, le **PNDAR** intègre une dimension rurale et s'articule autour de deux axes majeurs :

- La modernisation des exploitations agricoles et des filières, à travers des plans de développement appuyés par le Fonds National de Reconversion et de Développement Agricole (**FNRDA**).

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

- La revitalisation des espaces ruraux, via l'amélioration des conditions de vie, la promotion de l'artisanat et la mise en œuvre de projets de développement rural de proximité (**PPDR**) et de valorisation des terres par concessions spécifiques.

Dans une perspective de développement durable, le **PNDAR** vise la restructuration du territoire agricole ainsi que l'amélioration qualitative et quantitative de la production. Il repose sur le principe que toute action engagée doit être économiquement viable, écologiquement durable et socialement acceptable.

L'objectif central est de renforcer durablement la sécurité alimentaire nationale, à travers :

- La pérennisation de la sécurité alimentaire.
- Le soutien à la production à fort potentiel comparatif, en vue de son exportation.
- La stimulation de l'investissement agricole et la préservation de l'emploi dans le secteur.
- L'augmentation des revenus et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles.
- L'intégration accrue de l'agriculture dans l'économie nationale et le renforcement de sa compétitivité.

1.4.1.3. Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD)

Mise en œuvre entre 2003 et 2005, la **SNDRD** s'inscrit dans les principes du développement durable définis par l'Agenda 21, tout en répondant aux exigences nationales et internationales (Objectifs du Millénaire pour le Développement, **OMC**, stratégie nationale d'aménagement du territoire).

Elle vise la valorisation des ressources rurales — matérielles et immatérielles — ainsi que la responsabilisation des acteurs locaux. Sa mise en œuvre repose sur quatre axes majeurs :

- La mise en place de partenariats locaux et l'intégration multisectorielle des interventions.
- Le soutien à la pluriactivité et aux initiatives économiques innovantes.
- La gestion durable et équilibrée des ressources et du patrimoine rural.
- La coordination et la synergie des actions économiques et sociales.

La mise en œuvre de la **SNDRD** a conduit au lancement, en 2003, du Projet de Proximité de Développement Rural (**PPDR**) à titre expérimental. La stratégie a été formalisée en juillet 2005 dans le document intitulé *Stratégie nationale de développement rural sur un*

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

horizon décennal, suivi en août 2006 par la définition de la Politique de Renouveau Agricole et Rural (**PRAR**).

Afin de mieux répondre aux besoins des populations rurales, la **SNDRD** et la **PRR** ont promu les **PPDR** comme principal outil opérationnel. En 2007, ces projets ont été renforcés par une approche intégrée, donnant naissance au Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (**PPDRI**).

1.4.1.4; Politique de Renouveau Rural (PRR)

Longtemps marquées par une planification centralisée et uniformisante, les politiques de développement rural en Algérie ont peu ciblé les spécificités des zones rurales. Lancée en 2000, la première véritable politique agricole et rurale n'a pas atteint les résultats escomptés. Le gouvernement algérien reconnaît que l'hétérogénéité des territoires ruraux rend inefficaces les approches globalisantes (**Gouvernement, 2006**), Il souligne également que des politiques publiques incohérentes, ne valorisant ni l'efficacité ni la durabilité, sont inadaptées à la complexité des contextes ruraux et à la diversité des besoins exprimés par les populations.

La nécessité d'un cadre institutionnel plus adapté ainsi que d'approches territoriales et intégrées, rompant avec la logique sectorielle, s'impose. C'est dans cette perspective qu'ont émergé la **SNDRD** et la **PRAR**, mises en œuvre à travers les programmes **PPDR** et **PPDRI**. La Politique de Renouveau Agricole et Rural (**PRAR**), issue de la mise en œuvre de la **SNDRD** (testée entre 2003 et 2005, puis relancée entre 2007 et 2013), constitue une reconfiguration des orientations et instruments des programmes précédents. Elle cible prioritairement les zones enclavées (montagnes, steppes, Sahara) et vise, comme toute politique agricole, la sécurité alimentaire. Structurée autour de trois axes – renouveau rural, renouveau agricole, et renforcement des capacités (**PRCHAT**) accompagné d'un cadre incitatif – la **PRAR** a été officiellement présentée lors de la consultation nationale sur l'agriculture tenue à Biskra en février 2009.

Le premier axe concerne Le programme de Renouveau Rural qui vise un développement durable, harmonieux et équilibré des zones rurales, fondé sur l'intégration locale et la mutualisation des ressources via les **PPDRI**, portés par les acteurs locaux. En valorisant la décentralisation, la participation locale et la gouvernance territoriale, ce pilier s'inscrit dans la réforme de l'État, la démocratisation et les objectifs du SNAT 2025. Il poursuit des finalités économiques et sociales, notamment en matière d'emploi, de revenus et de stabilisation des populations rurales.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Le second est relatif au Renouveau Agricole qui met l'accent sur la rentabilité et la durabilité du secteur afin d'assurer la sécurité alimentaire à long terme. Il promeut l'intensification et la modernisation des exploitations agricoles, ainsi que leur intégration dans des chaînes de valeur structurées, centrées sur la création de valeur ajoutée. Une dizaine de filières prioritaires ont été identifiées, telles que les céréales, le lait, les viandes, ou encore l'oléiculture.

Cet axe comprend également des dispositifs spécifiques, tels que le **SYRPALAC (2008)**, visant à réguler les marchés agricoles, et des mesures de modernisation du financement et de l'assurance, inscrits dans un cadre incitatif global.

Le troisième et dernier axe fait référence au Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique (**PRCHAT**) qui se centre sur une solution pour surmonter les obstacles institutionnels et organisationnels liés à l'appropriation de la nouvelle politique par les acteurs du secteur. Il prévoit la modernisation de l'administration agricole, le développement de la recherche, de la formation et de la vulgarisation, ainsi que le renforcement des capacités humaines et matérielles des institutions d'appui. Il inclut également le renforcement des services de contrôle, de certification, de protection sanitaire et de prévention des risques agricoles.

À partir de l'analyse précédente et au regard des objectifs des stratégies mises en œuvre - qui visent prioritairement à optimiser l'utilisation des ressources disponibles afin d'améliorer la performance économique des exploitations - il apparaît que ces politiques ne se limitent pas à la recherche de rentabilité immédiate. Elles cherchent également à assurer la viabilité des exploitations agricoles sur le long terme, à réduire leur vulnérabilité et à favoriser leur adaptation aux politiques publiques de soutien au secteur.

Cependant, et de manière paradoxale, ces politiques, bien qu'ayant pour objectif initial de promouvoir le développement de l'élevage, ont parfois induit des transformations structurelles au sein des exploitations compromettant leur durabilité. Ces ajustements, en modifiant profondément les systèmes d'élevage, peuvent accentuer leur fragilité et, par conséquent, accroître la précarité des ménages qui en dépendent.

Cet échec peut être largement attribué au caractère sectoriel des politiques adoptées, souvent conçues sans réelle concertation avec les populations concernées et sans une prise en compte suffisante des spécificités géographiques, environnementales et socio-économiques, notamment dans les zones de montagne. Ainsi, pour qu'une politique de développement de l'élevage soit efficace et durable, elle devra impérativement reposer sur une compréhension fine et contextualisée des dynamiques locales (**NORDREGIO, 2004**).

1.4.2. Promotion des pouvoirs publique au secteur agricole

En Algérie, la promotion du secteur agricole par les pouvoirs publics est un axe stratégique majeur pour garantir la sécurité alimentaire, diversifier l'économie et soutenir le développement rural. Conscients des vastes potentialités agricoles du pays, les autorités ont mis en place un ensemble de politiques et de mesures incitatives. Celles-ci incluent des programmes d'investissement ciblés, des facilités d'accès au foncier agricole (notamment dans le Grand Sud via l'ODAS), des avantages fiscaux pour les investisseurs, des subventions pour les intrants et les équipements, ainsi qu'un appui technique et de recherche à travers des instituts spécialisés. L'objectif est de moderniser le secteur, d'accroître la productivité et la qualité des productions, et de réduire la dépendance aux importations, contribuant ainsi à une croissance économique durable et inclusive.

1.4.2.1. Les politiques de développement des élevages ruminants

L'Etat a mis en place plusieurs politiques visant à développer l'élevage des ruminants, tant au niveau régional que national. Ces politiques ont donné lieu à des programmes locaux, tels que ceux consacrés à l'élevage bovin laitier et caprin, et ont favorisé la création d'organismes de soutien pour l'extension des exploitations. À l'échelle nationale, des dispositifs comme l'ANSEJ et la CNAC facilitent le financement de projets d'élevage, via une participation triangulaire entre l'agence, la banque et le promoteur. Par ailleurs, le FNDIA, géré par le Ministère de l'Agriculture, soutient les exploitations existantes en finançant des primes pour la production de lait, de veaux et de génisses, ainsi que l'acquisition d'équipements d'élevage.

1.4.2.2. Le programme spécial de développement de l'élevage laitier bovins-caprins.

Lancé en décembre 1971 par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire (MARA) et mis en œuvre par les Directions de l'Agriculture de wilaya, ce programme visait à promouvoir le développement de l'élevage bovin et caprin dans le cadre d'une stratégie nationale de modernisation du secteur agro-pastoral. Ses principaux axes d'intervention incluaient la création de fermes pilotes, la mise en place d'un réseau sanitaire pour les cheptels ovin et bovin, ainsi que la réalisation d'études de faisabilité en vue de la création de coopératives laitières et d'unités industrielles de production d'aliments pour bétail. En principe, ce programme devait offrir un encadrement technique et une assistance économique aux éleveurs, dans le but de dynamiser les productions animales et de renforcer l'autonomie alimentaire du pays.

Cependant, l'impact attendu de cette initiative est demeuré en deçà des objectifs

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

initiaux. L'échec relatif du programme peut être attribué à plusieurs facteurs structurels et institutionnels. D'une part, son élaboration et sa mise en œuvre ont été caractérisées par une approche descendante (top-down), typique des politiques centralisées de l'époque, dans laquelle la participation des acteurs locaux – en particulier les éleveurs – a été largement négligée. D'autre part, cette orientation dirigiste, inscrite dans une logique de planification autoritaire, a conduit à un déficit de coordination entre les différents niveaux de gouvernance, une inadéquation entre les outils mobilisés et les réalités du terrain, ainsi qu'une faible appropriation des dispositifs par les bénéficiaires.

Ainsi, le programme s'est heurté à des contraintes structurelles (insuffisance des infrastructures rurales, faiblesse des services vétérinaires, carence en alimentation animale), mais aussi à des limites institutionnelles, notamment une faible efficacité administrative, une rigidité des modes de gestion publique, et l'absence de mécanismes de suivi-évaluation. Ces dysfonctionnements ont entravé l'atteinte des objectifs de productivité, d'encadrement et de durabilité escomptés.

1.4.2.3. Le programme spécial de développement de l'élevage caprin

L'élevage caprin en Algérie a fait l'objet de plusieurs initiatives de développement aux visées économiques et sociales, notamment à travers des projets expérimentaux dans les années 1980, comme à Laghouat ou à la ferme pilote de Draâ Ben Khedda. Ces actions visaient à améliorer la productivité laitière via l'introduction de races performantes (Alpine et Saanen) et à diffuser de bonnes pratiques d'élevage.

Dans cette logique, un programme national expérimental a été lancé en 1986-1987 dans plusieurs wilayas, basé sur une sélection rigoureuse d'exploitations et la distribution de cheptels importés. Toutefois, le projet n'a pas atteint ses objectifs, en raison d'un manque de maîtrise technique, d'un accompagnement insuffisant, et de contraintes économiques importantes. Les coûts d'investissement élevés et les taux d'intérêt bancaires (12 à 18 %) ont conduit de nombreux éleveurs à l'endettement, voire à l'abandon de l'activité (**Chiche et al., 2000**).

Cette expérience illustre les limites des approches descendantes standardisées, soulignant la nécessité de politiques de développement plus adaptées aux réalités locales, participatives et économiquement viables.

1.4.2.4. La contribution de l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes) dans le développement des élevages ruminants

Créée en 1996, l'ANSEJ « Décret présidentiel n° 96-234 du 16 Safar 1417 correspondant au 02 juillet 1996 relatif au soutien à l'emploi des jeunes, modifié et complété. » (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) vise à accompagner les jeunes de 19 à 35 ans dans la création ou l'extension de leurs entreprises, avec un élargissement possible jusqu'à 40 ans pour les projets générant plus de trois emplois et portés par des candidats qualifiés « Décret exécutif n°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, portant création et fixant les statuts de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, modifié et complété »

Deux types de financement sont proposés :

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

- **Financement triangulaire** : apport personnel de 1 à 2 %, prêt **ANSEJ** sans intérêt (28 à 29 %), et crédit bancaire (70 %).
- **Financement mixte** : apport personnel de 71 à 72 %, prêt **ANSEJ** sans intérêt (28 à 29 %), sans recours au crédit bancaire.

Les projets sont financés dans la limite de 10 millions de DA.

L'élevage figure parmi les secteurs soutenus par l'**ANSEJ**, avec une nette priorité accordée à la filière bovine. L'agence a contribué à la création de nombreux élevages bovins, alors que les filières ovine et caprine ont reçu un appui très limité. Le soutien financier à l'élevage n'a réellement pris de l'ampleur qu'à partir de 2010, marquant le début d'une dynamique notable.

1.4.2.5-La contribution de la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage) dans le développement

Des élevages ruminants

La **CNAC** (Caisse Nationale d'Assurance Chômage), créée en 1994 «**Décret** exécutif n°94-188 du 6 juillet 1994 portant statut de la caisse nationale d'assurance chômage (jo n° 44 du 07 juillet 1994) » pour protéger les travailleurs en situation de chômage involontaire, a élargi ses missions en 2004 «**Décret** présidentiel n° 03-514 du 06 dhou el kaada 1424 correspondant au 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âges de trente-cinq (35) à cinquante (50) ans.(jo n° 84 du 31 décembre 2003). » en lançant un programme d'appui à la création d'entreprises pour les personnes sans emploi âgées de 35 à 50 ans « **Décret** exécutif n° 04-02 du 10 dhou el kaada 1424 correspondant au 03 janvier 2004 fixant les conditions et les niveaux des aides accordées aux chômeurs promoteurs, âges de trente-cinq (35) à cinquante (50) ans (jo n° 03 du 11 janvier 2004). »

L'élevage fait partie des activités éligibles à ce dispositif. Le financement repose sur un schéma triangulaire, combinant une contribution de la **CNAC**, un crédit bancaire, et un apport personnel du promoteur.

Entre 2004 et 2014, la **CNAC** a soutenu prioritairement l'élevage bovin, bien davantage que les élevages ovins et caprins, ces derniers n'ayant été pris en charge qu'à partir de 2010. Les montants alloués à l'élevage bovin ont largement dépassé ceux des autres filières, confirmant une orientation marquée du dispositif en faveur de cette activité, accompagné d'une forte progression des financements au cours des années suivantes. Cette dynamique s'explique notamment par l'augmentation des subventions à la production laitière, qui a renforcé l'attractivité de la filière.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

À cela s'ajoute un facteur incitatif important : la faible contribution personnelle exigée des promoteurs, représentant seulement une très petite part du coût total du projet.

1.4.2.6. Les fonds et dispositifs de soutien agricole (FNDA, FNRDA, FNRPA, FNDIA)

Depuis l'indépendance, l'Algérie a mis en œuvre des politiques agricoles visant à renforcer la filière laitière, avec pour objectif principal la réduction de la dépendance aux importations de lait en poudre. Ces politiques ont évolué, notamment en matière de financement, de critères d'éligibilité et de niveaux de subvention.

Un premier programme de soutien à la production de lait cru est lancé en 1995 via le Fonds National de Développement Agricole (**FNDA**), avec des subventions de 4 DA/litre pour la production et **2 DA/litre** pour la collecte. En 2000, le Fonds National de Régulation et du Développement Agricole (**FNRDA**), devenu le Fonds National de Régulation de la Production Agricole (**FNRPA**) prend le relais, augmentant ces aides à respectivement **7 et 4 DA/litre**. En 2009, dans le cadre du Renouveau Agricole et Rural, le Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole (**FNDIA**) « Décision n°2023 du 15 décembre 2008, du fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte d'affectation spéciale n° 306-067 intitulé «Fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA)» ainsi que les modalités de paiement des subventions » succède au **FNRPA**, élargissant les subventions à la transformation (**4 DA/litre**), tandis que les aides à la production et à la collecte atteignent **12 et 5 DA/litre**. Cette progression traduit une stratégie nationale visant à structurer durablement la chaîne de valeur laitière.

En conclusion, l'agriculture, bien que souvent reléguée au second plan dans les discours sur l'économie moderne, demeure la pierre angulaire de notre civilisation. Son rôle est irremplaçable pour la sécurité alimentaire mondiale, la vitalité économique des territoires et la préservation des écosystèmes. Face aux défis complexes du changement climatique, de l'épuisement des ressources et de la demande alimentaire croissante, l'avenir de l'agriculture réside dans l'adoption de pratiques plus résilientes, durables et innovantes. C'est par un engagement collectif des gouvernements, des acteurs économiques, des chercheurs et des citoyens que nous pourrions transformer ce secteur essentiel et garantir un avenir prospère et sain pour les générations futures.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

SECTION 2: NOTION SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Introduction

La mobilité et les télécommunications transforment radicalement le territoire de nos jours. Les frontières s'effacent, les espaces se fragmentent, et la périurbanisation redéfinit les centres. Ces dynamiques offrent aux acteurs locaux des services plus accessibles et diversifiés. selon [Morin et Lemoigne,1999] « Cette convergence technologique transforme le monde, notre perception du monde et change la presque totalité de nos pratiques sociales ainsi que nos rapports avec l'espace ». Pour [Lévy,1997] « Il s'agit moins d'une véritable révolution technologique que de la naissance d'une intelligence collective portée par les réseaux et leurs applications », cet état de fait nous met face d'un enjeu majeur ou l'incapacité des acteurs à s'ajuster aux transformations induites pourrait engendrer une rupture profonde dans le rapport entre les individus, leur environnement et les institutions.

Une telle défaillance menacerait la pérennité du patrimoine collectif, fondement de la transmission des savoirs et de toute vision prospective, comme le signale si bien [Major,1998] La construction territoriale relève d'une approche systémique dont l'objet central demeure la capacité du territoire à organiser le réseau relationnel des compétences locales. Un local et son développement qui appartiennent au domaine du complexe et appelle à la définition puis à l'écriture d'une procédure informationnelle pour prétendre à sa territorialité comme sens donné au territoire. Ainsi est né le développement local suivant la nécessité impérative d'une prise de conscience car les politiques d'aménagement du territoire (logique d'Etat) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques (logique de marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logiques de territoire) des politiques qui ne peuvent réussir durablement que si elles s'ancrent dans les dynamiques locales.

À l'ère de la mondialisation, une synergie entre acteurs, projets et territoires devient indispensable pour assurer un développement équilibré, conjuguant création d'emplois, cohésion sociale et respect de l'environnement, les transformations de l'économie mondiale ont bouleversé les logiques de production, désormais guidées par la demande du marché. Ce nouveau modèle privilégie des structures flexibles, organisées en réseaux de petites unités ou en pôles de développement intégrés, plutôt que de grandes entités centralisées. Dans ce

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

contexte complexe, la solidarité territoriale et l'intelligence collective apparaissent comme des leviers essentiels pour faire face aux incertitudes économiques.

Si l'engagement des acteurs locaux n'est pas un phénomène récent, il prend aujourd'hui une ampleur nouvelle sous l'effet de trois évolutions majeures, La recherche d'une organisation territoriale pertinente, suffisamment vaste pour mobiliser des ressources, mais conservant une échelle humaine. La mise en œuvre de projets de développement globaux, intégrés et cohérents, basés sur des diagnostics clairs et nécessitant de nouvelles formes d'organisation. Le développement de nouveaux comportements et pratiques entre les acteurs, favorisant les solidarités actives, le maillage en réseaux et des modes de "gouvernance" innovants, qui constituent les conditions requises pour un développement d'ordre local et territoriale.

2.1. Genèse du développement local :

L'examen des initiatives de développement local révèle une forte mobilisation des éléments patrimoniaux dans l'élaboration des projets territoriaux. En d'autres termes, le patrimoine est désormais perçu comme une ressource essentielle pour la structuration et le développement des territoires. Sa valorisation est indicatrice de l'émergence d'un mode de développement territorial spécifique. Cette dynamique n'est pas sans rappeler les travaux d'Alfred Marshall sur l'atmosphère industrielle au XIXe siècle, redécouverts dans les années 1980. Ces études ont mis en lumière l'existence de nombreuses externalités positives découlant de la proximité géographique et de la coopération entre entreprises concentrées sur un même espace régional, on a aussi la théorie du développement endogène, qui a pris forme vers la fin des années 50 par John Friedmann et Walter Stöhr, qui propose une approche axée sur les ressources internes d'un territoire, elle valorise les traditions industrielles locales, les valeurs culturelles et les dynamiques coopératives pour impulser un développement à l'échelle locale, un modèle de développement qui a gagné en importance avec les politiques de décentralisation des années 1980, qui ont renforcé le rôle des régions. Celles-ci sont devenues des acteurs majeurs de la planification territoriale, en particulier dans les domaines industriels et des services comme les transports et la poste, la région s'impose ainsi comme un échelon stratégique, combinant efficacité administrative et adéquation aux réalités locales.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Dans cette logique, l'État continue de jouer un rôle, intégrant le développement local dans ses politiques d'aménagement du territoire et d'action régionale, tout en favorisant une gouvernance plus territorialisée. Ainsi depuis les années 80, on assiste à un regain d'intérêt pour le territoire et le local, en réaction à la mondialisation, à la déterritorialisation des activités économiques, et à l'accélération des flux de capitaux, de biens, d'idées et de personnes. Ce mouvement reflète un besoin croissant d'ancrage et d'identité, selon Paul Houée « En outre la crise actuelle oblige à passer d'une politique d'aménagement du territoire à une politique prioritaire de mise en valeur des territoires, combinant planification socio-économique et planification spatiale ». Le développement local s'accélère avec les politiques de décentralisation des années 80, suite aux effets de la crise économique des années 70, marquant la fin des « Trente Glorieuses », véritable tournant vers le développement local, Pour Xavier Greffe, l'idée de développement local réapparaît logiquement « dès lors que la crise montrait le risque qu'il y avait à faire dépendre toute notre stratégie économique de transformations imprévisibles sur le marché mondial ».

De même, en matière de planification et d'aménagement du territoire, Autrefois centrés sur la répartition des ressources, ces domaines visent désormais à créer de nouvelles richesses, Pierre Veltz met en évidence une évolution majeure « l'aménagement du territoire s'est longtemps pensé comme un processus de répartition des ressources et des richesses. L'objectif est désormais d'en créer de nouvelles » Selon l'auteur qui remet en cause toute « fatalité géographique » sur les territoires où l'économie globale se mêle à l'économie locale, « le territoire est de plus en plus difficile à représenter par des macro différences comme celles des grandes régions, puis ne se représente plus selon une échelle pyramidale et hiérarchique » d'où Le territoire est devenu plus complexe à définir, constituant une construction aux multiples facettes.

Bien que les principes du développement local soient de plus en plus mis en pratique et débouchent sur des recommandations concrètes, le concept demeure peu stabilisé dans la littérature théorique. Cependant, il est généralement accepté qu'un territoire a la capacité de générer son propre développement selon son fonctionnement et son organisation interne mais de nombreuses recherches soulignent que la relation de l'individu moderne à l'espace a profondément évolué. Ses « investissements », y compris d'ordre géographique, sont aujourd'hui dispersés, et seuls les individus les plus défavorisés restent fortement enracinés dans un lieu précis. L'appartenance à un groupe social ou à un voisinage s'est affaiblie ; les

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

points d'ancrage de l'individu sont désormais multiples, et ses déplacements suivent ses intérêts personnels. Jean Viard illustre ce phénomène par une métaphore parlante : selon lui, l'individu ne vit plus sur une île, mais dans un archipel. Il observe que le trajet quotidien moyen est passé de 4 km à 30 km, traduisant ainsi un changement d'échelle de nos territoires de référence. Cette extension des mobilités entraîne, paradoxalement, une forme de contraction de l'espace social. Pour Viard, il s'agit d'un véritable « changement d'ère » qui redéfinit nos repères traditionnels en brouillant la frontière entre le proche et le lointain. La métaphore de l'archipel s'avère pertinente, car elle décrit une organisation discontinuïté mais cohérente. Cette dynamique de mobilité, selon lui, a rompu le lien direct entre territoire et relations sociales, contribuant à l'affaiblissement des communautés intermédiaires issues de la révolution industrielle.

Face à l'échec des politiques centralisées, aux effets de la mondialisation et pour répondre aux déséquilibres territoriaux et à la pauvreté, le développement local s'impose comme une alternative. Il s'agit d'une stratégie fondée sur la mobilisation des ressources et des acteurs locaux, souvent plus efficace que les actions de l'État central, aussi appelé « développement à la base », ce processus repose sur les initiatives issues des petites collectivités, qui deviennent le moteur d'un développement économique adapté aux réalités locales, il est depuis plusieurs décennies, devenu un sujet majeur dans les discussions sur les politiques économiques. Perçue comme une alternative, cette approche cherche à améliorer l'efficacité des politiques publiques en les rapprochant des acteurs locaux. Elle a été favorablement accueillie par les territoires, qui ont bâti leurs stratégies de développement sur la valorisation des ressources endogènes et des initiatives volontaristes.

Il est crucial de souligner que des partenariats locaux de qualité sont essentiels pour que les acteurs puissent s'entendre, s'organiser et se coordonner efficacement afin d'atteindre des objectifs à long terme. L'importance de l'apprentissage collectif et de la coopération dans le développement des territoires est d'ailleurs mise en évidence (Greffé, 2002).

2.2. Définition du développement local :

Le concept de développement local a émergé en France dans les années 1950, né de la reconnaissance que les politiques d'aménagement du territoire ne pouvaient corriger les déséquilibres géographiques et socio-économiques sans une mobilisation des volontés locales.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

FRIEDMAN et STÖHR ont théorisé le « développement endogène » comme une approche volontariste et territorialement circonscrite. Ils ont défini le développement local comme une démarche « par le bas », privilégiant l'exploitation des ressources endogènes et locales. Cette perspective mettait en exergue l'importance des traditions industrielles locales, la considération des valeurs culturelles, et le recours à des modalités coopératives.

Ces travaux ont été étendus durant les années 1960 et 1970, notamment pour constituer une nouvelle approche du développement des pays du Tiers-Monde. Aujourd'hui, le développement local est un concept central dans le lexique des analystes, des décideurs et des acteurs impliqués dans le devenir des régions. Il implique, selon Philips AYDALOT, une révolution intellectuelle en disant que : « Un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » : c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population ». Michel Boisvert assimile le développement endogène et le développement local et affirme ainsi que « Ce courant, est le seul qui mette autant d'accent sur le milieu comme facteur de développement, opposant une planification ascendante - par le bas - aux stratégies habituelles de type descendant - par le haut ».

A partir de là, Le développement se décline en deux paradigmes distincts : exogène et endogène. Le premier est une approche "extravertie" où le territoire adopte une posture passive, dépendant des impulsions extérieures. Le second, à l'inverse, s'appuie sur la mobilisation des ressources locales et une maîtrise locale des processus d'accumulation. Il souligne le rôle prépondérant des acteurs locaux, dont les décisions et réactions façonnent la trajectoire du territoire face aux pressions externes.

Cette dualité nous amène à considérer le territoire sous deux angles complémentaires. D'une part, le territoire est perçu "d'en bas", ancré dans l'expérience quotidienne de ses habitants et structuré par des projets de développement local concrets. D'autre part, il peut être vu "d'en haut", une abstraction liée à des enjeux sociétaux plus larges et des problématiques globales. L'échec des solutions "clés en main" démontre l'impératif d'intégrer les spécificités, contraintes et atouts endogènes de chaque territoire pour concevoir des stratégies pertinentes. Le territoire n'est donc pas qu'un espace physique, mais un système social complexe, fruit de l'interaction entre cet espace et une multitude d'acteurs : citoyens, société civile, collectivités locales et régionales, État, entreprises, etc.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Cette approche territoriale holistique est fondamentale, en particulier pour l'aide au développement où les modèles génériques ont montré leurs limites.

La globalisation, bien qu'elle puisse accroître la vulnérabilité de certains territoires aux chocs économiques, paradoxalement, exige un retour au niveau local pour élaborer des réponses adaptées à ses effets négatifs. D'où l'importance cruciale de reconnaître la diversité des territoires, leurs singularités, leurs forces et leurs complémentarités, le développement local est une approche territorialisée, s'articulant avec la globalisation, il s'agit d'une complémentarité entre le local et le global, favorisant des échelles plus proches des acteurs, la territorialité, ancrée dans le sentiment d'appartenance des acteurs locaux, est une force motrice essentielle. Elle nourrit la formation de réseaux et l'avenir du territoire, tout en faisant écho à des concepts comme les districts industriels et la gouvernance locale.

Enfin, l'avènement de la société de l'information redéfinit les contours du développement local et de l'aménagement. Le simple désenclavement par des infrastructures matérielles est dépassé. À l'ère numérique, il est devenu indispensable de repenser la gestion urbaine, la relation avec les citoyens, les services publics et les entreprises. Toutefois, les décideurs locaux restent souvent hésitants face à l'intégration concrète des technologies de l'information et de la communication dans leurs politiques, comme le soulignait Delporte dès 1999.

Le développement local nécessite une organisation efficace des relations entre les acteurs territoriaux. Cette coordination est cruciale pour réaliser un diagnostic partagé des ressources locales, élaborer collectivement un projet de développement, et entreprendre des investissements mutuellement bénéfiques.

Cet aspect de développement est devenu un terme incontournable dans le lexique des analystes, décideurs et acteurs impliqués dans les dynamiques régionales. Cette expression, caractérisée par sa polysémie, intègre des dimensions à la fois économiques et sociales. Parmi la multitude de définitions existantes, certaines s'avèrent particulièrement pertinentes pour notre analyse :

« Le développement local, c'est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles,

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées» Benko, G. (1995).

« Un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active». Greffe, X. (1984)

« Le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décisions des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent. » Houée, P. (2001)

« Le développement local peut se définir à la fois comme « un processus, une démarche, une méthode ». Pecqueur, B. (1989).

- Un processus : Il s'agit d'une construction progressive et spécifique à chaque territoire, façonnée par ses acteurs au fil du temps et impossible à reproduire à l'identique.
- Une démarche : Loin d'être automatique, le développement local repose sur des stratégies volontaires, ouvrant ainsi la voie aux politiques publiques. L'objectif est de capitaliser sur l'apprentissage et le savoir-faire collectifs.
- Une méthode : Au-delà d'un phénomène observable, c'est aussi un cadre d'analyse permettant d'étudier les relations de coordination entre les acteurs économiques et sociaux d'un territoire.

Dans sa profonde définition, Le développement local est un esprit, un processus, une méthode, une recherche, une volonté et un engagement de transformer les conditions de vie sociale, économique et environnementale dans la justice et le respect de l'autre et de la nature sans subir le poids de décisions prises dans tous les ailleurs qui pillent les ressources individuelles et collectives. En somme, le développement local se réalise au sein d'un territoire qui est un espace de solidarité, d'histoire commune, de volonté populaire et de démarche collective vers un avenir partagé.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

2.2.1. Les caractéristiques du développement local

Le développement local est une démarche stratégique et participative qui vise à améliorer le bien-être et la qualité de vie des populations au sein d'un territoire défini. Loin d'être une simple application de politiques nationales, il se caractérise par une mobilisation des ressources endogènes – qu'elles soient humaines, naturelles, économiques ou culturelles – et par une gouvernance partagée. Cette approche implique une forte implication des acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, citoyens) dans la définition et la mise en œuvre des projets, favorisant ainsi la cohésion sociale, l'autonomie et la résilience face aux défis socio-économiques et environnementaux.

Proximité et participation

La proximité est un atout majeur, car elle réduit les imperfections dans le processus décisionnel. Elle favorise une participation élargie des différents groupes de population et encourage ainsi la création de synergies entre eux. Cette proximité est essentielle pour une meilleure compréhension des enjeux locaux et une prise de décision plus réactive et adaptée.

Dimension territoriale et sentiment d'appartenance

Le développement local est intrinsèquement lié à une dimension territoriale limitée et déterminée. Cette dimension intègre non seulement les aspects sociaux et culturels, mais est également fortement associée à un sentiment d'appartenance de la part des acteurs locaux. Ce sentiment renforce la cohésion et l'engagement collectif envers le territoire.

Au-delà de la décentralisation

Enfin, le développement local est plus qu'une simple question de décentralisation. Bien que la décentralisation soit une condition nécessaire et suffisante sur les plans organisationnel et institutionnel, le développement local va au-delà en intégrant des dynamiques participatives et des spécificités locales. Il est donc crucial d'articuler ces deux notions pour une gouvernance territoriale efficace et adaptée.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

2.2.2. LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL :

- Favoriser une citoyenneté active par laquelle les individus deviennent acteurs et auteurs dans le développement ;
- Créer les conditions d'une véritable expression des habitants et générer des modes de coopération et de concertation entre ces derniers et les élus locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques territoriales ;
- Contribuer à la lutte contre toute forme d'exclusion en aidant les hommes et les femmes à jouir de leurs droits et assumer leurs devoirs vis à vis de la société.

2.2.3. LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT LOCAL :

Le développement local est un catalyseur qui opère à plusieurs niveaux, de l'individu au territoire, pour générer une dynamique territoriale renouvelée et œuvrer au bien-être collectif. Ses principes s'articulent autour de :

- Un ancrage identitaire et culturel : Il se nourrit des identités, des cultures et des valeurs propres au territoire et à ses acteurs.
- Un Facilitateur d'échanges inter-territoriaux : Il renforce le sentiment d'appartenance à un "territoire projet" en favorisant les rencontres et les collaborations entre différents territoires.
- Une approche globale et équilibrée : Il intègre les dimensions économiques, sociales et culturelles, cherchant un équilibre entre elles.
- Une mobilisation et partenariat des acteurs : Cet équilibre est atteint par la rencontre et la collaboration des acteurs économiques, politiques et de la société civile, malgré leurs cultures et espérances diverses, en valorisant les potentialités de chacun.
- Une volonté locale comme prérequis : Un tel développement exige l'existence préalable d'une volonté locale forte et la capacité de cette volonté à se concrétiser par des partenariats.

2.2.4. Les dimensions du développement local :

Le développement local est une approche globale de revitalisation économique et sociale des territoires locaux qui conjugue à la fois une dimension économique avec le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et de services, locale dans le cadre d'une démarche partenariale où les principales composantes de la

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

communauté s'y engagent, sociale et politique (emploi, logement, formation, santé et services sociaux...). Enfin, communautaire, parce que c'est un espace du "vivre ensemble".

2.2.5. Les enjeux du développement local

Le développement local, processus essentiel pour la vitalité des territoires, est confronté à une multitude d'enjeux complexes qui déterminent sa réussite et son impact durable. Ces enjeux, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux ou de gouvernance, appellent à des stratégies adaptées et à une mobilisation concertée des acteurs. Ils incluent la nécessité de valoriser les ressources endogènes, de créer des emplois décents, de réduire les inégalités socio-spatiales, de préserver l'environnement tout en assurant un développement équitable, et de renforcer la participation citoyenne pour une prise de décision plus inclusive et pertinente. La capacité d'un territoire à relever ces défis détermine sa résilience et sa capacité à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants.

Sur le plan économique : la modernisation du tissu économique au niveau local (relation entre les petites et les grandes entreprises, organisation de la sous-traitance, développement de nouveaux métiers); création et organisation du marché de l'emploi et de la distribution des biens de consommation avec une meilleure exploitation des potentialités locales et une diversification des activités de différents acteurs pour des réinvestissements socio-économiques créateurs d'emploi ;

Sur le plan institutionnel : la diversification des niveaux des territoires (échelles) constitue un moteur de développement local avec une meilleure exploitation des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse) ;

Sur le plan Socioculturel : Il vise :

- l'amélioration du cadre de vie des personnes dans un territoire qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles (sous forme de projets);
- Il vise une définition et une prise en charge des besoins fondamentaux de la population (différents services sociaux);
- Permet de réduire le niveau de pauvreté des populations vulnérables.

A noter que ; l'emploi et l'insertion des exclus se fait au niveau local. C'est à travers l'action sociale que beaucoup retrouvent leurs identités. Il ne peut y avoir donc de développement local sans développement culturel.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

2.2.6. Les conditions déterminantes d'une démarche de développement local

La réussite d'une démarche de développement local ne relève pas du hasard, mais dépend d'un ensemble de conditions déterminantes qui en structurent l'efficacité et la durabilité. Au-delà des ressources intrinsèques d'un territoire, une démarche de développement local performante requiert une vision partagée et des objectifs clairement définis par l'ensemble des acteurs. Cela implique une gouvernance locale forte et inclusive, favorisant la participation active des citoyens, des élus, des entreprises et des associations. La capacité à mobiliser des ressources endogènes (humaines, naturelles, financières, culturelles) et à les articuler avec des appuis externes est également cruciale. Enfin, l'innovation, la capacité d'apprentissage et une forte résilience face aux contraintes externes et aux évolutions socio-économiques sont des facteurs clés pour la pérennité de ces initiatives territoriales. Parmi ces conditions on peut citer ;

- Un territoire pertinent : Il s'agit d'un espace clairement délimité et doté de spécificités propres, qui sert de cadre à l'action collective, Le territoire est ici un moyen et non une fin.
- processus d'intégration : C'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples : mobilisation locale, implication, citoyenneté
- prise en compte des dimensions culturelles : Le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire.
- Un maillage partenarial : Cela implique une coordination et une collaboration actives entre divers acteurs volontairement engagés dans des projets de développement. Ce réseau inclut les élus, les administrations, les chambres consulaires, les entreprises, les associations, et les partenaires sociaux.
- Un projet global : Ce projet intègre de manière cohérente les dimensions économiques et sociales, visant un développement équilibré et inclusif du territoire.
- Adoption d'un mode de pensée complexe : Il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage.

2.2.7. Les acteurs du développement local

Le développement local est avant tout un processus collaboratif, reposant sur la mobilisation et l'interaction d'une diversité d'acteurs. Ils sont les véritables moteurs de la

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

transformation territoriale. La réussite de toute démarche de développement local est intrinsèquement liée à leur capacité à travailler ensemble, à partager une vision commune et à coordonner leurs actions. Leur implication, leurs ressources et leurs compétences spécifiques sont indispensables pour identifier les besoins, formuler les projets et mettre en œuvre les initiatives qui amélioreront durablement la qualité de vie et la résilience du territoire concerné. On peut les repartir comme suite :

Les acteurs institutionnels

Cette catégorie regroupe les entités relevant de la sphère publique, notamment l'État, ses services déconcentrés, les collectivités locales ainsi que divers organismes publics ou semi-publics.

En Algérie, les principaux acteurs institutionnels sont :

A. Les services déconcentrés de l'État, tels que :

- La Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DPAT),
- La Direction de l'Administration Locale (DAL),
- La Direction de l'Industrie et des Mines (DIM),
- La Direction de la Réglementation et des Affaires Générales (DRAG).

B. Les assemblées élues, à savoir :

- Les Assemblées Populaires de Wilaya (APW),
- Les Assemblées Populaires Communales (APC).

C. La daïra, avec l'ensemble de ses services et subdivisions administratives.

D. Les organismes para-publics (OPP), incluant :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI),
- La Chambre d'Agriculture,
- La Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM),
- Les organisations patronales.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Les acteurs économiques

Également désignés sous l'appellation de secteur privé ou secteur économique, ces acteurs regroupent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs, quelle que soit la taille de leurs structures, qui participent activement à la dynamique économique locale.

Ils sont responsables de plusieurs fonctions clés, notamment :

- La production et la fourniture de biens et de services,
- L'investissement,
- La création d'emplois.

En Algérie, cette catégorie comprend notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi que les Petites et Moyennes Industries (PMI). Par leur activité, ces acteurs contribuent de manière significative à la création de richesse locale, à l'emploi et au développement de l'innovation à l'échelle territoriale.

La communauté locale

Également appelée société civile, cette catégorie regroupe l'ensemble des populations vivant sur un même territoire, qu'elles agissent de manière individuelle ou au sein d'organisations non gouvernementales (ONG). Ces personnes partagent des valeurs communes, des responsabilités, des contraintes, des opportunités ainsi que des relations similaires avec leur environnement. Elles sont également confrontées à des problématiques comparables.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1997), le développement local repose sur trois composantes fondamentales :

- L'État, qui a pour rôle de créer un cadre politique et juridique favorable, en établissant les règles et en veillant à leur application ;
- Le secteur privé, qui contribue par la création d'emplois et la génération de revenus ;
- La société civile, qui facilite l'interaction politique et sociale et encourage la participation des groupes à la vie économique, sociale, culture, environnement et politique.
- Ainsi que les citoyens, la diaspora...etc

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

En résumé, le développement local apparaît comme une alternative aux anciennes approches centralisées du développement. Il valorise les interactions et les interdépendances entre les différents acteurs du territoire, et encourage une gestion concertée et participative des affaires locales.

2.2.8. LES APPROCHES DU DEVELOPPEMENT LOCAL :

Dans son ouvrage consacré aux théories du développement local, Benko (1995, 4 octobre) met en évidence deux principales approches : d'une part, une approche territoriale, qui englobe les stratégies telles que les systèmes productifs locaux (SPL), les districts industriels et les clusters ; d'autre part, une approche axée sur la régulation, centrée sur les interactions entre les différents acteurs.

2.2.8.1L'approche régulationniste

L'approche régulationniste, issue de la théorie de la régulation, se concentre sur l'analyse des relations entre les acteurs économiques. Elle cherche à expliquer les inégalités spatiales du développement économique en confrontant les caractéristiques économiques à un instant donné avec l'ensemble des structures économiques, sociales et institutionnelles. Cette méthode permet ainsi d'intégrer les dimensions temporelles et spatiales dans la compréhension des dynamiques socio-économiques, en mettant particulièrement l'accent sur la dimension spatiale dans les relations entre acteurs.

Cette approche étudie le développement local en se fondant sur la proximité organisationnelle, où l'intensité des interactions entre les agents joue un rôle clé dans la structuration des espaces. Elle dépasse donc la seule proximité géographique.

Des économistes comme Leborgne, Lipietz, Veltz, Stopper ou encore Harrison ont approfondi cette perspective, soulignant que la proximité géographique ne suffit plus à expliquer la structuration spatiale. Ils s'intéressent davantage aux modes d'organisation et de spatialisation des entreprises, ainsi qu'aux formes de régulation des relations intra- entreprises (entre l'entreprise et ses salariés) et inter-entreprises.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Cette approche a donné naissance à deux concepts fondamentaux et étroitement liés :

A.Le réseau : selon Vachon (1994), il s'agit de « l'ensemble des structures formelles et informelles par lesquelles transitent des informations de toute nature entre les acteurs évoluant dans une même sphère d'activité ou sur un même territoire. Ces structures ne concentrent pas le pouvoir ; elles relient des acteurs — des individus capables et désireux de prendre des initiatives — renforçant leurs liens et créant une complicité qui les pousse à agir collectivement ».

En résumé, un réseau désigne un groupe d'acteurs qui nouent entre eux des relations, formelles ou informelles, dans un but partagé, où chacun dépend de la présence des autres pour atteindre ses objectifs.

B.La gouvernance : concept introduit notamment par Michael Storper et Bennett Harrison, qui mettent en lumière la diversité des formes de gouvernance, dépassant les simples relations marchandes. L'organisation interentreprises peut s'inscrire dans des rapports hiérarchiques ou bien dans des coopérations partenariales.

2.2.8.2L'approche territorialisée

La seconde grande approche du développement local repose sur la proximité géographique comme facteur déterminant. Elle s'intéresse à la manière dont le territoire, en tant qu'espace physique et social, influence les dynamiques économiques.

Dans cette perspective, Georges Benko met en lumière les travaux de plusieurs économistes ayant étudié les formes de concentration spatiale des entreprises ainsi que les spécificités propres à chaque territoire. Ces recherches soulignent l'importance du cadre local dans l'organisation productive et l'émergence de dynamiques de développement.

Parmi ces travaux, on retrouve notamment :

- Les recherches sur les districts industriels, initiées par des auteurs comme G. Becattini, A. Bagnasco, C. Trigilia ou encore S. Brusco ;
- Les analyses des systèmes productifs locaux (SPL), développées en France par Bernard Pecqueur ;

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

- Et enfin, les études portant sur les milieux innovateurs, qui mettent l'accent sur l'interaction entre innovation, territoire et acteurs locaux.

2.2.8.3L'approche endogène

Cette approche considère que le développement doit venir de l'intérieur du territoire, en s'appuyant sur ses ressources propres : capital humain, savoir-faire, patrimoine local. Elle valorise la mobilisation des acteurs locaux et encourage une logique d'auto-développement, où la population participe activement à la construction de son avenir. L'objectif est de renforcer la capacité collective du territoire à se développer de manière autonome et durable.

2.2.8.4L'approche exogène (traditionnelle) :

Cette approche repose sur un développement initié par des facteurs extérieurs au territoire, tels que les investissements étrangers, les décisions de l'État ou l'intervention de grandes entreprises, elle est souvent critiquée pour sa faible prise en compte des réalités locales et pour créer des situations de dépendance, réduisant l'autonomie et l'initiative des acteurs locaux.

2.2.8.5L'approche intégrée et participative

Cette approche vise un développement global en intégrant les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale, tout en favorisant une forte participation des populations locales aux décisions, elle repose sur la concertation, l'inclusion et le partenariat entre acteurs locaux, les principes du développement durable, la participation citoyenne et la gouvernance locale.

2.2.8.6L'approche par la gouvernance

Cette approche met en avant la coordination entre acteurs publics et privés à l'échelle locale, en s'appuyant sur la négociation, le dialogue et des dispositifs contractuels. Elle vise une gestion concertée du développement, fondée sur la coopération, la transparence et le partage des responsabilités entre les parties prenantes. Son objectif est d'assurer une prise de décision collective et adaptée aux enjeux locaux.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Ces approches mettent en évidence le rôle central du territoire dans la structuration des activités économiques, en tant que support d'ancrage des compétences, de savoir-faire, de relations sociales et de coopération entre acteurs.

En somme, il est clair que le concept de développement local (DL) se distingue par sa nature multidimensionnelle et l'absence d'un modèle unique et universel. Loin d'être une formule figée, le DL émerge plutôt comme un processus dynamique, intrinsèquement lié à la volonté collective et aux forces endogènes d'un territoire.

On souligne à cet égard l'importance cruciale de la qualité des relations et de la concertation entre les acteurs locaux. C'est de cette interaction, de cet "agir ensemble" et "vivre ensemble" volontaire et organisé, que naissent de nouvelles marges de manœuvre propices à l'amélioration du bien-être général. Le développement local est donc fondamentalement un objet géographique, qui place le triptyque territoire/acteur/développement au cœur de ses préoccupations.

L'appui au développement local se base sur des principes clés : il privilégie la territorialisation plutôt que la simple décentralisation, favorise une gestion participative des décisions, et s'appuie sur la mise à disposition de ressources (appuis, conseils, formations) pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des citoyens. Enfin, la mobilisation des ressources internes et l'accès à un financement complémentaire sont essentiels pour la concrétisation des actions de développement décidées localement.

En définitive, le développement local se profile comme une démarche complexe mais essentielle, axée sur l'intégration des dimensions sociales, culturelles et économiques au sein de stratégies participatives, visant à construire et conforter des dynamiques locales au service d'un avenir plus prospère et équitable pour tous.

SECTION 3 : LE ROLE DE L'AGRICULTURE DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIALE

L'agriculture ne se limite pas à sa fonction de production alimentaire ; elle représente un moteur essentiel du développement local. Elle contribue à dynamiser les régions, à créer des emplois, à structurer les secteurs économiques et à préserver les richesses naturelles. Face aux évolutions socio-économiques et environnementales actuelles, l'agriculture s'affirme comme un domaine stratégique pour bâtir des territoires résilients, durables et inclusifs, ainsi son rôle dans le développement local est prépondérant, il constitue :

3.1. L'agriculture comme levier de développement économique local

L'agriculture génère une valeur ajoutée directe par ses productions végétales et animales, ainsi qu'une valeur indirecte grâce à son influence sur d'autres secteurs comme l'agroalimentaire, les services, le transport ou le tourisme rural. **La Banque mondiale (2008)** a démontré que dans les pays en développement, la croissance du secteur agricole est quatre fois plus efficace pour réduire la pauvreté que celle d'autres secteurs.

L'agriculture est souvent le socle économique des territoires ruraux. Elle génère des emplois directs (agriculteurs, ouvriers agricoles) et indirects (transformation, transport, commerce), et participe à la création de valeur ajoutée locale. Selon **Pecqueur (2001)**, l'agriculture territorialisée permet de créer des « ressources spécifiques » enracinées dans les caractéristiques locales : terroir, savoir-faire, identité culturelle.

À l'échelle locale, l'agriculture favorise l'ancrage économique des populations. Elle permet la création d'emplois non délocalisables, le maintien de l'activité en milieu rural et la stabilisation des habitants. Selon **Smadi Amina (2015)**, le développement agricole peut devenir un véritable vecteur de développement territorial, à condition d'être intégré à des stratégies locales complètes et participatives.

En Algérie, **Sahali (2021)** montre que les politiques publiques (PNDAR, PRAR) ont permis de structurer l'investissement agricole, renforçant ainsi l'ancrage territorial via les filières céréalière et laitière.

3.2. Renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autonomie locale

Le développement agricole local contribue directement à la sécurité alimentaire des populations. En produisant localement pour des circuits de proximité, les systèmes agricoles augmentent l'autonomie des territoires face aux fluctuations des marchés internationaux.

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

Altieri (1995) souligne que les systèmes agro écologiques, souvent mis en œuvre par des exploitations familiales, assurent une production stable, diversifiée et respectueuse des équilibres naturels.

De plus, l'agriculture familiale et de proximité met en valeur les savoir-faire locaux, renforce les identités culturelles et protège la biodiversité cultivée. Ce sont là des éléments fondamentaux pour un développement durable qui s'inscrit dans les réalités locales (**Gliessman, 2007**).

3.3. Structuration des filières et valorisation des ressources locales

Le lien entre agriculture et territoire est renforcé par les démarches de valorisation des produits agricoles. Les indications géographiques (AOP, IGP), les labels (bio, HVE), les circuits courts et les filières de qualité s'ancrent fortement dans un contexte local et valorisent les ressources endogènes. **Muchnik (2009)** parle de « construction sociale des produits », soulignant que l'agriculture devient un moyen d'identification et de cohésion territoriale. **Sahali (2016)**, dans l'analyse de la politique laitière à Tizi-Ouzou, démontre comment l'organisation territoriale des filières contribue à la cohésion locale et à la performance économique.

Les coopératives agricoles et les groupements de producteurs, en favorisant l'organisation collective, jouent un rôle central dans la mise en marché des produits locaux, dans la négociation des prix et dans la structuration des filières territoriales (**Chiffolleau, 2008**).

3.4. Un acteur clé de l'aménagement du territoire et durabilité environnementale

L'activité agricole modèle le paysage, organise l'espace rural et participe à l'entretien des écosystèmes. Les pratiques agricoles durables (comme l'agriculture biologique, l'agroforesterie ou la rotation des cultures) contribuent à préserver les ressources naturelles et à lutter contre les effets du changement climatique (**Gliessman, 2007**). À ce titre, l'agriculture joue un rôle dans la gestion des biens communs (eau, sol, biodiversité) et dans la résilience écologique des territoires.

D'après **Therond et Fares (2015)**, une meilleure intégration des politiques agricoles dans les projets de territoire permet de renforcer la cohérence entre développement

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

économique, inclusion sociale et transition écologique.

L'agriculture façonne le paysage et participe à l'aménagement du territoire. Par ses pratiques (rotation des cultures, haies, agroforesterie, polyculture-élevage), elle peut avoir un rôle positif dans la préservation de la biodiversité, la qualité des sols, la gestion de l'eau et la lutte contre le changement climatique (**Altieri, 1995**).

Les politiques publiques territoriales intègrent de plus en plus l'agriculture dans les plans d'aménagement, les schémas de cohérence territoriale, les chartes de parcs naturels, ou les projets alimentaires territoriaux (PAT), qui visent à relocaliser l'alimentation tout en renforçant les synergies, production, transformation et consommation locale (**Duru 2015**).

3.5. Innovation, circuits courts et dynamique sociale

Le développement agricole local repose également sur l'innovation sociale et organisationnelle. La prolifération des circuits courts, des marchés de producteurs, des coopératives ou des groupements d'agriculteurs contribue à redynamiser les liens entre villes et campagnes, à promouvoir la consommation locale et à renforcer la cohésion sociale. **Hubert et al. (2010)** précisent que ces dynamiques locales, lorsqu'elles sont soutenues par des politiques publiques, permettent de structurer des filières territorialisées, génératrices de valeur ajoutée et de stabilité économique.

Ces initiatives revalorisent également le métier d'agriculteur et encouragent de nouvelles vocations, particulièrement chez les jeunes.

3.6-Cohésion sociale et identité territoriale

L'agriculture renforce la cohésion sociale par le maintien du lien entre les habitants et leur territoire. Elle permet de lutter contre l'exode rural, de maintenir des services de proximité, et de favoriser la mixité intergénérationnelle. Elle contribue également à l'identité culturelle des territoires par les pratiques agricoles traditionnelles, les paysages patrimoniaux et les fêtes agricoles locales (**Léon, 2005**).

Dans de nombreux cas, les exploitations agricoles jouent un rôle social en intégrant des activités d'insertion, de formation ou d'accueil pédagogique, comme le montrent les expériences d'agriculture sociale développées en Europe (**Van Elsen, 2010**).

Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel

3.7. Résilience territoriale face aux crises

Pendant la crise du **COVID-19*****, **Sahali & Guendouzi (2022)** ont analysé le rôle de l'agriculture algérienne comme facteur de résilience territoriale et de sécurité alimentaire, malgré des contraintes présentes, la capacité d'un territoire (une région, un pays) peut surmonter les crises ou les perturbations et à s'adapter et à maintenir son fonctionnement malgré les difficultés sachant que la crise du **covid 19** a provoqué des perturbations économiques, sociales et sanitaires à l'échelle mondiale.

À la lumière de l'analyse développée dans cette troisième section, il ressort que l'agriculture joue un rôle central dans le développement local et territorial, l'agriculture territorialisée apparaît aujourd'hui comme un pilier central du développement territorial. Elle contribue à la vitalité économique, à l'aménagement durable, à la cohésion sociale ainsi qu'à l'attractivité des territoires. Pour qu'elle puisse assumer pleinement ce rôle, elle doit être appuyée par des politiques publiques adaptées (**Sahali & Hadjou, 2021**), par des dispositifs de coopération entre multiples acteurs, et par des stratégies territoriales intégrées. L'agriculture ne se résume plus à une simple activité de production : elle devient un véritable levier de construction et de structuration des territoires.

Conclusion

Ce premier chapitre a permis d'établir un cadre théorique et conceptuel solide autour de la notion d'agriculture et de son évolution en Algérie depuis l'indépendance. L'agriculture y apparaît non seulement comme une activité de production alimentaire, mais aussi comme un secteur multifonctionnel, au cœur des dynamiques économiques, sociales et environnementales des territoires. L'analyse historique a mis en lumière les différentes phases traversées par l'agriculture algérienne, marquées par des réformes agraires, une centralisation étatique, puis une libéralisation progressive, chacune ayant façonné les structures et les pratiques agricoles actuelles.

Par ailleurs, la distinction entre développement local et développement territorial a permis de souligner l'importance d'une approche intégrée, participative et adaptée aux spécificités des territoires. Ces deux concepts, bien que complémentaires, insistent sur la nécessité d'ancrer les stratégies de développement dans les ressources, les acteurs et les réalités locales pour assurer une croissance durable et équitable.

Enfin, le rôle central de l'agriculture dans ces processus de développement a été démontré à travers ses multiples contributions : levier économique générateur d'emplois et de valeur ajoutée, garant de la sécurité alimentaire, acteur d'aménagement du territoire, et vecteur de cohésion sociale et d'innovation. Pour que l'agriculture puisse pleinement jouer ce rôle, il est indispensable que les politiques publiques soient cohérentes, territorialisées et participatives, en prenant en compte les défis spécifiques liés aux ressources naturelles, aux mutations socio-économiques et aux exigences environnementales.

Ainsi, ce chapitre pose les fondations nécessaires à la compréhension des enjeux actuels et futurs du secteur agricole en Algérie, en insistant sur la nécessité d'une approche intégrée qui conjugue développement agricole, développement local et territorial, pour construire des territoires résilients, durables et prospères.

Chapitre 2

Introduction

Le rééquilibrage des investissements en faveur du développement des régions constitue un axe fondamental de la politique de renouveau rural, visant à instaurer une plus grande équité territoriale. Cette orientation stratégique s'appuie intrinsèquement sur la mise en œuvre de dispositifs efficaces de protection et de valorisation des espaces et des ressources naturelles. Toutefois, la fragilité de certaines zones, intensément affectées par des processus de dégradation significatifs, ainsi que les défis récurrents auxquels sont confrontées les populations en termes de subsistance et de sécurité alimentaire, soulignent la nécessité impérieuse d'une approche sectorielle intégrée. Cette approche doit concilier de manière synergique l'exploitation durable et la gestion rationnelle des ressources avec l'impératif de croissance économique et la préservation des écosystèmes.

Le présent chapitre se propose d'examiner ces dynamiques à travers une structuration en trois sections distinctes. La première section sera consacrée à une présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou. La deuxième section sera vouée à la présentation de l'activité de l'élevage agricole en passant par les stratégies et les politiques agricoles mises en œuvre au sein de cette wilaya. Enfin, la troisième section approfondira l'analyse de la filière caprine spécifiquement dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

SECTION 1 : PRESENTATION DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

La wilaya de Tizi-Ouzou, située sur le littoral algérien dans la partie nord-centrale du pays, constitue une région stratégique. Son principal centre urbain, la ville de Tizi-Ouzou, est localisée à approximativement 100 kilomètres à l'est d'Alger, la capitale nationale. Suite à la réforme administrative de 1984, la superficie de la wilaya a été fixée à 2 958 km². Ce territoire se distingue par une topographie prédominante de montagne, où 80% des surfaces présentent une inclinaison supérieure à 12%.

1.1. Présentation Géographique de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par une situation géographique spécifique, bordée administrativement au sud par la wilaya de Bouira, à l'est par la wilaya de Béjaïa, à l'ouest par la wilaya de Boumerdès et au nord, son ouverture sur la mer Méditerranée est significative, s'étendant sur une façade côtière de 80 km. L'organisation administrative du territoire se décline en 67 communes et 21 daïras, dont 58 sont à vocation montagneux sachant qu'elles occupent une superficie qui avoisine 150 000 ha soit 83% de la superficie totale de la wilaya.

Figure n°1 : Communes de la wilaya de Tizi-Ouzou



source : site de la wilaya de TIZI OUZOU/
<https://www.dcwztiziouzou>

Tableau 1 : organisation administrative de la wilaya de Tizi Ouzou

Daïrates	Communes relevant de la circonscription	Daïrates	Communes relevant de la circonscription
Tizi-Ouzou	-Tizi-Ouzou	Drâa-El-Mizan	-Drâa-El-Mizan -Aïn-Zaouïa -Frikat
Aïn-El-Hammam	-Aïn-El-Hammam -Aït-Yahia -Akbil -Abi-Youcef	Larbâa-Nath-Irathen	-Larbâa-Nath-Irathen -Aït-Agouacha -Irdjen
Azazga	-Azazga -Freha -Ifigha -Zekri -Yakouren	Iferhounen	-Iferhounen -Illilten -Imsouhel
Azeffoun	-Azeffoun -Aghribs -Akerrou -Ait-Chafâa	Mâatkas	-Mâatkas -Souk-El-Thenine
Béni-Douala	-Béni-Douala -Aït Mahmoud -Béni-Aïssi -Béni-Zmenzer	Makouda	-Makouda -Boudjima
Béni-Yenni	-Béni-Yenni -Iboudraren -Yatafen	Mekla	-Mekla -Aït Khellili -Soumâa
Boghni	-Boghni -Assi-Youcef -Bounouh -Mechtras	Ouacif	-Ouacifs -Aït-Boumahdi -Aït Toudert
Bouzeguene	-Bouzeguene -Beni-Zekki -Illoula-Oumalou -Idjeur	Ouadhias	-Ouadhias -Aït Bouaddou -Tizi n'tleta -Aguouni Guehrane
Drâa-Ben-Khedda	-Drâa-Ben-Khedda - Sidi-Nâamane -Tadmaït -Tirmitine	Ouaguenoun	-Ouaguenoun -Aït Aïssa Mimoun -Timizart
Tizi-Rached	-Tizi-Rached -Aït Oumalou	Tizi-Gheniff	-Tizi-Gheniff -M'kira
Tigzirt	-Tigzirt -Iflissen -Mizrana		

Source : <https://www.dcwztiziouzou.dz>

Répartition des Communes et des Villages :

La distribution des communes au sein des différents ensembles physiques de la région d'étude est la suivante :

- **Chaînes collinaires** : 4 communes
- **Dépressions** : 9 communes
- **Zones des vallées** : 11 communes
- **Massif de Kabylie** : 38 communes
- **Massif du Djurdjura** : 5 communes

1.1.1. Caractéristiques physique et Géographiques

La wilaya de Tizi-Ouzou présente un ensemble de spécificités géographiques et agro-écologiques déterminantes son territoire est subdivisé en cinq ensembles physiques homogènes distincts, dont la classification est basée sur leurs structures topographiques (se référer à la Figure 02 ci-dessous et au site web officiel : (<http://www.tiziouzou-dz.com/>)).

a) La Chaîne Côtière

Représentant 31% de la superficie totale de la wilaya, la chaîne côtière est caractérisée par des collines dont l'altitude varie entre 500 et 1 000 mètres, avec des pentes comprises entre 12% et 25%. Cette zone est propice à l'élevage de diverses espèces (bovins, ovins, caprins). Cependant, dans sa partie orientale, marquée par une densité forestière accrue, l'élevage caprin prédomine. Une activité de polyculture y est également observée.

b) Le Massif Central

Ce massif montagneux est délimité au nord et à l'est par les vallées du Sébaou, et à l'ouest par la dépression de Draa El Mizan-Ouadhias. Les altitudes y avoisinent les 1 500 mètres, avec des pentes supérieures ou égales à 25%. Cette région, dominée par le maquis et les forêts, est caractérisée par une arboriculture rustique (figuier et olivier) pratiquée dans de petites exploitations. L'élevage de petits ruminants est concentré dans la partie est de cette zone. Ces exploitations agricoles contribuent souvent au revenu des ménages, dont les activités principales se situent dans d'autres secteurs (commerce, artisanat, etc.).

c) La Zone des Vallées

Formant un cordon parallèle au littoral, ces vallées couvrent 31 059 hectares, soit 10,5% de la superficie totale. Leurs altitudes n'excèdent généralement pas 500 mètres, et les pentes, très douces, sont rarement supérieures à 12%. Cet ensemble est caractérisé par de nombreux vallons, parfois profondément incisés par une succession de ravins. La portion traversée par l'Oued Sébaou est le siège d'une agriculture irriguée intensive et d'un élevage bovin. Les surfaces agricoles utiles (SAU) des exploitations y sont suffisamment importantes pour permettre la production de fourrages (en sec et/ou en irrigué).

d) Les Vallées Centrales et la Dépression de Draa El Mizan

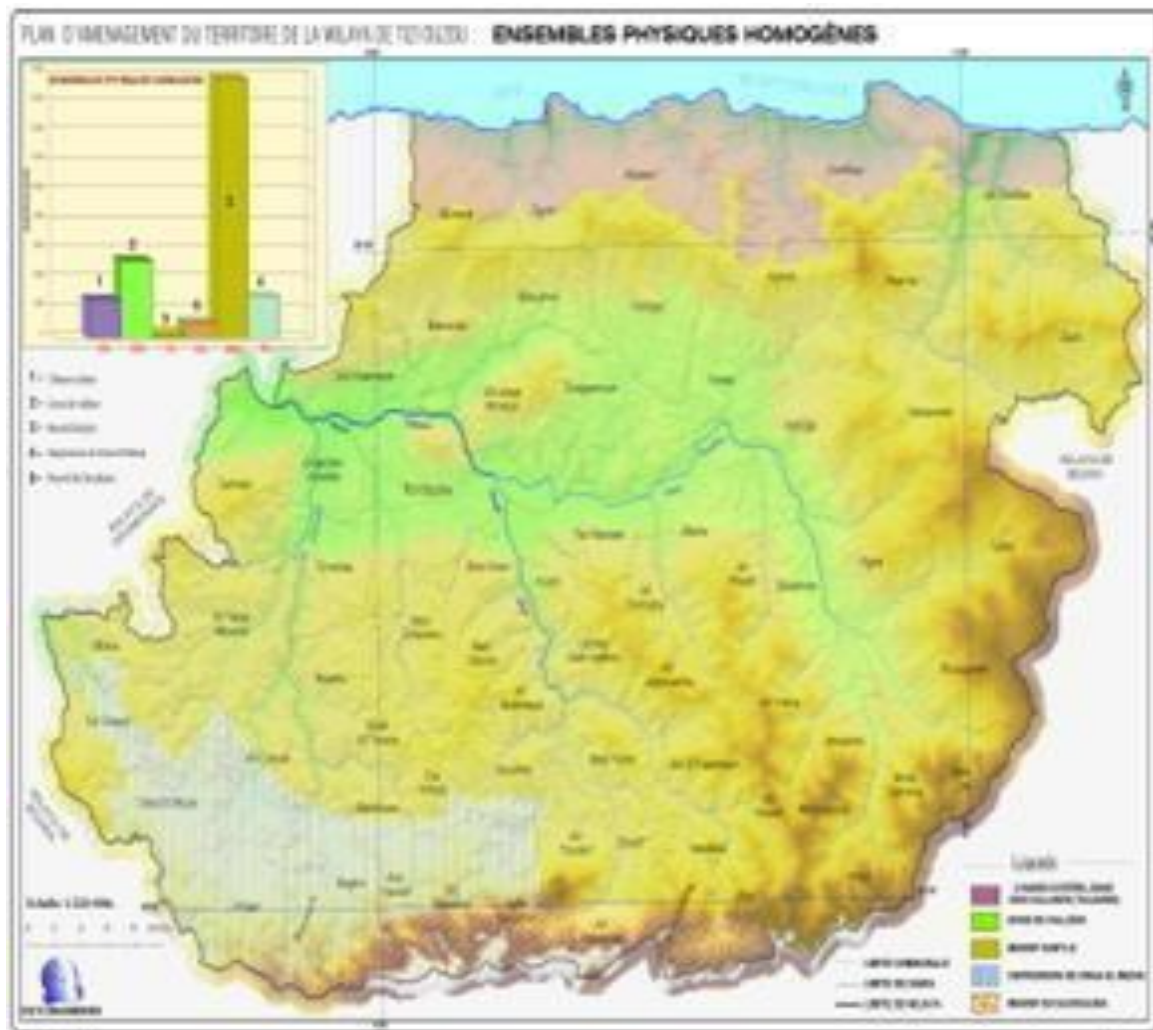
Situé au sud-ouest de la wilaya, cet ensemble ne dépasse pas 500 mètres d'altitude. Il est constitué par les vallées du Sébaou, qui aboutissent à Fréha-Azazga, et la dépression de Draa El Mizan, s'étendant jusqu'aux abords des Ouadhias. Le relief y est peu accidenté, avec des pentes très douces n'atteignant guère 12%. Cette zone abrite des terres agricoles cultivées en sec ou en irrigué, destinées au maraîchage et à la production de fourrages. Les élevages ovin et bovin y sont également présents, bénéficiant de pâturages.

e) La Chaîne du Djurdjura

La chaîne du Djurdjura, bien que souvent associée à l'ensemble de la Kabylie, n'occupe en réalité qu'une partie restreinte de la wilaya, située dans sa portion méridionale. Cette chaîne constitue la limite sud du territoire, avec des altitudes qui dépassent fréquemment les 2 000 mètres et des pentes excédant 25%. Les formations forestières y sont quasi inexistantes, cédant la place à des pâturages de transhumance dominants.

Ces zones de haute montagne représentent plus de la moitié (52%) de la superficie totale de la région d'étude, et sont caractérisées par des pentes égales ou supérieures à 25% .

Figure n°2 : ensembles physiques homogènes



Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU, CNTC boumerdes.

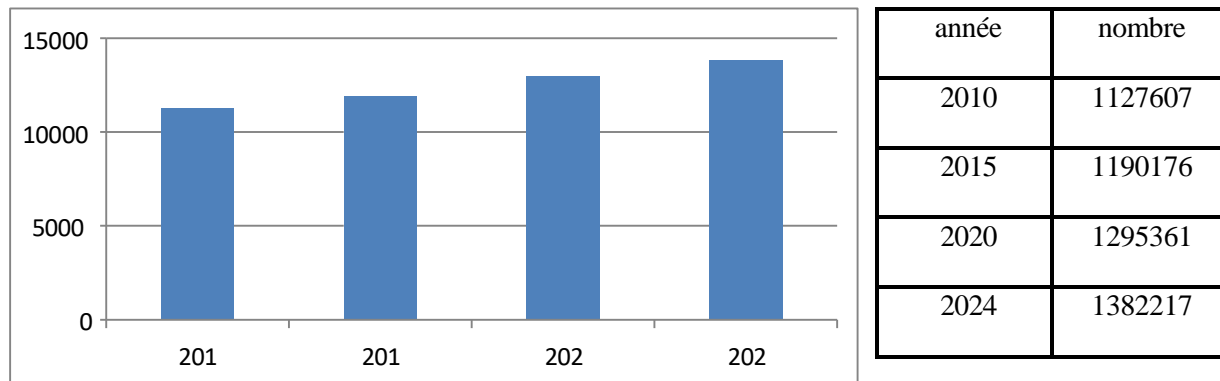
1.2. Caractéristiques Démographiques

L'analyse de la wilaya de Tizi-Ouzou révèle une paradoxale coexistence entre une superficie restreinte et un relief très accidenté, d'une part, et une forte concentration démographique, d'autre part. Avec une population de **1 127 166** habitants recensée en 2008 (source : RGPH 2008, annuaire statistique 2016), estime en 2024 à **1 382 217** habitants selon le site de ministère de l'intérieur², la wilaya présente une densité moyenne élevée de 405 habitants/km «<https://www.interieur.gov.dz>». Cette situation résulte d'un peuplement significatif des versants montagneux et des quelques plaines disponibles, sachant que la ville de Tizi-Ouzou, désignée comme chef-lieu de la wilaya,

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

enregistrait une population d'environ **150 000 habitants** en 2024 « <https://www.interieur.gov.dz> » ce qui génère le fait que la région est la plus densément peuplée d'Algérie, soulignant des enjeux particuliers en termes d'aménagement du territoire et de gestion des ressources.

Figure n°3 : évolution démographique

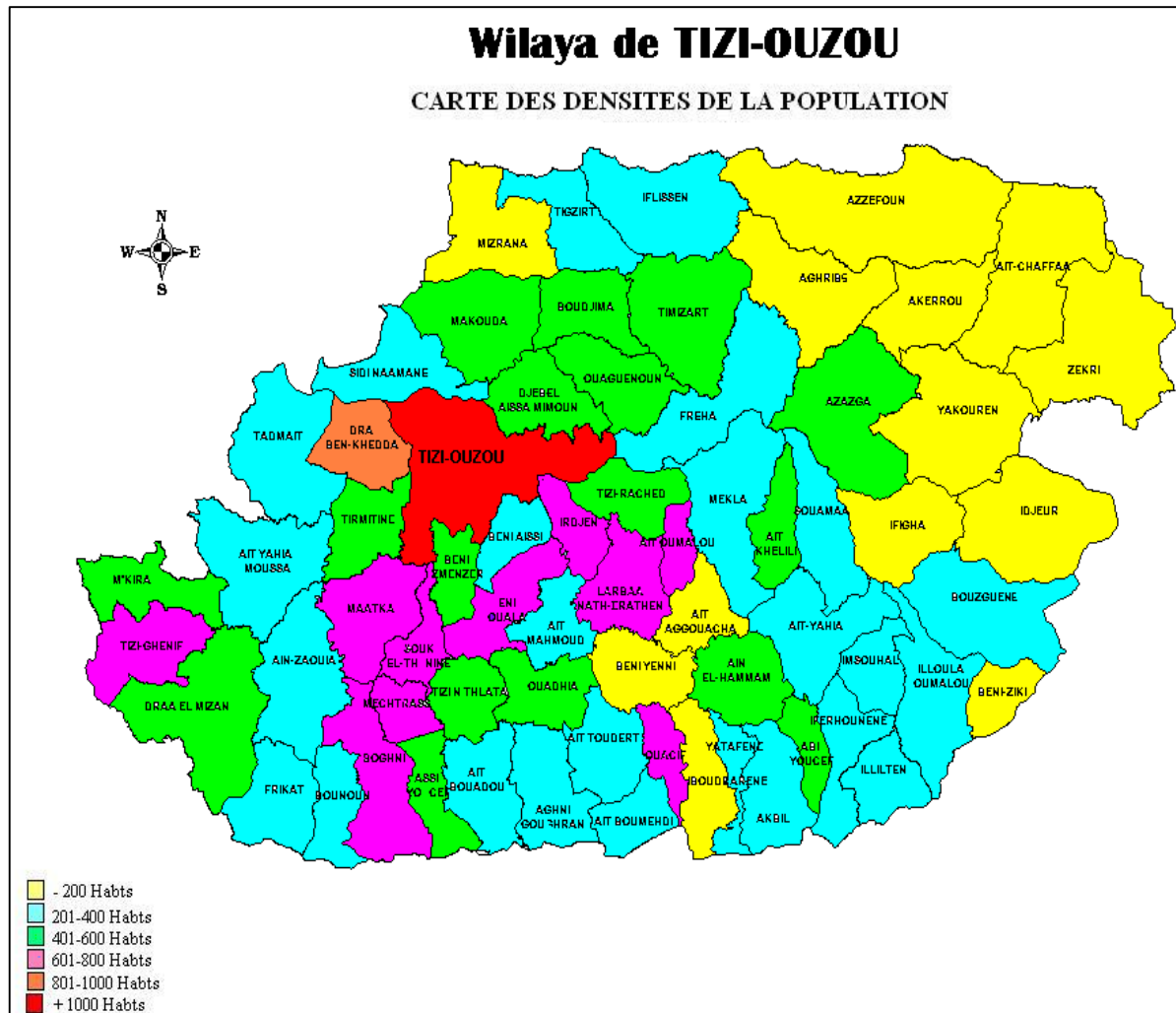


Source : site du ministère de l'intérieur <https://www.interieur.gov.dz>

Figure n°04 : répartition de la population

Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU. .

Figure n°5 : carte de densité de la population



Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU. .

1.3. Climatologie

La wilaya de Tizi-Ouzou, située au nord de l'Algérie, connaît un climat caractérisé par l'alternance d'influences polaires et tropicales, ou deux Saisons Distinctes subsiste

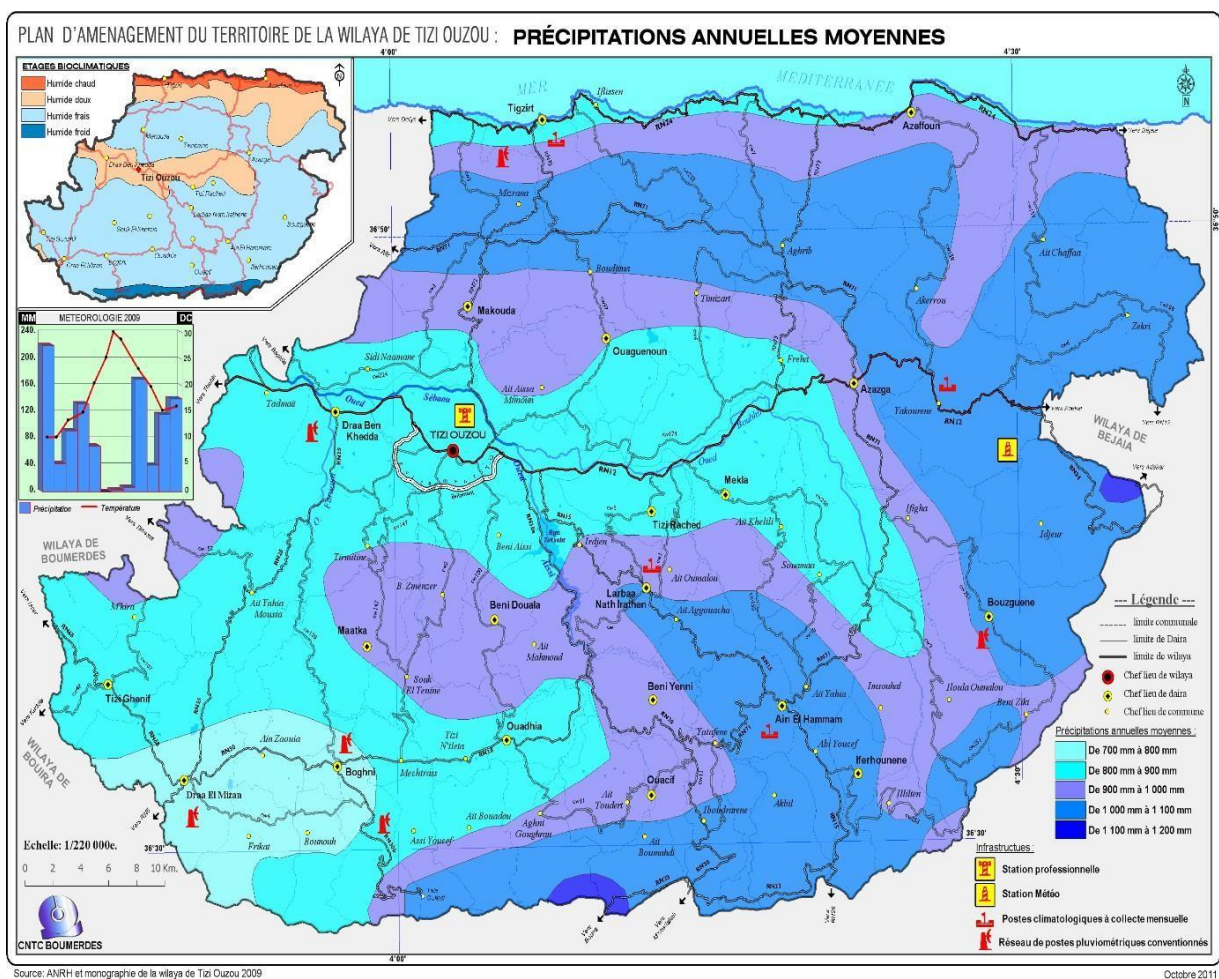
- Saison froide et humide (octobre/novembre à mars/avril) : Dominée par les masses d'air arctique, avec des températures pouvant descendre sous 0°C en montagne.
- Saison chaude et sèche (les mois restants) : Influencée par les masses d'air tropicales, avec des températures maximales dépassant parfois 45°C.

Ainsi La longue période chaude et sèche (juin à septembre) est un défi majeur pour l'agriculture pluviale. De plus, les précipitations intenses sur un relief accidenté entraînent l'érosion des sols, des inondations et des dommages aux infrastructures.

Régime des Précipitations

Les précipitations se manifestent par des averses intenses et sporadiques, avec des volumes annuels variant de 600 à 1000 mm en quelques semaines. En montagne, la pluviométrie est généralement supérieure à 700 mm/an, atteignant même plus de 1500 mm/an sur les sommets les plus élevés. La proximité de la Méditerranée tempère ces conditions avec des orages bénéfiques. (L'Office National de la Météorologie (ONM) d'Algérie).

Figure n° 06: La pluviométrie ; précipitation annuelles moyennes



Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU.

La diminution des précipitations moyennes annuelles, un indicateur du changement climatique régional, a des répercussions négatives sur les ressources en eau, se manifestant par

L'assèchement de plusieurs oueds et sources. Cette raréfaction affecte également la faune et la flore, comme en témoigne la dégradation des subéraies.

Par ailleurs, la fréquence des gelées hivernales (décembre, janvier, février) représente une contrainte significative pour l'agriculture. Elles favorisent notamment la chute prématurée des olives et constituent un facteur limitant pour le développement de certaines cultures maraîchères et d'espèces arboricoles à floraison précoce.

Enfin, les précipitations neigeuses peuvent être abondantes sur le massif du Djurdjura et l'extrémité orientale du Massif Central. (L'Office National de la Météorologie (ONM) d'Algérie).

1.4 Le Réseau Hydrographique de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Le réseau hydrographique de la wilaya de Tizi-Ouzou, comme l'ensemble des cours d'eau du nord de l'Algérie, est caractérisé par un régime hydrologique irrégulier. Durant les saisons pluvieuses, ces oueds sont fréquemment en crue et débordent de leur lit mineur, inondant les plaines alluviales. Inversement, en saison sèche, la majorité se réduit à de minces filets d'eau.

Le réseau de la wilaya est dense, bien hiérarchisé et majoritairement encaissé. L'hydrologie régionale est dominée par l'oued Sebaou, qui constitue le principal collecteur de la wilaya, drainant l'essentiel des eaux provenant du Djurdjura et de ses affluents. Le Massif Central, le Djurdjura et même la chaîne côtière sont profondément incisés par de nombreux oueds, parmi lesquels on peut citer Assif n'Boubehir, Oued-Djemaa, Assif-El-Hammam, Oued-Aissi et Oued-Ksari, ainsi que d'autres cours d'eau de moindre importance.

Compte tenu de l'importance du relief (altitudes élevées) et de la position de la wilaya dans la partie centre-est de l'Algérie du nord, la pluviométrie y est significative. Cela confère à la wilaya de Tizi-Ouzou un rôle de réservoir hydrique appréciable.

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur deux bassins versants majeurs : le bassin versant côtier Algérois et le bassin versant de l'Isser. Le bassin versant côtier Algérois est largement prédominant en termes de superficie.

La portion du bassin versant côtier algérois qui traverse la wilaya de Tizi-Ouzou se subdivise en huit sous-bassins versants : côtier Tigzirt, côtier Cap Sigli, Oued Sebaou amont, Oued Sebaou Rebta, Sebaou Sebt, Sebaou maritime, Oued-Aissi et Oued Bougdoura. Quant au

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

bassin versant de l'Isser, qui n'occupe qu'une partie infime du territoire de la wilaya, il est uniquement représenté par les sous-bassins versants de l'Isser maritime.

1.4.1 : Ressources Hydriques de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un potentiel hydrique de surface substantiel, bien que seule une fraction minime en soit actuellement exploitée. Les principales sources d'eau de surface proviennent des écoulements des oueds Sebaou, thakhoukhth et Bougdoura, qui drainent la majeure partie du territoire, ainsi que de nombreux petits oueds côtiers.

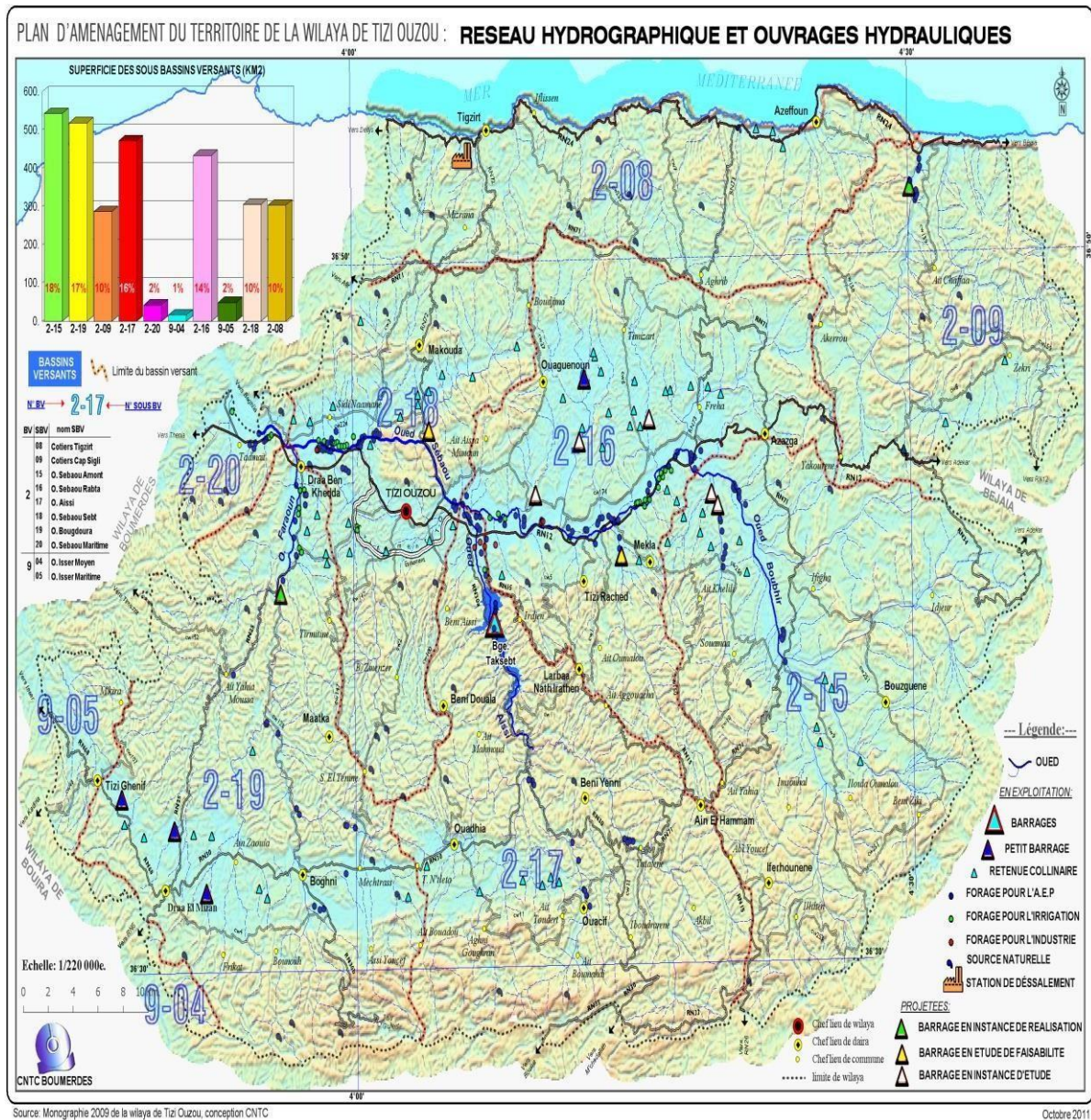
1.4.2 : Mobilisation des Ressources en Eau

Les ressources en eau mobilisées se répartissent comme suit :

- **Barrages** : Le volume total des eaux de surface de la wilaya est estimé à un milliard de mètres cubes (Gm³). Environ 187,43 millions de mètres cubes (Mm³) sont actuellement mobilisés grâce aux barrages de Taksebt, Djebble, Draâ-Mizan, et Tizi-Ghenif.
- **Retenues Collinaires** : La wilaya compte 73 retenues collinaires, majoritairement construites dans les années 1980 dans le cadre d'un programme d'hydraulique de petite et moyenne envergure. Leur capacité cumulée s'élève à 5,09 hectomètres cubes (hm³).
- **Ressources en Eau Souterraines** : Les eaux souterraines de la wilaya de Tizi-Ouzou sont principalement concentrées dans la **nappe alluviale de l'oued Sebaou**. Cette nappe est alimentée par l'infiltration directe des eaux de pluie (dont la moyenne annuelle est d'environ 1000 mm), des crues de l'oued et de ses affluents.
- **Forages et Puits** : Selon l'inventaire de 2016, 195 forages sont recensés dans la wilaya, dont 168 sont opérationnels. Le volume total mobilisé par les forages et puits est de 79 hm³/an, destiné à l'alimentation en eau potable (AEP), l'alimentation en eau industrielle (AEI) et l'irrigation.

Sources : La wilaya de Tizi-Ouzou possède un grand nombre de sources, principalement situées sur le flanc nord du Djurdjura. Elles sont généralement utilisées pour l'approvisionnement en eau potable des populations montagnardes isolées. Un total de 1031 sources a été recensé à travers la wilaya en 2016, dont 90 sources importantes avec un débit global estimé à 731,87 litres par seconde (l/s) «<https://interieur.gov.dz> »

Figure n° 7 : La carte du réseau hydrographique



Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU.

1.5 : Occupation des Sols dans la Wilaya

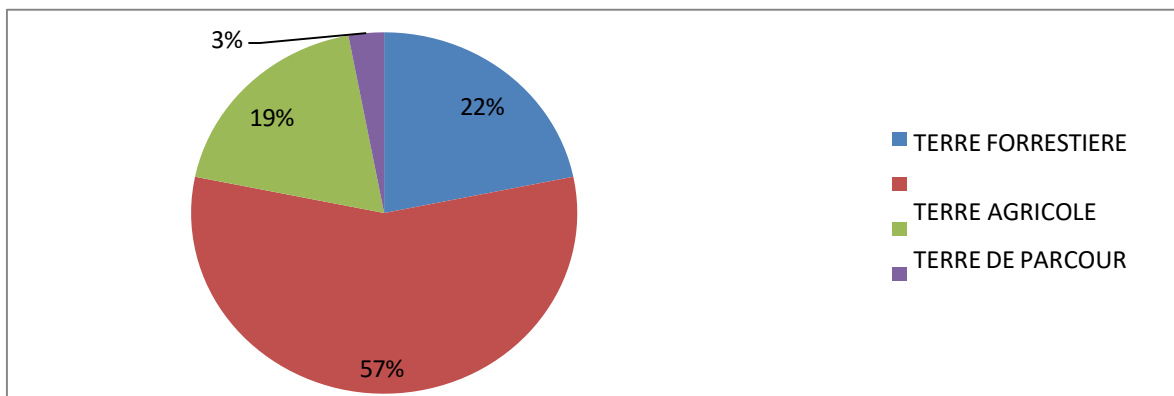
La répartition des terres au sein de la wilaya est la suivante :

Source : Les rapports de la Direction des Forêts de la Wilaya de Tizi Ouzou (2018)

Terres forestières : Elles englobent les forêts, les maquis et les zones de reboisement, totalisant une superficie de 64 093 hectares (Ha). Cela représente un taux de boisement de 22 % pour la wilaya.

- Terres agricoles : Ces terres, incluant les cultures associées aux parcours, couvrent une superficie significative de 168 696 Ha, soit 57 % de la superficie totale de la wilaya.
- Parcours (hors SAU) : Ces zones occupent 56 446 Ha, correspondant à 19 % du territoire de la wilaya.
- Terres improductives : Elles s'étendent sur 8 061 Ha, ce qui représente 3 % de la superficie totale de la wilaya.

Figure n° 8: Répartition générale des terres au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : La conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou (2018)

Figure n°9 : Carte d'occupation des sols de la wilaya de TIZI-OUZOU



Source : La conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou (2018)

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

La répartition des terres dans la wilaya de Tizi Ouzou met en lumière plusieurs dynamiques importantes :

Les terres agricoles, qui couvrent 57 % du territoire (soit 168 696 hectares), confirment la forte vocation agro-pastorale de la région. Cette prépondérance traduit l'importance socio-économique de l'activité agricole, notamment l'arboriculture méditerranéenne (olivier, figuier) qui s'adapte bien au relief accidenté et au climat local.

Les terres forestières, représentant 22 % de la superficie totale (64 093 hectares), englobent les forêts naturelles, les maquis et les zones de reboisement. Ce taux de boisement est significatif et reflète le rôle écologique majeur de ces espaces, notamment dans la lutte contre l'érosion, la régulation hydrique, la fixation du carbone et la préservation de la biodiversité, en particulier dans les zones montagneuses du Djurdjura.

Les parcours (hors SAU) occupent 19 % du territoire (56 446 hectares). Ces espaces, souvent en milieu semi-aride ou à faible potentiel agricole, sont destinés au pâturage extensif. Toutefois, ils sont vulnérables à la dégradation des sols et nécessitent une gestion adaptée pour éviter la désertification.

Les terres improductives, limitées à 3 % de la superficie (8 061 hectares), témoignent d'une utilisation relativement efficiente du territoire, bien qu'elles puissent correspondre à des zones à forte pente, érodées, ou urbanisées, ne participant plus aux fonctions agricoles ou naturelles.

Cette répartition, fondée sur les données de l'Annuaire Statistique de la Wilaya de Tizi Ouzou – Année 2018 (source : Scribd – **Annuaire Statistique Tizi Ouzou 2018**), met en évidence une pression croissante sur les terres agricoles et forestières. Elle souligne la nécessité de politiques de gestion durable des ressources foncières, en particulier dans un contexte de changement climatique, de croissance démographique et d'urbanisation croissante.

1.6 : Potentialités Matérielles de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi Ouzou, dispose de nombreuses potentialités matérielles qui en font une région stratégique tant sur le plan économique qu'environnemental. Dotée d'un relief montagneux appartenant au massif du Djurdjura, elle bénéficie d'un couvert forestier

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

important, de terres agricoles fertiles et de ressources hydriques relativement abondantes. Son climat méditerranéen, caractérisé par des hivers humides et des étés secs, favorise le développement d'une agriculture diversifiée, notamment l'arboriculture (olivier, figuier, vigne) et certaines cultures maraîchères. Par ailleurs, son réseau de routes, ses infrastructures éducatives, ainsi que ses richesses naturelles et paysagères, constituent des atouts majeurs pour le développement durable, l'agro-tourisme et les industries locales.

1.6.1. Énergie et Mines

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose de ressources minières variées, identifiées par des indices et gisements localisés comme suit :

- Calcaires et dolomies : Présents dans la partie sud de la wilaya.
- Marbres : Situés au centre de la wilaya.
- Grès : Repartis le long du littoral et dans la partie orientale de la wilaya.
- Argiles : Découverts dans la zone centrale, s'étendant d'est en ouest.
- Tuf : Suivant une direction nord-est/sud-ouest.

Source : Ministère de l'Énergie et des Mines – Direction des Mines (rapports régionaux sur les potentialités minières par wilaya 2010)

Ces substances sont principalement valorisées dans l'industrie des matériaux de construction, servant de matières premières pour la production de ciment, de briques, de pierres de construction et de sables.

1.6.2. Ressources Énergétiques et Autres Potentialités de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou, bénéficie de ressources énergétiques et naturelles diversifiées qui constituent un potentiel important pour son développement économique. Sur le plan énergétique, la région exploite principalement des ressources hydroélectriques grâce à ses nombreux cours d'eau et barrages, Par ailleurs, la wilaya possède des ressources minières variées, qui offrent des opportunités dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Ces atouts naturels, combinés à un tissu agricole riche et à un potentiel touristique, font de Tizi-Ouzou une région à fort potentiel de développement durable, parmi ces ressources on peut citer ce qui suit :

***Électricité** : À la fin de l'année 2024, la wilaya de Tizi-Ouzou a atteint un taux de raccordement à l'énergie électrique de 97 %. Cette progression résulte de la mise en œuvre de programmes d'électrification et du raccordement de nouvelles clientèles.

Source : copy right c 2025- la dépêche de Kabylie

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

***Gaz Naturel**

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de plusieurs programmes de distribution publique de gaz naturel, visant à étendre l'accès à cette énergie à l'ensemble du territoire, y compris les zones rurales. Cette initiative représente un enjeu majeur pour les pouvoirs publics, qui cherchent à améliorer les conditions de vie des populations rurales. En 2024, le taux d'alimentation en gaz naturel dans la wilaya s'élevait à 76,00%.

Source : copy right c 2025- la dépêche de Kabylie

***Forêts :**

La wilaya de **Tizi-Ouzou** est dotée d'une **richesse naturelle considérable**, caractérisée par une **biodiversité floristique et faunistique importante**. La superficie forestière de la wilaya est estimée à **112 180,64 hectares**, répartie sur une superficie globale de **258 252,13 hectares**, ce qui représente un taux de boisement de **près de**

38 %. Cette couverture forestière comprend environ **45 195 hectares de forêts denses** et **66 985 hectares de maquis**, selon les données de la **Direction des Forêts de la wilaya 2023**.

***Pêche :**

Avec une façade maritime de 85 km, représentant environ 7 % du littoral algérien, la wilaya de Tizi-Ouzou couvre cinq communes côtières : Tizirt, Azeffoun, Iflissen, Mizrana et Aït Chaffa. Cette zone littorale, bien que limitée en superficie par rapport à d'autres régions côtières, dispose d'un potentiel halieutique important, notamment grâce à la richesse de son plateau continental et à la diversité de ses espèces marines (La Dépêche de Kabylie, 2021).

En 2023, selon la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques de Tizi-Ouzou, la wilaya a enregistré une production halieutique totale de 998,623 tonnes, soit une nette progression par rapport à l'année 2022 (574 tonnes). Cette augmentation est attribuée à l'intensification des efforts de modernisation de la flotte, à l'appui aux pêcheurs artisanaux et aux investissements en infrastructures portuaires (Le Courrier d'Algérie, 2023).

***Industrie :**

La wilaya de Tizi-Ouzou ne possède qu'une zone industrielle opérationnelle, située à Oued-Aïssi, complétée par 17 zones d'activités réparties sur son territoire.

* Réseau Routier :

Le réseau routier de la wilaya de **Tizi-Ouzou** se distingue par sa **densité remarquable**, totalisant un linéaire de **4 809 kilomètres**, réparti entre routes nationales, chemins de wilaya et chemins communaux (Algérie Éco, 2025). Toutefois, une part substantielle de cette infrastructure est aujourd'hui confrontée à un **état de dégradation avancé**, particulièrement au niveau des chemins communaux, qui constituent la majorité du réseau.

Le détail de la composition du réseau routier se présente comme suit :

- **Routes Nationales (RN)** : avec **621 km**, cette catégorie affiche un état relativement satisfaisant pour une portion significative du linéaire, puisque **356,098 km** sont jugés en bon état.
- **Chemins de Wilaya (CW)** : sur un linéaire total de **639,913 km**, **415,363 km** sont répertoriés en bon état, témoignant d'une meilleure préservation par rapport aux voies communales.
- **Chemins Communaux (CC)** : représentant la majorité du réseau avec **3 548 km**, une part considérable de ces voies demeure **non revêtue et/ou en mauvais état**. Ces routes constituent l'essentiel des **55 % du réseau routier global jugé vétuste** par les autorités locales (Algérie Éco, 2025).

En somme, la wilaya de Tizi-Ouzou se distingue par ses atouts naturels, économiques et humains : un relief montagneux aux paysages variés, un riche patrimoine forestier, un littoral exploitable, ainsi qu'un réseau routier dense, malgré certaines insuffisances structurelles. Sa diversité géographique et climatique, associée à un tissu social actif et solidaire, en fait un territoire à fort potentiel de développement durable.

Parmi les secteurs clés de cette dynamique figure sans conteste l'agriculture, activité traditionnelle profondément ancrée dans les pratiques locales. Le territoire offre un cadre favorable à l'arboriculture (notamment l'oléiculture), à la culture maraîchère en zones irriguées, ainsi qu'à l'élevage, avec des effectifs importants en bovins, ovins et caprins. Cette richesse agro-pastorale représente non seulement un levier économique local, mais aussi un enjeu stratégique en matière de sécurité alimentaire, d'emploi rural et de préservation des savoir-faire ancestraux.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

L'étude du secteur agricole et de l'élevage dans la wilaya permettra ainsi de mieux comprendre les défis et opportunités d'un développement intégré et durable, à l'échelle locale et régionale.

SECTION 2 : L'ACTIVITE DE L'ELEVAGE DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

L'élevage est essentiel pour la sécurité alimentaire, surtout dans les régions isolées et montagneuses, comme le soulignent Alary et al. (2011). Pour y parvenir, les éleveurs adoptent différentes stratégies de gestion, qui dépendent de leurs ressources et du contexte agro-écologique et socio-économique en constante évolution. Ce contexte pose d'ailleurs des défis importants à la pérennité de l'élevage en milieu rural et à la capacité des communautés locales à faire face aux changements.

Dans les zones accidentées où les terres cultivables sont rares, un système agropastoral spécifique s'est développé. Il combine l'élevage extensif, l'agriculture pluviale et l'arboriculture, avec l'élevage sylvopastoral comme pilier central.

Concernant l'élevage bovin (laitier ou pour la viande), les pratiques ont profondément évolué. On observe une utilisation accrue d'aliments concentrés, le recours à l'insémination artificielle, l'introduction de races plus productives et le développement progressif de systèmes d'élevage intensifs. En revanche, les changements dans l'élevage des petits ruminants sont restés plus limités, se traduisant principalement par l'intégration de concentrés dans l'alimentation, sans bouleversements majeurs des systèmes traditionnels.

2.1. Le Développement de l'Élevage à Tizi Ouzou : Entre Politiques Officielles et Réalités Locales

À partir de 1971, l'État algérien a initié des programmes de développement de l'élevage bovin, ovin et caprin, notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou, dans le but d'augmenter le potentiel productif des ruminants (MARA, 1971 cité par MOUHOUS Azedine p24) «MARA, 1971. MAP, 1986. Cité par MOUHOUS Azedine p24 (Thèse de doctorat) ». Sachant que la Kabylie abrite une population majoritairement jeune et rurale, l'élevage y reste une activité cruciale. Cela a incité le gouvernement algérien à instaurer des mesures législatives et institutionnelles « Loi n°04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagne dans le cadre du développement durable » pour valoriser ces zones montagneuses et rurales, en s'appuyant sur leurs ressources humaines et naturelles.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Cependant, l'efficacité de ces politiques a été limitée par une connaissance insuffisante des pratiques d'élevage locales et du contexte géographique. En réponse à ce constat, des études ont été lancées dès 2009 pour mieux caractériser ces territoires (Sahli, 2010).

2.2. Priorité à la Filière Laitière et Défis de Durabilité

Au cours des quinze dernières années, les politiques agricoles algériennes ont principalement ciblé le développement de la filière laitière. L'objectif est clair : stimuler la production nationale de lait et réduire la dépendance aux importations, en particulier de lait en poudre. Pour ce faire, un système de subventions a été mis en place, récompensant les éleveurs pour chaque litre de lait produit (12 DA/LT) «ANSEJ : agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes. Dans ce dispositif, le jeune promoteur contribue au financement du projet à hauteur de 10%. Le gros sera financé par l'ANSEJ et la banque » et pour chaque vache issue d'insémination artificielle (10 000 DA + 50 000 DA) (Selon la subdivision agricole de ouacif). Depuis 2008, ces aides ont été étendues à d'autres filières, comme l'élevage caprin laitier.

En parallèle, l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes)⁴ a joué un rôle en soutenant l'emploi des jeunes via un financement triangulaire (État–banque–bénéficiaire) pour l'achat de vaches laitières importées et d'équipements. Si ces mesures ont permis une certaine relance du secteur, elles soulèvent néanmoins des questions quant à leur durabilité, en raison d'une dépendance persistante vis-à-vis des intrants et matériels d'importation.

2.3. Élevage bovin, ovin et place de l'élevage caprin dans la wilaya de TIZI OUZOU :

L'élevage (bovin, ovin, caprin) constitue l'activité agricole dominante dans la région. En 2010, la région comptait environ 340 000 têtes de bétail, dont 98 600 bovins, de 184 000 ovins et de 57 300 caprins (DSA, 2011), pour passer à un effectif de 222.772 en 2018 dont 70.274 bovins, de 113.669 ovins et de 38.829 caprins (DSA, 2019), afin d'atteindre un total de 257.732 têtes en 2022 dont 89.640 bovins, de 127.468 ovins et de 40.624 caprins (DSA, 2023), avec une densité animale de 0,7 UBT/ha.

L'élevage bovin, ovin et caprin est une activité clé dans la wilaya de Tizi Ouzou. En 2010, la région comptait 340 000 têtes de bétail, mais cet effectif a diminué à 222 772 têtes en

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

2018, avant d'atteindre 257 732 têtes en 2022. Cette évolution montre une baisse initiale suivie d'une reprise, notamment pour les bovins et les ovins. Les bovins ont augmenté de manière significative entre 2018 et 2022, passant de 70 274 à 89 640 têtes, tandis que les ovins ont aussi augmenté, bien que de manière plus modérée.

Les caprins, en revanche, ont connu une stagnation, avec une légère hausse de 38 829 têtes en 2018 à 40 624 en 2022. La densité animale en 2022 est de 0,7 UBT/ha, ce qui indique une pression modérée sur les terres agricoles. Cette dynamique témoigne d'une adaptation progressive du secteur face aux défis économiques et environnementaux.

La SAU représentait 98 800 ha, soit 40 % de la surface régionale, mais seulement 2 % était irriguée. Les pâturages et forêts s'étendaient sur 142 000 ha. La production laitière atteignait 80 millions de litres, plaçant la région au second rang national, tandis que la production de viande rouge connaît une évolution continue (DSA, 2023), le tableau suivant nous donne une situation claire sur l'effectif, la production laitière et la production de viande rouge entre 2015 à 2023, suivis de trois schémas qui vont mettre en évidence la place de l'élevage caprin et son rôle dans le développement de la wilaya en général et dans l'agriculture de l'élevage en particulier.

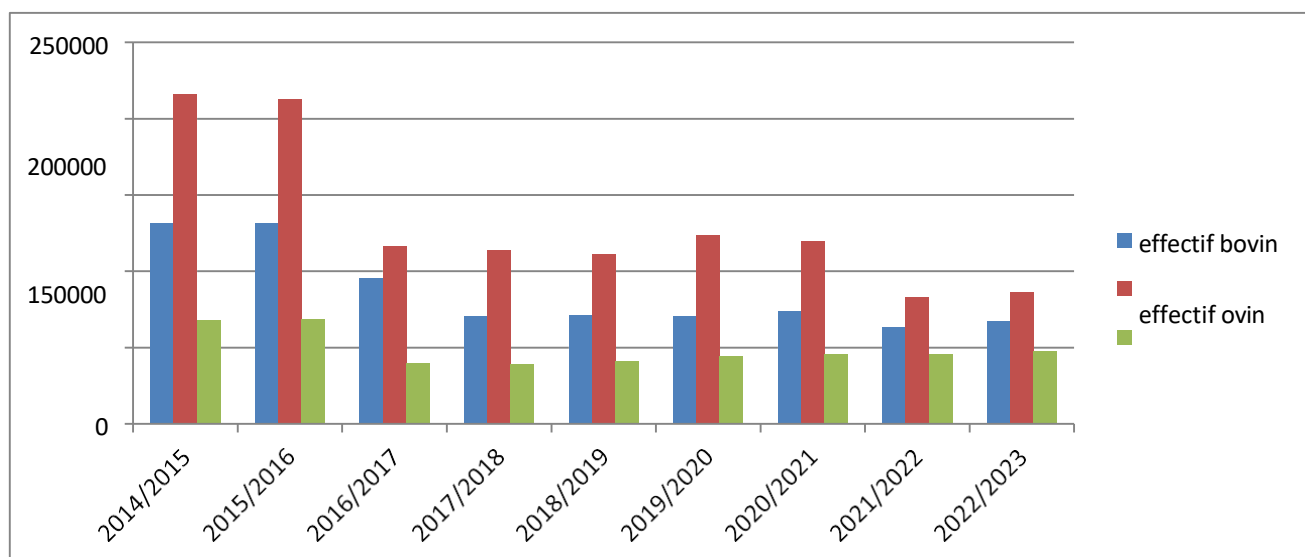
Tableau n°02 : l'effectif bovin, ovin et caprin 2015/2023

année	Effectif bovin	Effectif ovin	Effectif caprin
2014/2015	131754	215949	67557
2015/2016	131832	212725	68609
2016/2017	95346	116348	39470
2017/2018	70274	113669	38829
2018/2019	70998	111413	40720
2019/2020	70553	123310	44381
2020/2021	73904	119527	45831
2021/2022	63503	82740	45845
2022/2023	66981	86002	47260

Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Figure n°10 : effectifs bovin, ovin et caprin dans la wilaya de tizi ouzou 2015/2023



Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Entre 2014 et 2023, les effectifs des trois principales catégories de bétail (bovins, ovins, caprins) ont évolué de manière marquée, notamment en raison d'une crise sanitaire survenue en 2016/2017, liée au virus influenza H7N1.

Les effectifs bovins ont connu une chute importante, passant de plus de 130 000 têtes en 2014/2015 à moins de 70 000 en 2017/2018. Après cette baisse, les effectifs sont restés relativement stables autour de 70 000 têtes jusqu'en 2020/2021. Une nouvelle diminution a été constatée en 2021/2022, avec seulement 63 503 têtes, suivie d'une légère reprise en 2022/2023, où l'effectif a atteint 66 981 têtes. En somme, les effectifs bovins ont presque diminué de moitié pendant cette période.

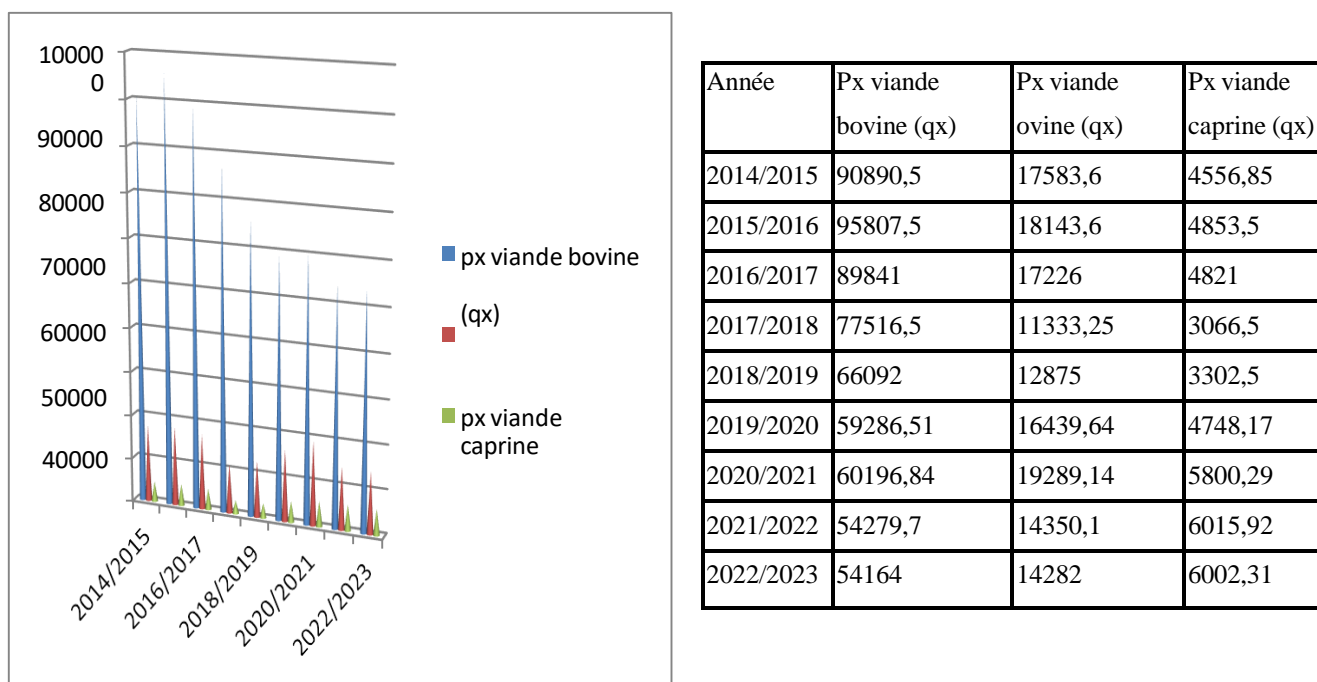
Du côté des ovins, une chute similaire a eu lieu en 2016/2017, où l'effectif est passé de 212 725 à 116 348 têtes. Bien qu'une légère reprise ait eu lieu dans les années suivantes, les effectifs ont continué à diminuer, atteignant seulement 86 002 têtes en 2022/2023, soit une réduction de plus de 50 % par rapport aux chiffres de 2014/2015.

Enfin, les caprins ont subi une baisse notable en 2016/2017, passant de 68 609 à 39 470 têtes. Toutefois, depuis 2017/2018, leur effectif a montré une tendance à la reprise, atteignant 47 260 têtes en 2022/2023. Bien qu'ils n'aient pas retrouvé les niveaux de 2014/2015, leur croissance a été constante ces dernières années.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Ainsi, l'évolution des effectifs du bétail entre 2014 et 2023, montre des changements significatifs, influencés par des crises sanitaires, mais aussi des reprises et des périodes de stabilité.

Figure n°11 : production viande, bovin, ovine et caprin dans la wilaya de tizi ousou 2015/2023



Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Évolution des quantités de viandes rouges produites (2014–2023)

La production de viande bovine a connu une baisse continue après un pic enregistré en 2015/2016 (95 807,5 qx), chutant à 54 164 qx en 2022/2023, soit une diminution d'environ 43 %. Cette tendance pourrait refléter une réduction de l'offre, une réorientation de la filière ou un recul de la demande liée au pouvoir d'achat.

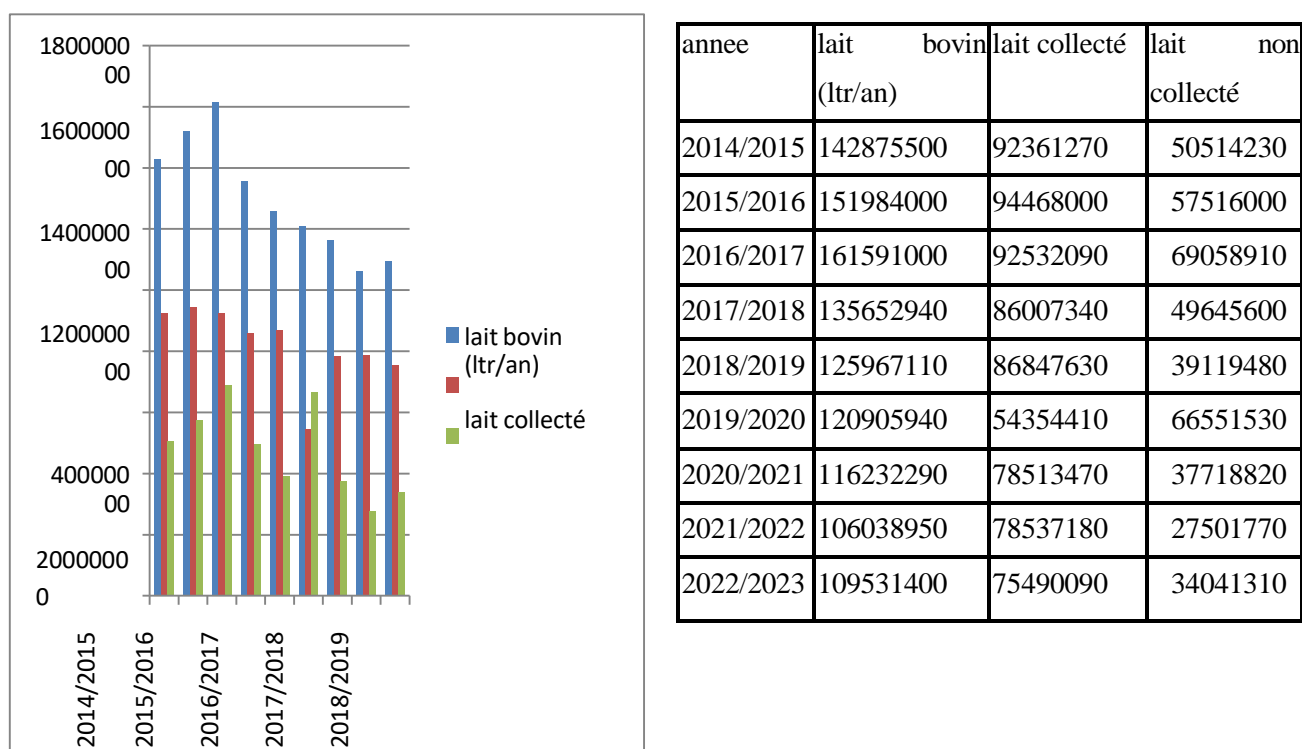
La production de viande ovine a, quant à elle, évolué de manière irrégulière. Après un niveau de 17 583,6 qx en 2014/2015, elle a connu une chute importante en 2017/2018 (11 333,25 qx), un rebond en 2020/2021 (19 289,14 qx), puis une nouvelle baisse pour atteindre 14 282 qx en 2022/2023. Cette instabilité s'explique probablement par des facteurs climatiques, des variations saisonnières ou des effets liés aux événements religieux.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

En revanche, la production de viande caprine affiche une tendance légèrement haussière, passant de 4 556,85 qx en 2014/2015 à 6 002,31 qx en 2022/2023, soit une progression de 32 %. Cette croissance modérée et régulière pourrait s'expliquer par une demande stable et un marché de niche moins exposé aux fluctuations conjoncturelles.

En résumé, la production de viande bovine est en forte baisse, celle de viande ovine est instable, tandis que la viande caprine progresse lentement mais de manière plus régulière.

Figure N°12 : production de lait bovin, ovin, caprin 2015/2023



Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Évolution de la production et de la collecte de lait bovin (2014–2023)

La production totale de lait bovin a connu une hausse jusqu'en 2016/2017, atteignant un pic de 161,6 millions de litres. Depuis, elle enregistre une baisse régulière, pour se situer à 109,5 millions de litres en 2022/2023, soit une diminution d'environ 32 %. Cette régression peut être attribuée à plusieurs facteurs : réduction du cheptel laitier, hausse du coût des intrants, sécheresse, ou encore désintérêt des éleveurs face à une rentabilité jugée insuffisante.

Malgré cette baisse de production, les performances de la collecte se sont légèrement améliorées. Le taux de collecte est passé de 64,6 % en 2014/2015 à 68,9 % en 2022/2023, traduisant une meilleure efficacité du système, réduisant ainsi les pertes et le gaspillage.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

En termes de volume, la collecte est restée relativement stable entre 75 et 94 millions de litres par an, avec un pic en 2015/2016. Toutefois, une chute notable a été enregistrée en 2019/2020 (54,3 millions de litres), probablement liée à une crise logistique ou sanitaire. Depuis, une reprise partielle s'est opérée, avec des volumes de collecte revenus autour de 75 à 78 millions de litres.

Quant au lait non collecté (écarts, pertes, autoconsommation), il présente une évolution irrégulière. Le volume non collecté a atteint un maximum en 2016/2017 avec près de 69 millions de litres (plus de 42 % de la production). Depuis 2020/2021, la situation s'améliore nettement, les pertes étant ramenées à environ 27 à 34 millions de litres.

En résumé, la production laitière bovine est en recul, probablement en raison de contraintes économiques et structurelles. Toutefois, l'organisation de la collecte s'est renforcée, ce qui a permis de mieux valoriser la production disponible. Il reste essentiel de soutenir les éleveurs, d'améliorer l'accès aux intrants et de renforcer la logistique pour relancer durablement la filière laitière.

2.3.1. La taille des troupeaux

La taille des troupeaux dans wilaya varie considérablement en fonction des ressources disponibles pour les éleveurs. Si quelques familles dépendent des grands troupeaux comme source principale de revenus, la majorité des exploitations se composent de troupeaux de taille moyenne ou petite, générant des revenus soit principaux, soit complémentaires.

Les éleveurs de bovins adoptent de plus en plus des systèmes d'élevage dits "hors- sol" «**Mouhous A. (2015)** – Systèmes d'élevages ruminants en zone de montagne et dynamique d'adaptation des éleveurs. Cas de la région de Tizi-Ouzou (Algérie) », qui tendent à devenir une source principale de revenus pour de nombreux foyers. Cette évolution se traduit notamment par une généralisation de l'alimentation à base de concentrés, devenue une pratique courante en raison de la disponibilité limitée de ressources fourragères. Les concentrés représentent ainsi la part la plus importante des dépenses engagées par les éleveurs.

Concernant le petit élevage, en particulier ovin et caprin, les systèmes extensifs demeurent majoritaires, souvent associés à une activité saisonnière, notamment durant l'été. Bien que ces systèmes soient essentiellement basés sur des parcours naturels, certains éleveurs complètent l'alimentation de leurs animaux avec des concentrés, selon les ressources disponibles.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

L'élevage ovin, quant à lui, reste essentiellement orienté vers la production de viande, avec une valorisation marginale du lait. Malgré les politiques publiques de soutien et la présence de Conditions agro écologiques relativement favorables, les populations locales continuent de faire face à des prix élevés pour la viande rouge. Par ailleurs, les laiteries locales restent fortement dépendantes des importations de lait en poudre, soulignant les difficultés persistantes à établir une filière laitière nationale intégrée et autonome.

2.3.2. Commercialisation des Produits d'Élevage

En ce qui concerne la commercialisation, la viande rouge est principalement vendue sur les marchés locaux et régionaux. Le lait de vache, quant à lui, est collecté par des centres spécialisés, souvent gérés par de grandes entreprises comme Danone et Soummam, qui le transportent ensuite vers leurs usines de transformation situées dans les wilayas voisines. Pour le lait de chèvre, la commercialisation est plus limitée et se cantonne généralement à de petites fromageries locales **Mouhous A. (2015)**.

A souligné que, malgré l'introduction de subventions en 2008, la filière du lait des petits ruminants peine à se structurer durablement et à assurer des débouchés commerciaux stables. En 2018, seules vingt-sept structures de collecte étaient recensées, un chiffre qui n'a que légèrement progressé pour atteindre vingt-neuf en 2023. Cette faiblesse des infrastructures limite le développement du marché, créant une forte incertitude pour les producteurs. En conséquence, peu d'éleveurs se spécialisent exclusivement dans l'élevage caprin, préférant adopter des systèmes mixtes combinant ovins, caprin et bovins.

2.3.3 Transformations et Évolution des Systèmes de Production

Aujourd'hui, les systèmes de production d'élevage connaissent des transformations profondes. Les avancées technologiques et techniques, associées aux politiques publiques, ont accéléré l'évolution de ces systèmes. En conséquence, l'objectif économique de l'élevage a changé, orientant les exploitations vers une plus grande ouverture au marché. On observe ainsi une transition progressive de certains systèmes extensifs vers des modèles semi-intensifs et intensifs. Ces évolutions sont amplifiées par la fragmentation des terres, un phénomène résultant de la croissance démographique et du taux élevé de propriété privée (96 %).

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Ces dynamiques montrent une adaptation de l'élevage algérien aux contraintes et opportunités du marché, tout en faisant face à des défis structurels liés à la disponibilité des terres et à l'évolution des pratiques.

Les politiques de développement de l'élevage des ruminants semblent avoir eu un impact mitigé commercialement, malgré des performances de production (lait et viande) en hausse. Entre 2000 et 2012, la production laitière est passée de 40 millions à 101 millions de litres. La production de viande, sur la même période, a augmenté de 36 000 à 95 000 quintaux pour atteindre 110 711 454 million de litres pour le lait et 74 448.31 quintaux pour la viande (DSA, 2024)

En somme, L'élevage constitue une composante essentielle de l'agriculture dans la wilaya de Tizi Ouzou, avec une dominance des filières bovine et ovine. Malgré certaines fluctuations des effectifs et une baisse de la production laitière ces dernières années, le secteur reste vital pour l'économie locale et la sécurité alimentaire. Il s'adapte progressivement aux contraintes environnementales, économiques et sanitaires, tout en bénéficiant d'un encadrement technique et d'une meilleure organisation, notamment au niveau de la collecte du lait.

Dans ce contexte, l'élevage caprin occupe une place particulière, bien que moins développée que les autres filières. Adapté aux terrains accidentés et aux conditions agro-climatiques de la montagne kabyle, il constitue une ressource précieuse pour de nombreuses exploitations familiales. Sa production, notamment en lait de chèvre, suscite un intérêt croissant en raison de sa valeur nutritionnelle et de ses débouchés potentiels dans la transformation artisanale.

SECTION 3 : ELEVAGE CAPRIN DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

L'élevage caprin constitue une composante majeure de l'agriculture dans la wilaya de Tizi Ouzou, grâce à des conditions agroclimatiques favorables et à une forte tradition pastorale. Il représente une source de revenu importante pour de nombreuses familles rurales et contribue à la sécurité alimentaire locale par la production de lait, de viande, de fromage et de peau. Néanmoins, ce secteur, bien que porteur, fait face à plusieurs défis structurels et nécessite une meilleure organisation ainsi qu'un accompagnement adapté.

Les évolutions récentes du contexte agro-économique notamment le changement climatique, la croissance démographique, le problème foncier, la libéralisation des marchés et la mondialisation ont profondément modifié les systèmes d'élevage, affectant particulièrement la filière laitière caprine. Ces transformations ont conduit les éleveurs à adapter leurs pratiques, en améliorant l'alimentation de leur cheptel à travers l'introduction de concentrés, en intensifiant la production laitière et en diversifiant leurs sources de revenus.

Dans ce contexte, plusieurs programmes de développement ont été mis en œuvre dans la wilaya, visant à renforcer la filière caprine et à améliorer les conditions de vie des populations rurales, notamment en zones isolées. À partir de 2008, les politiques de subvention à la production laitière, initialement dédiées aux bovins, ont été étendues aux caprins, dans le but de diversifier les sources de lait et d'accroître les volumes collectés. Ces mesures incitatives ont encouragé les éleveurs à adopter diverses stratégies d'adaptation, en fonction de leurs ressources en terres, en cheptel et en capital, malgré les contraintes biophysiques et socio-économiques persistantes.

Souvent qualifiée de « vache du pauvre », la chèvre joue un rôle essentiel dans l'alimentation des populations, notamment en milieu rural. Élevée principalement pour son lait, sa viande et ses poils (Hafid, 2006), elle constitue une ressource précieuse, en particulier durant les périodes de crise telles que les famines ou les conflits, où elle a souvent contribué à la survie des communautés «http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/13372/1/Almi_anness_oussama.pdf»

. Activité ancestrale profondément enracinée dans les traditions rurales, l'élevage caprin demeure particulièrement bien adapté aux régions difficiles d'accès ou aux conditions agro climatiques contraignantes. À ce titre, la wilaya de Tizi Ouzou, de par son relief accidenté et sa géographie montagneuse, offre un environnement propice au développement de cette filière.

3.1. Généralités sur le caprin dans la wilaya

L'élevage caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou constitue une activité économique essentielle pour de nombreuses familles rurales de la région. Grâce à son climat favorable et à ses terres montagneuses, la production de lait, de fromage et de viande de chèvre occupe une place prépondérante dans le tissu agricole local. Toutefois, bien que cette activité soit porteuse de nombreux avantages, elle fait face à des défis relatifs à la gestion des ressources et à l'accès aux financements. Ce secteur reste néanmoins un pilier important pour l'économie rurale de la wilaya, contribuant à la fois à l'autosubsistance et à la création de revenus.

3.1.1 Place du caprin :

Il est vrai que le caprin occupe la troisième place avec un effectif de 47200 têtes en 2023 par rapport aux bovins et à l'ovin 66981 et 86002 (stat 2024, DSA), ceci demeure du point de vue effectif, d'un autre angle de vue, le caprin présente des avantages supplémentaires par rapport aux autres ruminants pour la majorité des petits éleveurs : faibles intrants et gestion facile du système, elle est plus adaptée à la variabilité des ressources pastorales et source de revenus liquides, elles sont bien adaptées pour convertir efficacement les fourrages de qualité médiocre, les chèvres utilisent les ressources locales et résistent bien à la sécheresse et aux changements climatiques, additivement à sa viande qui constitue le principal produit de l'élevage caprin, ce qui pousse les éleveurs à vendre leurs chevreaux à des intermédiaires locaux alimentant les marchés hebdomadaires et les commerces de proximité. (**École Nationale Supérieure Vétérinaire**). (2024, 18 mai).

La commercialisation se fait principalement via des circuits courts, notamment les boucheries traditionnelles et les marchés locaux. Appréciée pour sa maigreur, sa faible teneur en graisses et son goût distinctif, la viande caprine est perçue comme une alternative plus saine, ce qui favorise son accès à des marchés de niche, notamment dans la gastronomie urbaine. Toutefois, la filière reste confrontée à plusieurs contraintes : faible productivité, gestion sanitaire insuffisante, érosion génétique, petites tailles de troupeaux, et ressources pastorales limitées. À cela s'ajoute une demande croissante, accentuant la pression sur la chaîne de valeur, dans un contexte où les programmes de soutien restent insuffisamment adaptés.

Tableau 03 : Analyse de la Place des Caprins :

année	Effectif bovin	Effectif ovin	Effectif caprin	Effectif total	Proportion du caprin
2014/2015	131754	215949	67557	415260	16.27%
2015/2016	131832	212725	68609	413166	16.61%
2016/2017	95346	116348	39470	251164	15.71%
2017/2018	70274	113669	38829	222772	17.43%
2018/2019	70998	111413	40720	223131	18.25%
2019/2020	70553	123310	44381	238244	18.63%
2020/2021	73904	119527	45831	239262	19.15%
2021/2022	63503	82740	45845	192088	23.87%
2022/2023	66981	86002	47260	200243	23.60%

Source : statistique recueillies (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Méthode : Proportion Caprin (%) = (Effectif Caprin / Effectif Total Bétail) * 100

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Les caprins restent la catégorie la moins nombreuse, mais leur proportion relative au sein du cheptel total a augmenté de 16-17% en 2014/2015 à près de 24% en 2021/2023. Leur résilience après la crise de 2016/2017 est remarquable : alors que les autres catégories stagnent ou continuent de diminuer, les caprins ont montré une croissance plus soutenue. Cette tendance pourrait indiquer un potentiel de développement pour l'élevage caprin, notamment grâce à sa plus grande adaptabilité et à la demande croissante pour ses produits.

En conclusion, bien que minoritaire en nombre absolu, les caprins ont connu une croissance proportionnelle notable et semblent jouer un rôle de plus en plus important dans le secteur de l'élevage.

3.1.2 Race et origine du caprin a l'échelle de la wilaya :

La structure génétique des troupeaux caprins dans la wilaya de Tizi Ouzou se compose principalement de races locales croisées avec des races importées telles que la Saanen, l'Alpine et la Poitevine, dont pratiquement plus de la moitié de l'effectif sont des femelles. la race Saanen demeure la plus représentée, suivie par l'Alpine. La prédominance de ces deux races s'explique notamment par leur bonne capacité d'adaptation aux conditions locales d'élevage, tant sur le plan climatique que sanitaire. Leur rusticité, leur productivité laitière élevée et leur résistance aux maladies fréquentes dans la région en font des choix privilégiés par les éleveurs cherchant à améliorer les performances de leurs troupeaux.

3.2. Évolution et répartition de l'effectif caprin a travers la wilaya :

Au fil des années, l'effectif caprin a connu une évolution marquée par des fluctuations liées à divers facteurs, tels que les politiques agricoles, les conditions climatiques et les dynamiques socio-économiques locales. La répartition du cheptel reste inégalement répartie à travers les différentes communes, avec une concentration plus forte dans les zones montagneuses où le système d'élevage extensif est le plus adapté. L'analyse de cette évolution permet de mieux comprendre les enjeux liés à la valorisation de la filière caprine et à la durabilité de l'élevage dans cette région à fort potentiel.

3.2.1. évolution de l'effectif caprin dans la wilaya :

L'élevage caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou, région montagneuse de la Kabylie, constitue une activité traditionnelle et importante pour les populations locales. Historiquement extensif, il reposait sur le pâturage en zones forestières et assurait un complément de revenus aux ménages.

Malgré une augmentation nationale du cheptel caprin entre 1992 et 2011, la progression de la production laitière est restée modeste.

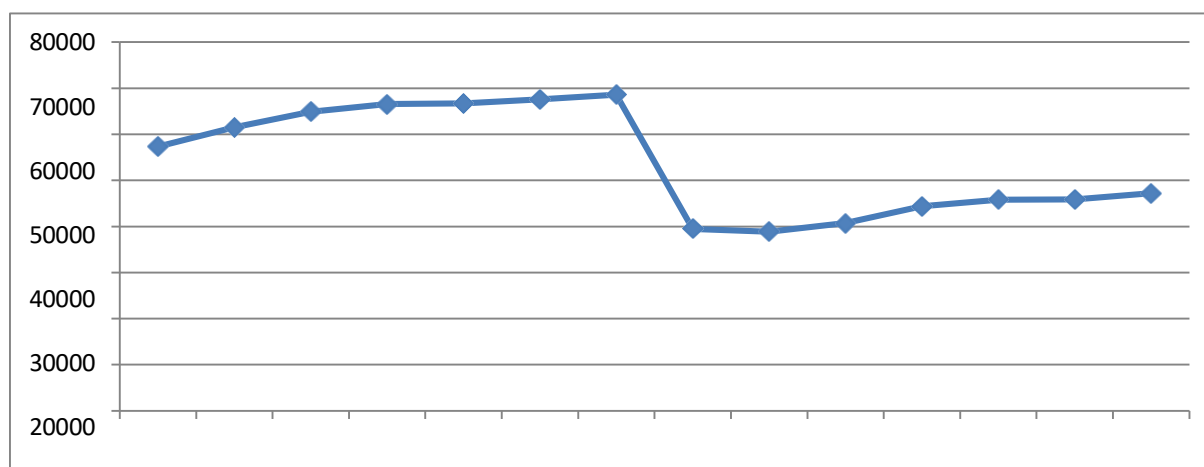
En 2010, Tizi Ouzou comptait encore un effectif caprin significatif, 57305 têtes, contre 68609 sujet en 2016, 44381 en 2020 et 47260 en 2023, (DSA 2024), témoignant de la persistance de cette pratique.

Tableau n°4 : effectifs caprin dans la wilaya de tizi ouzou 2010/2023

Année	Effectif caprin	Nombre de chèvre
2009/2010	57305	29125
2010/2011	61510	33428
2011/2012	64873	35118
2012/2013	66563	37654
2013/2014	66685	37687
2014/2015	67557	29309
2015/2016	68609	29910
2016/2017	39470	19076
2017/2018	38829	18688
2018/2019	40720	20094
2019/2020	44381	22675
2020/2021	45831	23025
2021/2022	45845	21724
2022/2023	47260	23220

Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Figure n°13 :effectifs caprin dans la wilaya de tizi ouzou 2010/2023



Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Entre 2009/2010 et 2022/2023, l'effectif caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou a connu trois phases marquées. D'abord, une croissance soutenue jusqu'en 2015/2016, avec une hausse de plus de 20 %, traduisant un contexte favorable à l'élevage. Ensuite, un effondrement brutal en 2016/2017, avec une baisse de 42 %, probablement causée par des facteurs perturbateurs comme une crise sanitaire ou des conditions climatiques défavorables. Enfin, une phase de stagnation suivie d'une reprise lente, atteignant 47 260 têtes en 2022/2023, soit un niveau toujours inférieur au pic de 2015. Malgré cette évolution instable, l'élevage caprin reste prometteur grâce à sa rusticité, la demande locale croissante et l'implication progressive de jeunes éleveurs.

3.2.2. Répartition de l'effectif caprin à travers la région d'étude :

Les principales zones de concentration du cheptel caprin se situent dans les communes de Yakourène, zekri, Aghribs, Idjeur, Bouzeguene, illoula, ait chafa, azazga, tizirt et Azeffoune, chacune regroupant entre 800 et 2000 têtes. Ces localités, caractérisées par une topographie côtière pour certaines et montagneuse pour d'autres permettent un élevage en liberté, bien adapté à la rusticité des caprins. L'alimentation repose principalement sur les parcours naturels, les broussailles et les ressources locales.

La répartition géographique du cheptel est donc étroitement liée à la nature du terrain, qui favorise un système extensif peu mécanisé. Ce mode d'élevage, à faible intensité, reste tourné en grande partie vers l'autoconsommation de viande et de lait, bien que ce dernier soit très faiblement collecté. En effet, selon les estimations, moins de 2 % de la production laitière caprine est intégrée dans les circuits de collecte formels, le reste étant transformé ou consommé localement.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Ainsi, la wilaya de Tizi Ouzou dispose d'un potentiel caprin important, concentré principalement dans les zones rurales et montagneuses, mais ce potentiel reste sous-exploité en raison de l'absence d'organisation structurée de la filière et du manque d'infrastructures de collecte et de transformation. Le développement de ce secteur pourrait constituer un levier de diversification économique local, à condition de mettre en œuvre des politiques d'accompagnement adaptées.

Ainsi comme le prouve ce tableau, la majeure partie de l'effectif caprin se concentre dans les zones a montagneux ainsi que dans les zones côtières.

Tableau N°05 : zone de concentration principale de l'effectif caprin a l'échelle de la wilaya de tizi ouzou

DAIRA	COMMUNES	EFFECTIF CAPRIN 2023	TOTAL
TIMIZART	TIMIZART	1000	1991
	OUAGUENOUN	683	
	AÏT AÏSSA MIMOUN	308	
MAKOUDA	MAKOUDA	1240	1900
	BOUDJIMA	660	
AZEFFOUN	AZEFFOUN	2100	6210
	AÏT CHAFÂA	1400	
	AGHRIBS	1700	
	AKERROU	1010	
TIGZIRT	TIGZIRT	2276	3896
	IFLISSEN	900	
	MIZRANA	720	
AZAZGA	AZAZGA	1390	6440
	FREHA	1200	
	YAKOUREN	2000	
	IFIGHA	700	
	ZEKRI	1150	
BOUZGUANE	BOUZGUANE	1500	4500
	BENI ZEKRI	800	
	ILLOULA	1000	
	IDJEUR	1200	
MEKLA	MEKLA	577	1714
	SOUAMAA	710	
	AIT KHELIL	427	
TOTAL		26651	26651

Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

3.3. Production de l'élevage caprin dans la wilaya

L'élevage caprin occupe une place importante dans les zones rurales et montagneuses, notamment dans des régions comme la wilaya de Tizi Ouzou. Il se distingue par sa **souplesse d'adaptation aux milieux difficiles**, sa **faible exigence en ressources** et sa **rentabilité modérée mais constante**, en particulier pour les petits exploitants. Les produits issus de cet élevage jouent un rôle central dans la **dynamique socio-économique locale**.

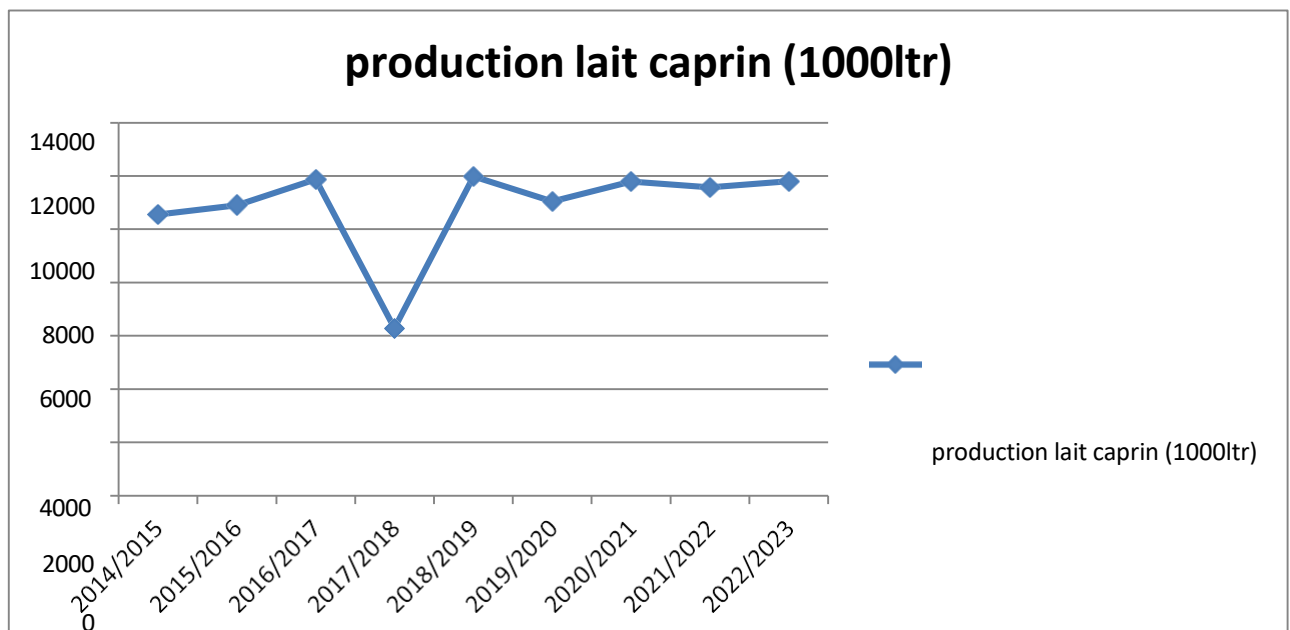
Parmi les principaux produits de l'élevage caprin, on distingue :

3.3.1. Le lait caprin

Valorisé sous forme de **produits laitiers traditionnels** tels que le fromage artisanal, le leben ou le petit-lait. Bien que la collecte formelle reste marginale, une grande partie de la production est autoconsommée ou écoulee via des circuits informels, constituant une source de nutrition essentielle et de revenus complémentaires pour les ménages ruraux.

Ainsi L'évolution de la production du lait est représentée dans ces deux schémas :

Figure n°14 : évolution de la production du lait caprin dans la wilaya de 2015 a 2023



Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Année	Production lait en 1000lt
2014/2015	10557.750
2015/2016	10903.75
2016/2017	11869.70
2017/2018	6285.85
2018/2019	11981.62
2019/2020	11042.70
2020/2021	11795.68
2021/2022	11572.85
2022/2023	11800.54

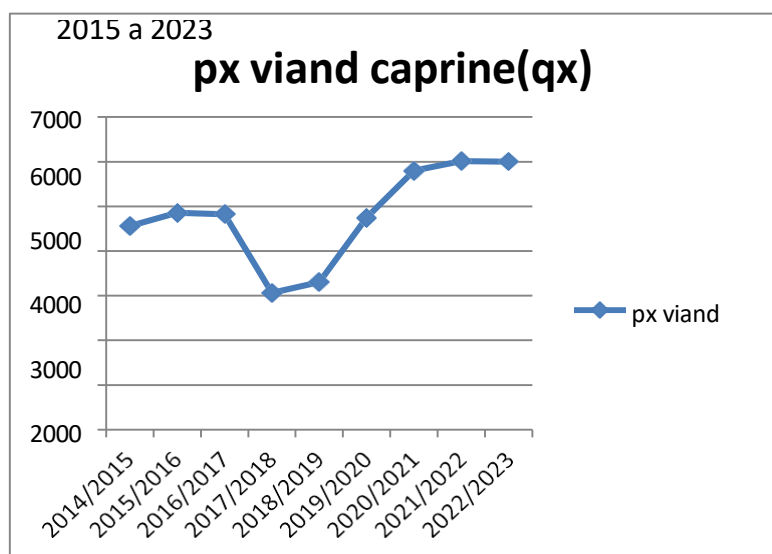
La production laitière caprine dans la wilaya de Tizi Ouzou est restée globalement stable au cours des dernières années, oscillant autour de 11 500 000 litres/an, à l'exception d'une chute marquée en 2017/2018 où la production a chuté de près de 47 %, en raison d'aléas climatiques et d'une crise sanitaires ou éventuellement d'un problème de déclaration. Cette baisse s'est révélée ponctuelle, puisque la production a rapidement retrouvé son niveau habituel dès l'année suivante. Cette stabilité et la résilience du secteur confirment le rôle stratégique de la filière caprine en tant que complément fiable à la production laitière bovine, particulièrement adaptée aux zones rurales de moyenne et haute montagne.

3.3.2. La viande caprine

Prisée pour sa qualité et sa digestibilité, est commercialisée principalement lors des fêtes religieuses et dans les marchés locaux. Elle contribue à l'approvisionnement en protéines animales dans des zones où les autres types de viandes peuvent être moins accessibles.

Ainsi l'évolution de la production de la viande caprine est représentée dans ce schémas

Figure n°15 : évolution de la production de la viande caprine dans la wilaya de Tizi Ouzou



année	Production viande qx
2014/2015	4556.85
2015/2016	4853.50
2016/2017	4821.00
2017/2018	3066.50
2018/2019	3302.50
2019/2020	4748.17
2020/2021	5800.29
2021/2022	6015.92
2022/2023	6002.31

Sur neuf campagnes agricoles, la production de viande caprine dans la wilaya de Tizi Ouzou affiche une tendance générale à la hausse, malgré des fluctuations notables. Après une phase de croissance entre 2014/2015 et 2015/2016, une chute importante est enregistrée en 2017/2018, avec une baisse de 36 %, probablement liée à des facteurs externes comme des conditions climatiques ou sanitaires. Dès 2018/2019, une reprise progressive s'amorce, suivie d'une croissance rapide atteignant un pic de 6 015 quintaux en 2021/2022. La légère baisse enregistrée en 2022/2023 indique une stabilisation à un niveau élevé. Cette évolution témoigne de la résilience et du potentiel de développement de la filière viande caprine dans la région.

3.3.3. Le cuir de chèvre

Bien que peu valorisé industriellement à ce jour, possède un potentiel de transformation artisanale (maroquinerie, artisanat local), susceptible d'être intégré dans des projets de développement communautaire car valorisation des produits non alimentaires de l'élevage caprin : laine et peaux connaissent une évolution ascendante, en raison d'une demande croissante sur le marché. Cette progression s'explique principalement par les qualités intrinsèques de la laine de chèvre, reconnue pour sa finesse et sa douceur supérieures à celles des autres espèces ovines, notamment les moutons. Ces propriétés en font une matière première privilégiée dans la confection d'étoffes de haute qualité, destinées à des usages vestimentaires raffinés.

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

Parallèlement, les peaux de chèvres et de chevreaux sont particulièrement recherchées pour leurs caractéristiques physiques distinctives, à savoir leur souplesse, élasticité et fermeté du cuir. Ces qualités les rendent adaptées à de nombreuses applications artisanales et utilitaires. Tant chez les populations sédentaires que chez les nomades, les peaux caprines sont traditionnellement utilisées pour la fabrication de chaussures, de cordes, de tissus, ainsi que pour la confection du "bernous", vêtement emblématique du patrimoine vestimentaire maghrébin.

Ces produits dérivés, bien que non alimentaires, jouent un rôle économique et culturel non négligeable dans les zones rurales. Leur valorisation constitue un axe important pour le renforcement des filières artisanales locales et la préservation des savoir-faire traditionnels.

3.3.4. Le fumier caprin

Utilisé comme engrais organique, joue un rôle important dans l'agriculture durable locale, en enrichissant les sols et réduisant le recours aux engrais chimiques.

L'élevage caprin favorise ainsi la diversification des sources de revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes, souvent impliqués dans la transformation des produits laitiers. Il permet également de maintenir l'activité économique dans les zones enclavées, en exploitant des ressources naturelles locales (pâturages, sous-bois) et en soutenant les dynamiques de circuit court.

Cependant, malgré ces atouts, une meilleure organisation de la production et de la commercialisation, accompagnée de politiques d'appui ciblées, permettrait de renforcer l'impact socio-économique de l'élevage caprin sur le développement local.

3.4 Commercialisation des Produits d'élevage caprin

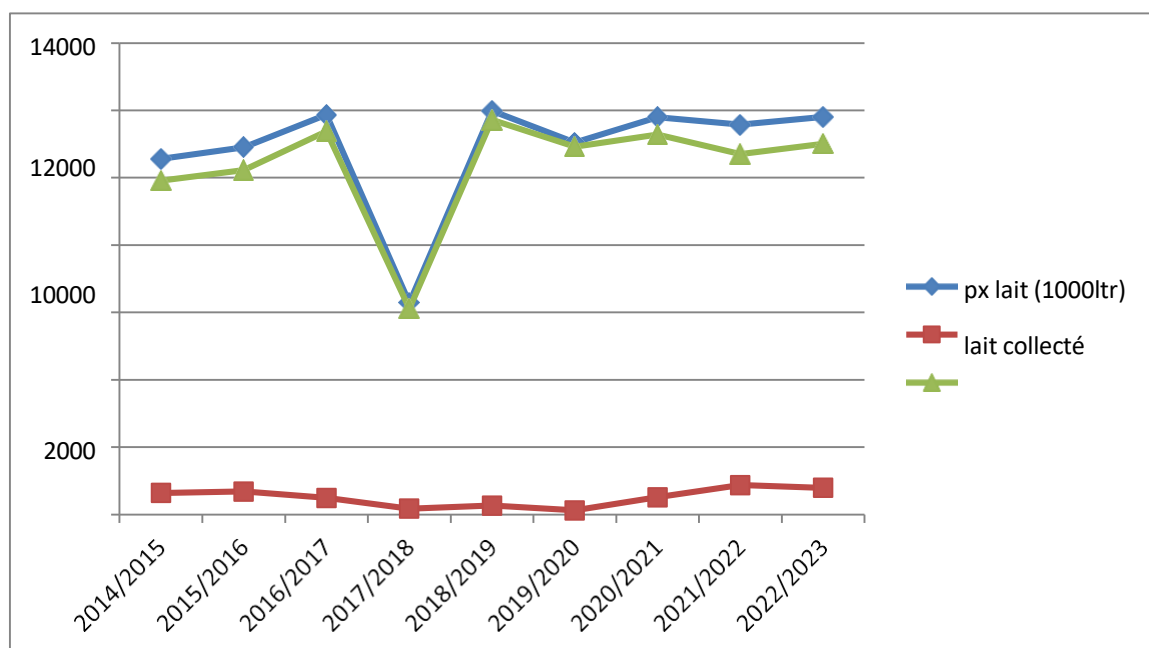
En matière de commercialisation des produits issus de l'élevage, une segmentation claire s'observe selon la nature du produit concerné. La viande rouge, qu'elle provienne de bovins, ovins ou du caprin, est majoritairement écoulee à travers des circuits de distribution traditionnels. Elle est vendue principalement sur les marchés locaux et régionaux, via des boucheries de proximité ou des points de vente informels, ce qui témoigne d'un système commercial encore largement ancré dans une logique territoriale et directe entre producteurs, bouchers et consommateurs.

En revanche, la filière du lait de vache présente un mode de commercialisation plus structuré et industrialisé. Le lait est généralement collecté par des centres spécialisés situés soit au niveau local, soit dans des wilayas limitrophes. Ces centres sont souvent gérés par de grandes entreprises agroalimentaires telles que Danone ou Soummam. Ces acteurs économiques organisent la collecte, le stockage temporaire et le transport du lait vers leurs unités de transformation situées dans d'autres wilayas, où il est conditionné sous diverses formes (lait pasteurisé, yaourts, fromages, etc.) destinées à la distribution nationale.

Quant au lait de chèvre, sa commercialisation reste marginale et se développe principalement dans des circuits courts. Sa transformation s'effectue généralement au sein de petites structures artisanales, notamment des fromageries locales, souvent à caractère familial. La production, plus limitée en volume et en demande, ne bénéficie pas encore des mêmes infrastructures de collecte et de transformation que celles dédiées au lait de vache, ce qui freine son intégration dans les circuits commerciaux de grande échelle.

3.4.1 Commercialisation Du Produit Lait

Figure 16 : La disparité entre le lait produit et le lait collecté ;



Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

La production laitière a fluctué au fil des années, avec un pic en 2018/2019 (11 981 620 lts) et une chute en 2017/2018 (6 285 850 lts/an), probablement due à des facteurs défavorables. En général, elle oscille entre 10 500 000 et 12 000 000 mille ltrs/an

Le volume de lait collecté reste faible, représentant moins de 9 % de la production totale, bien que l'on ait observé une légère amélioration en 2021. La majeure partie de la production (plus de 90 %) n'est pas collectée, ce qui suggère un problème logistique ou structurel dans le système de collecte.

Ce faible taux de collecte, couplé à une production stable, montre un fort potentiel de valorisation si la collecte est mieux structurée. Par ailleurs, une partie de la production de lait caprin est valorisée informellement sous forme de produits traditionnels, contribuant à la nutrition et aux revenus des ménages ruraux.

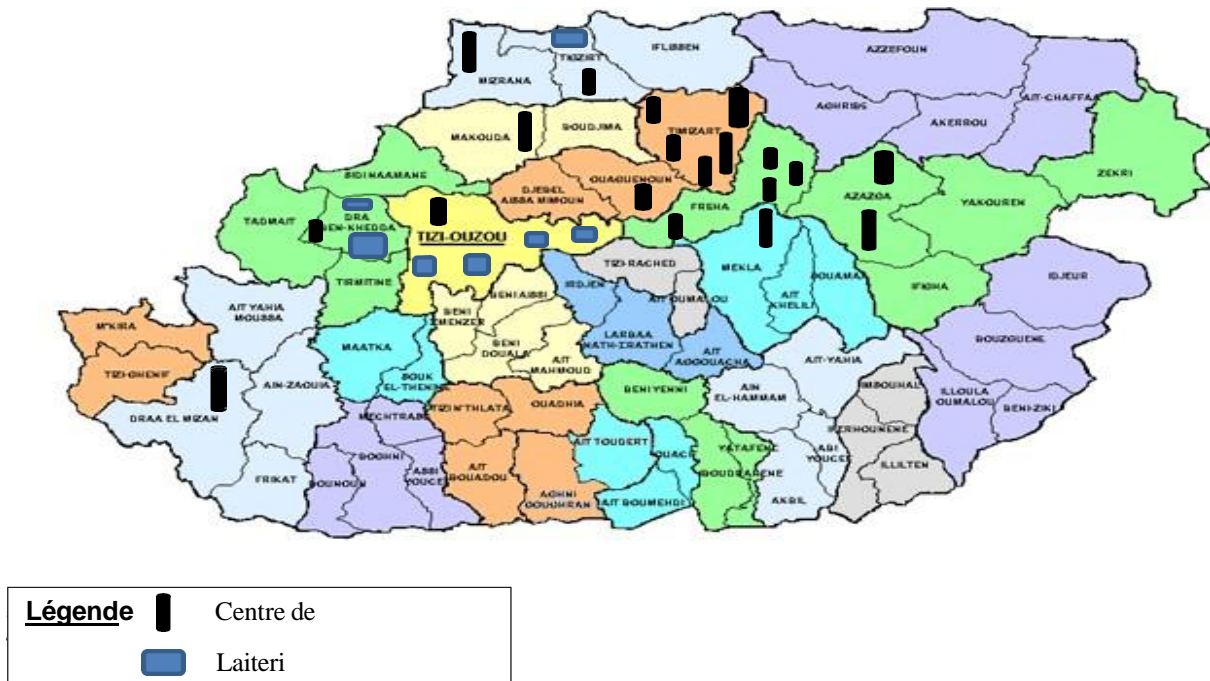
3.4.1.1 Circuit de collecte

Les centres de collecte de lait constituent un maillon fondamental entre les producteurs agricoles et l'industrie laitière, leur rôle principal consiste à réceptionner, réfrigérer, et parfois pasteuriser le lait cru, en attendant son transfert vers les laiteries. En centralisant ces opérations, ces centres permettent à la fois de réduire les coûts de transport, limitant ainsi les charges pesant sur les producteurs, et d'améliorer la qualité du lait grâce à une conservation plus efficace dès sa collecte.

L'implantation de ces centres dépend souvent de l'éloignement des zones de production laitière et de la difficulté d'accès aux petites exploitations. À Tizi-Ouzou, on observe une concentration marquée des centres de collecte et des laiteries dans certaines zones de la wilaya. Cette répartition s'explique par plusieurs facteurs : la richesse agricole du territoire, la bonne accessibilité via les infrastructures routières, la proximité des zones densément peuplées qui facilitent l'écoulement du lait vers les marchés, ainsi que l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement grâce à la réduction des distances entre les producteurs et les transformateurs.

La carte suivante va mettre en évidence les centres de collecte les plus importants, sachant qu'en 2023 la wilaya dispose de 31 laiteries.

Figure 17 : Répartition des centres de collecte et des laiteries à travers le territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou.



SOURCE : carte de Tizi-Ouzou (Site internet : <http://www.tiziouzou-dz.com/decoupage-administratif.htm>)

La wilaya de Tizi-Ouzou compte actuellement 09 collecteurs de lait caprin agréés, tous dotés d'une certification sanitaire délivrée par l'inspection vétérinaire. La majorité est affiliée aux laiteries locales, tandis que dans la zone d'étude, la collecte dépend de deux d'entre eux, ceci est dû à leurs sérieux en premier lieu, à leurs limitrofité ainsi qu'au manque de moyen dont souffrent les éleveurs.

Actuellement, La wilaya de Tizi-Ouzou compte aussi 19 centres de collecte de lait agréés, d'une capacité totale de 123 210 litres. Ces centres sont répartis entre plusieurs laiteries, avec des statuts variés : certains sont directement rattachés aux laiteries, d'autres fonctionnent sous un mode de gestion mixte (privé avec équipement fourni par la laiterie), et quelques-uns sont entièrement privés. (*Thèse de doctorat de Makhlouf Malik, année 2015*)

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

La laiterie DBK dispose de trois centres (Fréha, Tamda et Mekla), tous rattachés à la laiterie, pour une capacité totale de 22 780 litres.

La laiterie Tifra-Lait exploite six centres, dont quatre (Semghoun, Imaloucene, Tizirt, et deux privés : Acheraïou Amar et Ounouh M'hamed) cumulent une capacité de 40 055 litres. À noter que deux de ces centres sont privés.

La laiterie STLD possède deux centres : un à Fréha, rattaché directement à la laiterie, et un centre privé à Ferhah Mustapha. Leur capacité cumulée est de 12 075 litres.

La laiterie Danone gère trois centres en mode de gestion mixte situés à Fréha, Timizart et Azazga, pour une capacité totale de 21 800 litres.

La laiterie Soummam dispose de cinq centres également en gestion mixte (Fréha, Timizart, Azazga, Ouaghzene Samia et Amir Khelaf), avec une capacité totale de 28 330 litres.

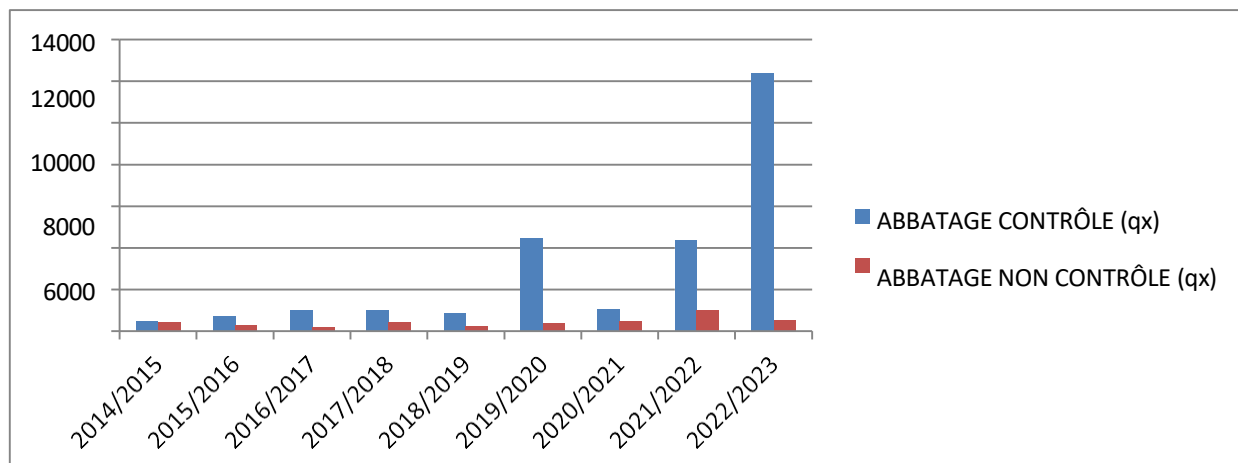
Enfin, une entreprise privée, Pâturage, exploite un seul centre situé à Chioukh Rafik, d'une capacité de 1 500 litres.

Ainsi, la majorité des centres sont intégrés ou en partenariat avec des laiteries locales ou régionales, tandis que seuls trois centres relèvent entièrement du secteur privé. Ce réseau structuré contribue efficacement à l'approvisionnement des unités de transformation

Ces structures ont significativement renforcé l'approvisionnement des laiteries, tant en volume qu'en qualité. Leur implantation a également encouragé les producteurs à accroître leur production, en leur garantissant un débouché stable pour le lait collecté.

3.4.2 Commercialisation de la viande caprine :

Figure n°18:-les proportions de l'abattage caprin contrôlé et non contrôlé



	ABBATAGE CONTRÔLE	ABBATAGE NON CONTRÔLE
2014/2015	488,26	441,51
2015/2016	718,23	260,56
2016/2017	998,06	171,47
2017/2018	991,09	417,7
2018/2019	877,98	240,85
2019/2020	4462,66	376,59
2020/2021	1046,99	472,19
2021/2022	4350,89	1007,24
2022/2023	12358,12	516,32

Source : statistique recueillis (données de la DSA Tizi-Ouzou, 2024).

Entre 2014/2015 et 2022/2023, l'abattage contrôlé a connu une hausse spectaculaire, passant de 488,26 à 12 358,12 quinaux, avec deux pics majeurs en 2019/2020 et 2022/2023. Cette évolution traduit une nette amélioration du cadre réglementaire, de l'encadrement sanitaire et de la professionnalisation du secteur.

En comparaison, l'abattage contrôlé, équivalent au non contrôlé en 2014/2015, lui est 24 fois supérieur en 2022/2023, montrant un basculement net vers les circuits formels. Ces résultats témoignent d'un progrès important dans la régulation du secteur, tout en soulignant

Chapitre 2 : région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin

la nécessité de poursuivre les efforts pour éliminer totalement l'abattage non encadré.

Conclusion

L'analyse détaillée de la wilaya de Tizi-Ouzou met en évidence une région à la fois riche en potentialités naturelles et marquée par de fortes contraintes physiques et socio-économiques. Son relief montagneux, sa diversité agro-écologique et sa densité démographique élevée façonnent des pratiques agricoles spécifiques, où l'élevage occupe une place centrale, particulièrement dans les zones rurales et enclavées. L'élevage caprin, bien que quantitativement moins important que les filières bovine et ovine, se distingue par sa résilience, son adaptation aux milieux difficiles et son rôle fondamental dans la sécurité alimentaire des populations locales.

Les dynamiques observées au sein du secteur caprin témoignent d'une évolution contrastée : après une période de croissance, le cheptel a subi un choc brutal, suivi d'une reprise progressive, illustrant la vulnérabilité mais aussi la capacité d'adaptation des éleveurs face aux aléas économiques, climatiques et sanitaires. La production laitière et carnée caprine demeure globalement stable, mais la filière reste confrontée à des défis majeurs, notamment la faiblesse de la collecte formelle, le manque d'organisation structurée, la faible valorisation industrielle des produits et la persistance d'un abattage non contrôlé.

Malgré ces obstacles, l'élevage caprin offre des perspectives prometteuses pour le développement rural, grâce à sa souplesse d'intégration dans les systèmes agropastoraux, sa valorisation des ressources locales et son potentiel de diversification des revenus, notamment pour les femmes et les jeunes. Les politiques publiques récentes, l'émergence de coopératives et l'amélioration progressive des infrastructures de collecte et de transformation constituent des leviers à renforcer pour moderniser la filière et maximiser son impact socio-économique. En définitive, la valorisation durable de l'élevage caprin à Tizi-Ouzou passe par une meilleure organisation de la filière, un accompagnement technique accru, la structuration des circuits de commercialisation et une adaptation continue aux mutations du contexte agro-économique régional. Cette orientation est essentielle pour garantir la pérennité de l'activité, améliorer les conditions de vie des populations rurales et contribuer à l'équilibre territorial de la région.

Introduction

L'élevage caprin constitue une activité agricole traditionnelle d'une importance considérable dans la région de Tizi Ouzou, tant sur le plan économique que social et environnemental. Pour appréhender la réalité de cette filière et évaluer sa contribution au développement local, une approche empirique s'impose, nécessitant une immersion directe sur le terrain et une collecte de données primaires auprès des acteurs concernés.

Ainsi, ce chapitre présente les résultats d'une enquête de terrain menée auprès de 25 éleveurs caprins répartis dans 07 daïras de la wilaya de Tizi Ouzou, couvrant 24 communes sur les 67 que compte la wilaya. Cette investigation, qui s'inscrit dans une démarche de recherche appliquée, vise à analyser de manière systémique l'activité d'élevage caprin sous ses multiples dimensions : économique, sociale, environnementale et organisationnelle.

L'objectif principal de ce travail est de documenter et d'analyser la contribution réelle de l'élevage caprin au développement local, en s'appuyant sur des données concrètes et des témoignages directs des éleveurs. Cette approche permet de dépasser les approches purement théoriques pour ancrer l'analyse dans la réalité du terrain, avec ses opportunités, ses contraintes et ses spécificités locales.

La méthodologie adoptée combine une approche quantitative, à travers un questionnaire. Cette démarche mixte permet de croiser les données objectives avec des éléments plus subjectifs, offrant ainsi une vision complète et nuancée de l'activité caprine dans la région.

Ce chapitre s'articule autour de deux sections principales. La première présente le cadre méthodologique de l'enquête, incluant les conditions de déroulement, les défis rencontrés et les stratégies d'adaptation mises en œuvre. La seconde section expose et analyse les résultats obtenus, structurés autour de huit thématiques centrales : l'identification des éleveurs, la présentation de l'activité, les conditions d'exercice, les impacts économiques et sociaux, les aspects environnementaux, les contraintes rencontrées et les perspectives d'avenir.

Les données collectées permettront d'identifier les dynamiques internes du secteur caprin, ses potentialités et avantages, mais également les contraintes, risques et menaces qui pèsent sur sa pérennité. Cette analyse contribuera à déterminer le rôle effectif de l'élevage caprin dans l'économie locale et son impact sur le développement territorial durable de la wilaya de Tizi Ouzou.

SECTION 1 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE DE TERRAIN

Dans cette section, nous mettons en lumière la démarche méthodologique que nous avons adoptée tout au long de notre travail de terrain. Il s'agit de présenter les conditions concrètes dans lesquelles l'enquête a été menée, incluant les contraintes, les ajustements ainsi que les interactions avec les acteurs locaux. L'objectif final de cette démarche est de construire un cadre analytique à la fois rigoureux, cohérent et profondément ancré dans la réalité sociale et économique des éleveurs étudiés.

1.1. Présentation de l'enquête de terrain

Dans ce point, nous procéderons à une analyse approfondie des données recueillies auprès de 25 éleveurs caprins répartis dans 07 daïras sur un total de 21 au sein de la wilaya de Tizi Ouzou. Les daïras concernées par l'enquête sont : **Ouaguenoun, Makouda, Azefoun, Tigzirt, Azazga, Bouzeguène et Mekla**. Ces sept subdivisions administratives englobent 24 communes parmi les 67 que compte la wilaya, à savoir : **Ouaguenoun, Timizart, Aït Aïssa Mimoun, Makouda, Boudjima, Aït Chaffa, Aghrib, Akarou, Azefoun, Mizrana, Tigzirt, Iflissen, Yakouren, Azazga, Zekri, Fréha, Ifigha, Bouzeguène, Beni Zekri, Illoula, Idjeur, Mekla, Souamaâ et Aït Khelil**.

Ces communes totalisent un cheptel caprin estimé à 26 651 têtes, soit 56,39% de l'effectif total de 47 260 têtes recensées à l'échelle de la wilaya. Il est à noter que Tizi Ouzou se distingue au niveau national par sa contribution importante à la production laitière, ce qui confère à cette région un statut stratégique dans le secteur agro-pastoral.

La collecte des données sur le terrain n'a cependant pas été exempte de difficultés. En effet, la réticence manifestée par les éleveurs et les habitants des villages, notamment en raison d'un déficit de confiance envers les démarches administratives ou académiques, a constitué un obstacle majeur au bon déroulement de l'enquête. Face à cette situation, il a été nécessaire d'adopter une approche alternative, fondée sur une stratégie d'ancrage territorial et relationnel.

Cette stratégie a consisté à mobiliser les réseaux de connaissance locaux, en sollicitant la collaboration d'acteurs institutionnels et de relais de confiance. Parmi eux, les directeurs d'agences de la banque BADR, les subdivisions de la direction de l'agriculture, le président du Comité d'Utilisation des Intrants et de la Filière laitière (CUIFT) de la wilaya, ainsi qu'un

haut responsable de la Direction des Services Agricoles (DSA). Leur implication a été déterminante pour instaurer un climat de confiance propice à la communication et à la transparence, condition sine qua non pour la constitution d'une base de données fiable et représentative.

L'analyse qui en découle permettra d'évaluer de manière globale et systémique l'activité d'élevage caprin dans la région. Elle visera à identifier ses dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales, à comprendre ses dynamiques internes, ses potentialités et ses avantages, mais également à mettre en lumière les contraintes, les risques et les menaces qui pèsent sur sa pérennité. Enfin, cette étude mettra en exergue les défis auxquels l'élevage caprin est confronté, afin de déterminer son rôle et son impact à la fois sur l'économie locale et sur le développement territorial durable.

1.2. Les conditions de déroulement de l'enquête de terrain

Le déroulement de l'enquête, dans un premier temps, été marqué par un certain nombre de difficultés logistiques et méthodologiques. En effet, les premières étapes ont été entravées par des obstacles relatifs à l'accessibilité des interlocuteurs et à la réticence initiale de certains éleveurs à partager des informations, notamment d'ordre quantitatif. Toutefois, les alternatives mises en place ont progressivement porté leurs fruits et ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

L'un des facteurs déterminants ayant facilité l'enquête réside dans la collaboration étroite avec les acteurs locaux bien ancrés dans le milieu, notamment les personnes citées précédemment, dont la proximité avec les éleveurs s'est révélée précieuse. Leur médiation a grandement contribué à instaurer un climat de confiance et à légitimer notre présence sur le terrain. Grâce à leur appui, nous avons pu affiner notre compréhension du contexte et des réalités locales, ce qui a enrichi la pertinence de notre démarche.

Par ailleurs, dans la majorité des exploitations agricoles enquêtées, les éleveurs nous ont accueillis avec une hospitalité remarquable, faisant preuve de bienveillance et de générosité à notre égard. Ce climat favorable a grandement facilité l'interaction et la communication.

Néanmoins, il convient de souligner que certains éleveurs, que nous considérons comme essentiels pour la richesse de notre étude, ont manifesté une certaine méfiance à l'égard de la nature de nos investigations. Cette réserve s'est particulièrement manifestée lorsqu'il s'agissait de transmettre des données chiffrées jugées sensibles. Pour surmonter cet obstacle, nous avons dû prendre le temps de les rassurer, en leur expliquant de manière transparente que les informations collectées seraient strictement utilisées dans le cadre d'un travail scientifique, exempt de toute visée administrative ou fiscale, contrairement à l'idée qu'ils s'étaient initialement faite.

Un autre défi majeur a résidé dans la diversité des profils des éleveurs interrogés, notamment en termes de niveau d'instruction. Si, pour certains, les objectifs et les modalités de l'enquête ont été rapidement compris, pour d'autres, la démarche a nécessité davantage d'efforts d'explication et de pédagogie. Dans ce contexte, notre présence physique sur le terrain s'est avérée indispensable afin de clarifier les ambiguïtés, ajuster notre approche et veiller à la bonne compréhension du questionnaire.

Enfin, dans les cas où les éleveurs exerçaient une activité secondaire en dehors du domaine agricole, la réalisation de l'enquête a nécessité plusieurs visites. Ces situations ont exigé une grande flexibilité de notre part, ainsi qu'une mobilisation logistique importante, impliquant des déplacements répétés et un investissement en temps non négligeable.

En somme, malgré les contraintes initiales, notre approche patiente et adaptée aux réalités du terrain a permis de collecter des données fiables et représentatives, indispensables à la qualité de notre recherche.

1.3. La présentation du questionnaire

Dans le cadre de l'enrichissement de notre travail de recherche, le recours à un questionnaire s'est avéré indispensable afin de recueillir un maximum d'informations auprès des éleveurs. Ce choix méthodologique s'impose, étant donné que le sujet traité requiert des enquêtes de terrain approfondies. L'objectif principal de cette démarche est de parvenir à formuler des conclusions à la fois fiables et originales concernant la contribution de l'élevage caprin au développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Le questionnaire administré sur le terrain constitue un outil d'observation permettant de collecter des données quantitatives. Les informations ont été recueillies auprès d'un

échantillon représentatif couvrant 60 % du cheptel caprin de la région d'étude, soit 26 651 têtes sur un total de 47 260. Cet échantillon est réparti sur 24 communes, en ciblant principalement celles qui possèdent les effectifs caprins les plus élevés, généralement détenus par des éleveurs expérimentés. Le choix de ces derniers s'inscrit dans le cadre de notre problématique de recherche. Il tient compte de l'importance numérique de leur cheptel ainsi que de leur expérience accumulée, éléments essentiels pour obtenir une vision d'ensemble de l'activité caprine, mais aussi une compréhension détaillée des produits issus de cette filière : lait, viande, produits transformés et cuir. Par ailleurs, l'étude s'intéresse également aux systèmes de collecte, aux circuits commerciaux ainsi qu'aux unités de transformation, telles que les laiteries et les industries artisanales.

Le questionnaire élaboré comprend différents types de questions — fermées, ouvertes, directes et semi-directes — dont le choix dépend de la nature des informations recherchées dans cette étude. Il est structuré autour de huit grands axes, à savoir :

- Identification de l'éleveur : **genre, âge, niveau d'instruction, taille du cheptel, etc.**
- Présentation de l'activité : **activité principale, secondaire, activités de transformation, motivations, races élevées...**
- Conditions d'exercice : **durée quotidienne consacrée à l'activité, contraintes d'approvisionnement, etc.**
- Aspects économiques : **revenus générés, emplois créés, coût des intrants, nature des produits commercialisés...**
- Aspects sociaux : **impact sur les modes de vie, participation aux mouvements associatifs ou coopératifs, implication familiale...**
- Environnement : **système d'élevage pratiqué, recours à des pratiques durables...**
- Contraintes rencontrées : **problèmes de santé animale, effets du changement climatique, hiérarchisation des contraintes...**
- Perspectives : **vision future de l'activité, intentions quant à sa poursuite.**

1.3.1 Identification des éleveurs

Cette première rubrique consiste à présenter les répondants (les éleveurs) en les classifiant en catégories, selon l'âge, le genre et le niveau d'instruction.

1.3.1.1 Répartition des entrepreneurs par genre et par âge

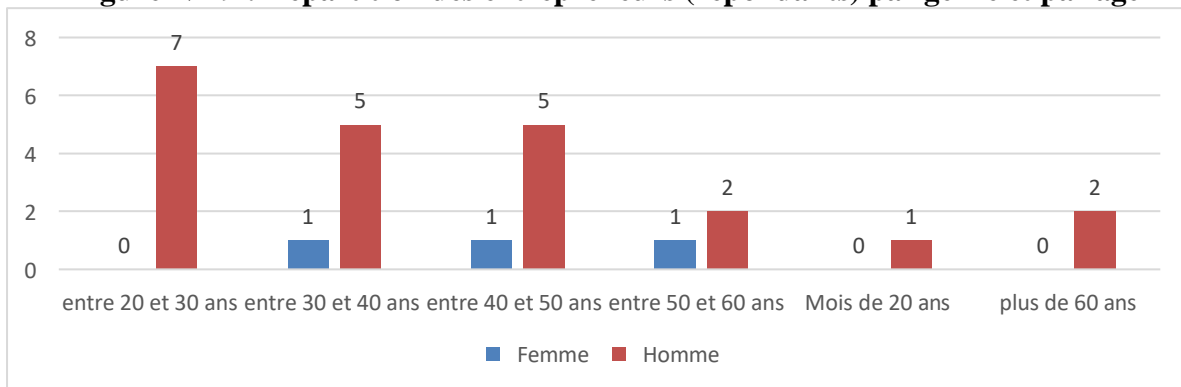
La répartition des éleveurs par âge et par genre est présentée dans le tableau et le graphique suivants :

Tableau N°6 : Répartition des entrepreneurs (répondants) par genre et par âge

		Q1: Êtes-vous?		Total
		Femme	Homme	
Q2: Quel est votre âge?	entre 20 et 30 ans	0	7	7
	entre 30 et 40 ans	1	5	6
	entre 40 et 50 ans	1	5	6
	entre 50 et 60 ans	1	2	3
	Moins de 20 ans	0	1	1
	plus de 60 ans	0	2	2
Total		3	22	25

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°19 : Répartition des entrepreneurs (répondants) par genre et par âge



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique présente la répartition des hommes et des femmes selon différentes tranches d'âge, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans toutes les tranches d'âge représentées, la tranche d'âge la plus représentée chez les hommes est celle des 20 à 30 ans, suivie des 30 à 40 ans et des 40 à 50 ans. Chez les femmes, la répartition est beaucoup plus faible et homogène, avec seulement 1 femme dans chaque tranche d'âge de 30 à 60 ans, et aucune femme dans les tranches "moins de 20 ans" et "plus de 60 ans".

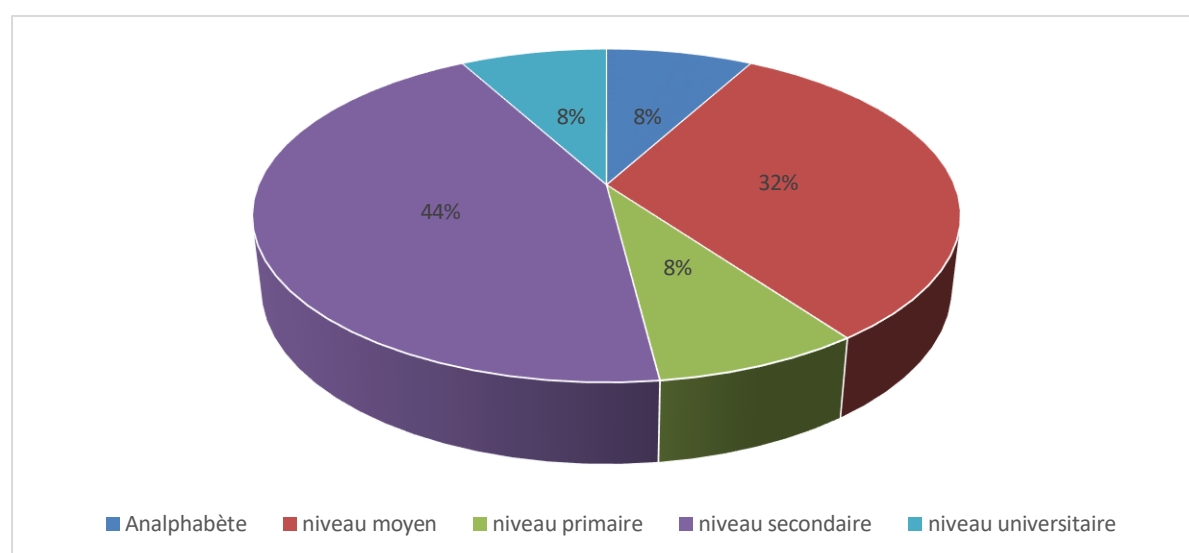
1.3.1.2 Répartition des élèves selon le niveau d'instruction

Tableau N°7 : Répartition des entrepreneurs selon le niveau d'instruction

Q3: Quel est votre niveau d'instruction ?				
Analphabète	Niveau Moyen	niveau Primaire	niveau Secondaire	niveau Universitaire
2	8	2	11	2

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°20 : Répartition des entrepreneurs selon le niveau d'instruction



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le graphique illustre la répartition des niveaux d'instruction au sein d'un groupe d'élèves enquêté. La majorité des personnes (44%) ont un niveau secondaire, suivi par un niveau moyen (32%). Les catégories restantes (analphabétisme, primaire, universitaire) représentent chacune 8%, indiquant une faible proportion d'analphabètes et de diplômés universitaires.

1.3.1.3 Localisation de l'activité

Tableau N°8 : localisation de l'activité

		Q8: Vous habitez en ville ou dans la campagne?	
		Compagne	Ville
		Nombre	Nombre
Q7: Quelle est la localité de votre activité?	Aghrib	1	0
	Ait aissa mimoun	0	1
	Ait chafa	1	0
	Ait khelil	1	0
	Akarou	1	0
	Azazga	1	0
	Azeffoun	1	0
	Beni zekri	1	0
	Boudjima	1	0
	Bouzaguane	1	0
	Freha	1	0
	Idjeur	1	0
	Ifigha	1	0
	Iflissen	1	0
	Illoula	1	0
	Makouda	0	1
	Mekla	1	0
	Mizrana	1	0
	MIZRANA	1	0
	Ouagnoun	1	0
	Souamaa	1	0
	Tigzirt	0	1
	Timizart	1	0
Yakourene	1	0	
Zekri	1	0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

La majorité des personnes interrogées habitent en campagne, avec un total de 22 habitants, contre seulement 3 habitants en ville. En détail, les localités rurales (campagne) sont au nombre de 22, tandis que 3 localités sont considérées comme urbaines (ville). Les localités en ville sont : Ait Aissa Mimoun, Makouda et Tizgirt. Toutes les autres localités listées sont rurales.

1.3.1.4 Présentation de l'activité des éleveurs

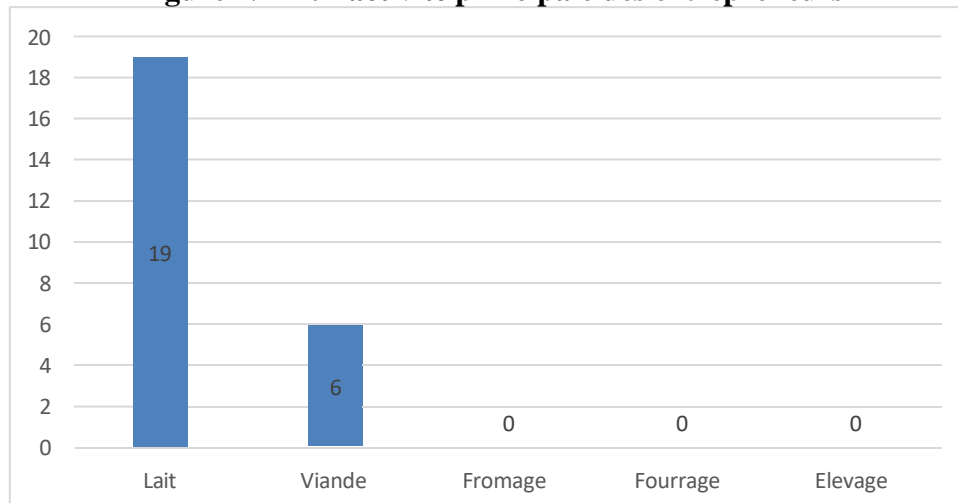
L'activité principale des répondants

Tableau n°9: L'activité principale des entrepreneurs

Q4: Quelle est votre activité principale?				
Lait	Viande	Fromage	Fourrage	Elevage
19	6	00	00	00

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°21 : l'activité principale des entrepreneurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire illustre la répartition entre deux produits : le lait et la viande. Le lait domine largement avec 76 %, indiquant une forte orientation vers cette production. Les autres catégories (fromage, fourrage, viande) sont absentes ou à 0 %, ce qui montre leur faible poids ou exclusion.

Cette répartition reflète une spécialisation marquée dans la production laitière. Par contre, la viande, avec une proportion de 24 %, reste une activité secondaire. L'absence des autres produits suggère une forte spécialisation ou une simplification des catégories.

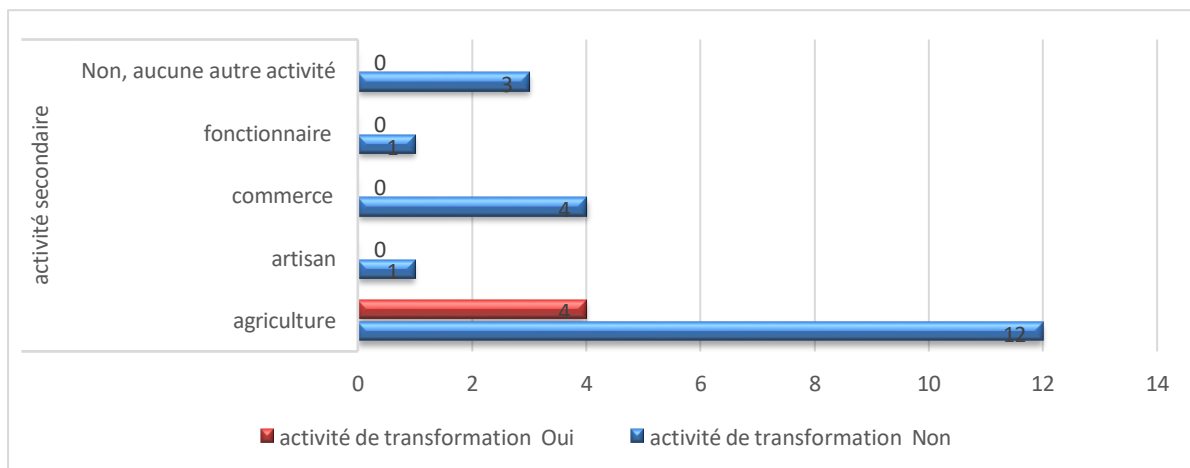
Activités secondaires et de transformation

Tableau N°10 : activités secondaires et de transformation

		Q5: Exercez-vous une activité de transformation?	
		Non	Oui
Q6: Exercez-vous une activité secondaire?	Agriculture	12	4
	Artisan	1	0
	Commerce	4	0
	Fonctionnaire	1	0
	Non, aucune autre activité	3	0

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N° 22 : activité secondaires et de transformation



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique illustre la répartition des activités secondaires selon la pratique d'une activité de transformation. En effet, l'agriculture domine, puisque 16 éleveurs qui pratiquent cette activité en plus de l'élevage, dont 4 qui sont au même temps dans une activité de transformation. Le commerce vient en deuxième position, avec un nombre de 4 éleveurs, suivie de l'artisanat et de la fonction publique. Par contre, 3 éleveurs déclarent n'avoir aucune activité secondaire.

En somme, la transformation est rare, limitée à 4 cas qui ont comme vocation secondaire agriculture. Aucun cas dans les autres secteurs. L'agriculture reste l'activité

secondaire principale, avec ou sans transformation. Les autres activités sont présentes mais marginales.

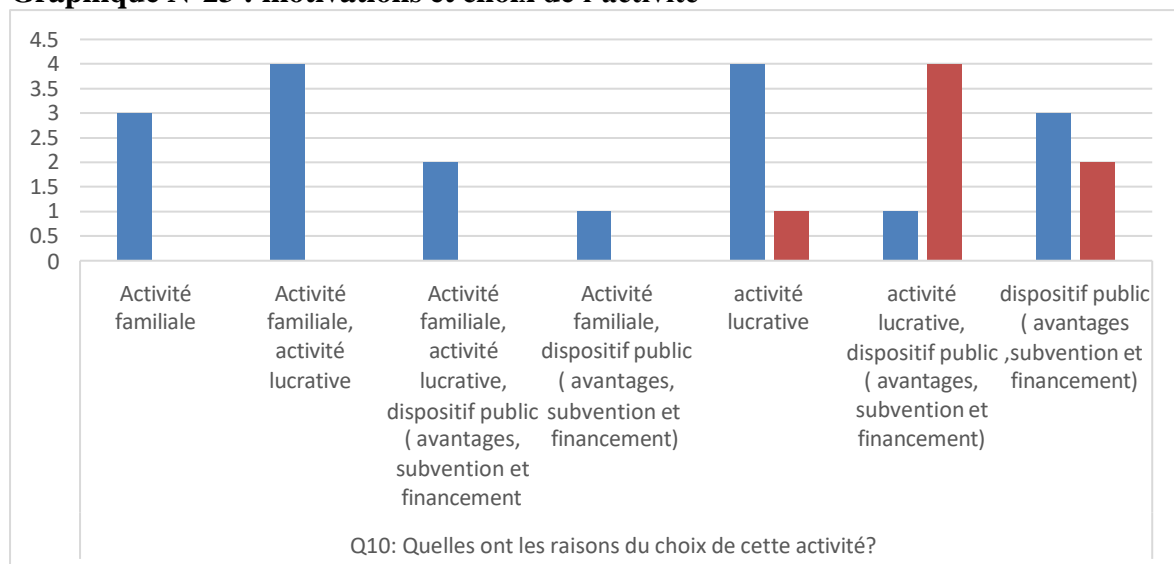
Motivations et choix de l'activité

Tableau N°11 : motivations et choix de l'activité

		Q9: Qu'est ce qui vous a motivé à exercer cette activité?	
		Par choix (amour du métier, opportunité d'affaire, etc.)	Par obligation (chômage, héritage, etc.)
Q10: Quelles ont les raisons du choix de cette activité?	Activité familiale	3	0
	Activité familiale, activité lucrative	4	0
	Activité familiale, activité lucrative, dispositif public (avantages, subvention et financement)	2	0
	Activité familiale, dispositif public (avantages, subvention et financement)	1	0
	Activité lucrative	4	1
	Activité lucrative, dispositif public (avantages, subvention et financement)	1	4
	Dispositif public (avantages, subvention et financement)	3	2

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Graphique N°23 : motivations et choix de l'activité



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique en barres illustre les raisons motivant l'exercice d'une activité.

Par choix : Les raisons les plus citées sont « activité familiale, lucrative » et « activité lucrative », suivies « d'activité familiale » seule. Les autres raisons, incluant le dispositif public, sont marginales.

Par obligation : La combinaison « activité lucrative, dispositif public » est la plus fréquente . D'autres raisons comme « activité lucrative » ou « dispositif public » seul sont peu citées. En somme, les motivations par choix dominant, traduisant un engagement volontaire. Le dispositif public est davantage lié à une obligation qu'à un choix. Les activités familiales relèvent surtout d'un choix, rarement d'une contrainte.

Origines et races du cheptel

Tableau N°12 : Origines et races du cheptel

		Q11: Quelle sont les origines des races de votre cheptel ?	
		Autochtone	Importation
Q12: Quelles sont les Races du cheptel ?	Alpine, Saanen	0	5
	Alpine, Saanen, M'zabia	1	0
	Alpine, Saanen, Naine de Kabyle	0	12
	Alpine, Saanen, Naine de Kabyle, Autres (Murciana Maltaise, Damasquine	1	1
	Autres (Murciana Maltaise, Damasquine...)	5	0

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Les tableaux présentent la diversité des races caprines élevées et l'origine des cheptels étudiés. Autrement dit, la majorité des cheptels sont importés ou issus de croisements avec des races importées soit 72%. De même, nous avons un taux de 20% , soit 5 cheptels sont exclusivement importés (Alpine, Saanen). Par contre, 32 %, soit 8 cheptels proviennent de croisements (autochtone/importée), majoritairement Alpine, Saanen et Naine de Kabyle. Enfin, nous constatons qu'il existe seulement 1 cheptel purement autochtone et un autre issu d'une combinaison autochtones/autres races.

Le tableau nous renseigne aussi sur la diversité raciale où les races Alpine et Saanen dominant, seules ou croisées, les races locales (Naine de Kabyle, M'zabia) sont présentes

mais souvent croisées et les races « autres » (Murciana Maltaise, Damasquine) sont peu fréquentes et rarement exclusives.

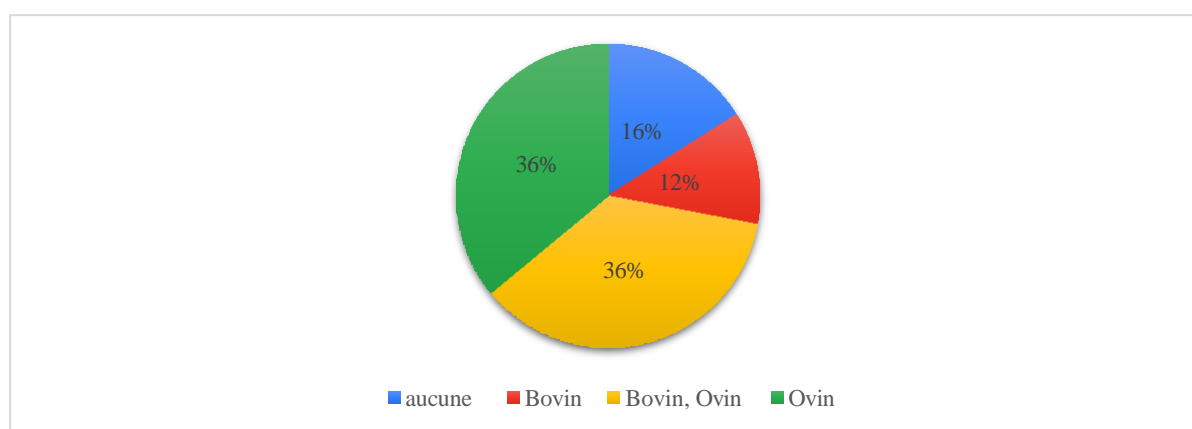
Autres activités des éleveurs

Tableau N°13 : Autres activités exercées par les éleveurs

Q 13 : Autre élevage que le caprin ?			
Aucune	Bovin	Bovin, Ovin	Ovin
4	3	9	9

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°24 : Autres activités exercées par les éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire montre la répartition des types d'élevage additivement à l'élevage caprin chez les personnes interrogées. Les résultats montrent que les catégories « Bovin, Ovin » et « Ovin » dominent, chacune avec 36 %, . En revanche, 16 % se consacre qu'à l'élevage caprin, tandis que l'élevage caprin-bovin est minoritaire (12 %).

Aussi, nous remarquons la nette à dominance de l'élevage ovin ou mixte reflète une préférence pour la diversification ou une meilleure adaptation locale. Le faible recours à l'élevage bovin seul peut s'expliquer par des contraintes ou une rentabilité moindre. Par contre, l'absence d'élevage pour 16 % des personnes souligne une diversification des activités dans la population.

La présentation des données de l'enquête nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des informations recueillies, de la répartition de ces dernières sur le territoire de la wilaya et des profils des éleveurs. L'analyse de ces données fera l'objet de la section suivante, dans laquelle les résultats seront présentés, analysés et discutés.

SECTION 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

L'objectif de cette section est de présenter les résultats de notre enquête d'une manière succincte. Cela nous permettra de répondre à plusieurs questionnements posés au début de notre recherche et de valider les hypothèses émises. Pour le traitement des résultats, nous avons utilisé dans un premier temps l'Excel qui nous a permis d'épurer nos données. Ensuite, dans un second temps, ces données ont été traitées en utilisant le logiciel SPSS.

2.1. Conditions de l'activité

2.1.1 La taille du cheptel et le volume de travail nécessaire

Les réponses aux questions relatives à la taille du cheptel (nombre de têtes) et le volume de travail nécessaire (la présence de l'éleveur) sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau N°14 : les conditions de l'activité

		Q14: Quelle est le volume horaire que nécessite cette activité?	
		Omni présence	une présence modérée
		Nombre	Nombre
Q43: Quel est l'effectif de votre cheptel?	107	1	0
	122	1	0
	134	1	0
	28	0	2
	30	0	1
	33	0	1
	39	0	1
	40	0	1
	42	1	0
	43	0	1
	45	1	0
	50	0	1
	51	1	0
	56	1	0
	63	1	0
	69	1	0
	70	0	1
	77	0	1
	78	1	0
	81	1	0
86	2	0	
92	1	0	
98	0	1	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS)

Les données unissent le volume horaire consacré à l'élevage (« présence » ou « présence modérée ») à la taille du cheptel.

Concernant la présence de l'éleveur, la majorité des cas (68%) nécessitent une présence constante. Les Cheptels de taille moyenne et grande (plus de 33 têtes), avec des effectifs parfois très élevés (jusqu'à 134), justifiant cette exigence. Par contre, pour la présence modérée, seulement 6 cas de cheptels plus petits (moins de 33 têtes, à l'exception de quelques cheptels), permettant une gestion moins contraignante. D'ailleurs, nous concluons sur le fait que plus le cheptel est grand, plus l'investissement horaire est élevé. La présence modérée est rare, montrant que l'élevage est une activité très prenante. L'engagement personnel est fort, même pour des effectifs modestes.

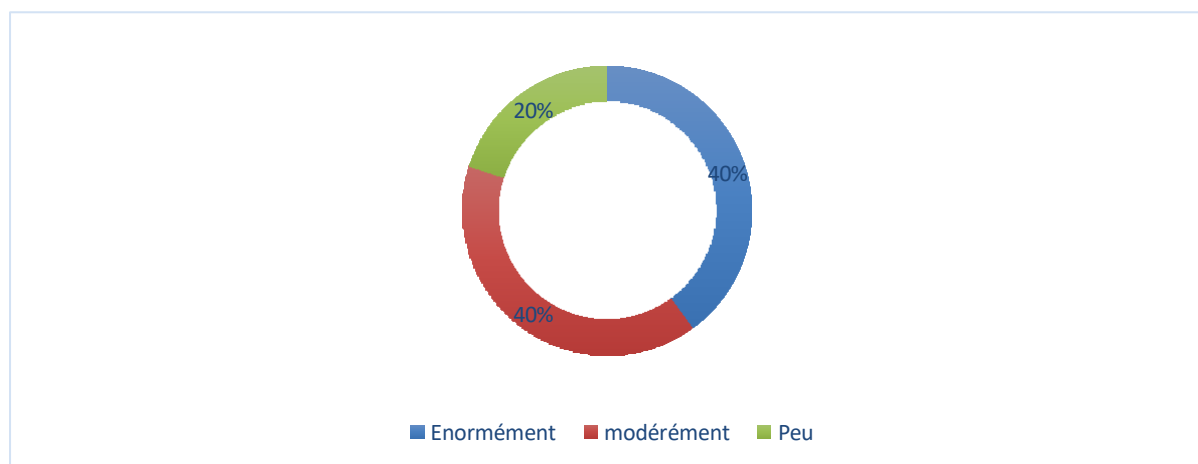
2.1.2 Difficultés d'approvisionnement rencontrées

Tableau N°15 : les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les éleveurs

Q15: trouvez-vous des difficultés d'approvisionnement ?		
Enormément	modérément	Peu
10	10	5

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°25 : les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique présente la perception de l'intensité des difficultés rencontrées par les éleveurs pour s'approvisionner. Les résultats montrent que 40% d'entre eux rencontrent « énormément » de difficulté et 40% ayant des difficultés modérées, contre seulement 20% qui déclarent n'avoir pas rencontré ce genre de difficulté.

2.2. Impacts économiques de l'activité de l'élevage caprin

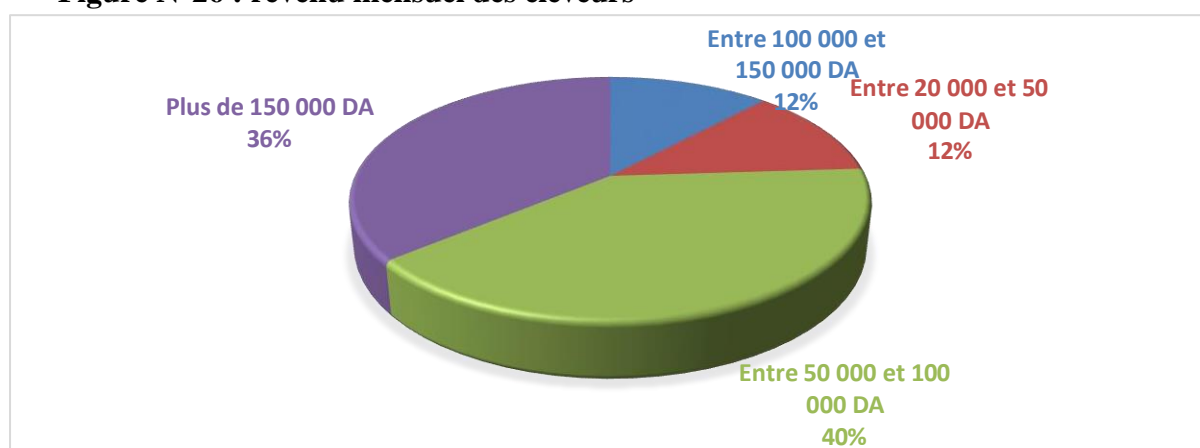
2.2.1 Revenu mensuel des éleveurs

Tableau N°16 : revenu mensuel des éleveurs

Q 16 : Dans quelle fourchette se situe votre revenu mensuel ?			
Entre 20 000 et 50 000 DA	Entre 50 000 et 100 000 DA	Entre 100 000 et 150 000 DA	Plus de 150 000 DA
3	10	3	9

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°26 : revenu mensuel des éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire montre la répartition des revenus en quatre tranches, en dinars algériens (DA). Les résultats montrent que 40% des répondants perçoivent entre 50 000 et 100 000 DA mensuellement, contre 12% percevant entre 100 000 et 150 000 DA, et 36% qui ont un haut revenu, dépassent les 150 000 DA. En somme, 88 % des répondants perçoivent plus de 50 000 DA, indiquant un niveau de vie moyen à élever. Les faibles revenus sont peu représentés, suggérant une précarité limitée. La répartition révèle une concentration au centre, avec une part notable de hauts revenus.

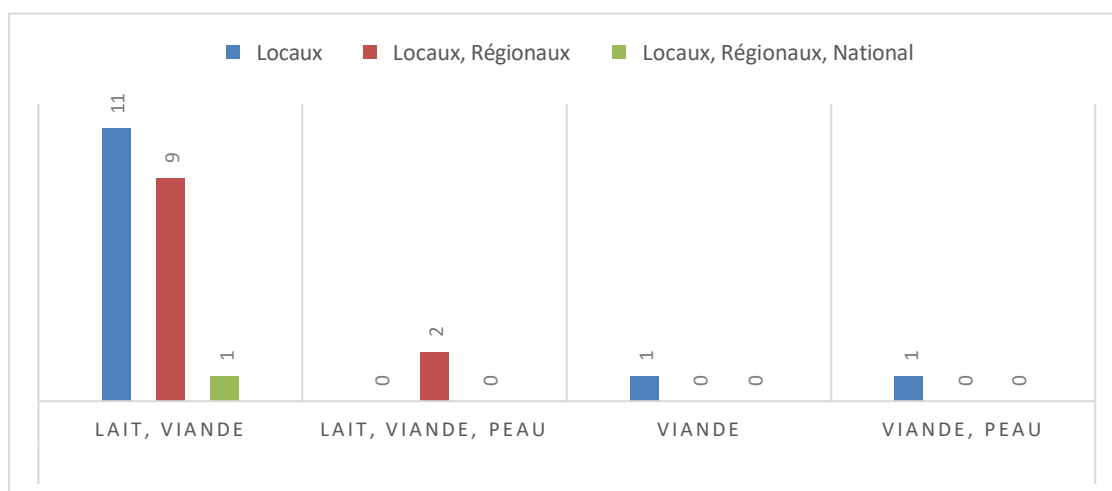
Produits commercialisés et accès aux marchés

Tableau N°17 : Produits commercialisés et accès aux marchés

		Q 17: quels type de produit caprin rendez-vous ?			
		Lait, Viande	Lait, Viande, Peau	Viande	Viande, Peau
Q 18 : avez-vous accès au marché pour la vente de vos produits?	Locaux	11	0	1	1
	Locaux, Régionaux	9	2	0	0
	Locaux, Régionaux, National	1	0	0	0

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°27 : Produits commercialisés et accès aux marchés



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique en barres présente la répartition des débouchés des produits (lait, viande, peau) selon trois niveaux de commercialisation, dont les résultats montrent ce qui suit :

- localement (1 cas chacune).
- Aucun débouché régional ou national autre que pour « Lait, Viande ».

De plus, nous pouvons constater d'autres observations complémentaires, à savoir :

- La commercialisation est surtout locale, surtout pour lait et viande.
- Le marché régional est accessible pour « Lait, Viande », mais limité pour les autres.
- Le marché national est quasi inexploité, suggérant des contraintes logistiques ou un manque de structuration.

La catégorie « Lait, Viande » domine, avec 11 débouchés locaux, 9 régionaux, 1 national.

- « Lait, Viande, Peau » n'apparaît qu'au niveau régional (2 cas), la valorisation des peaux

reste marginale.

- Les catégories « Viande » seule et « Viande, Peau » sont très peu représentées.

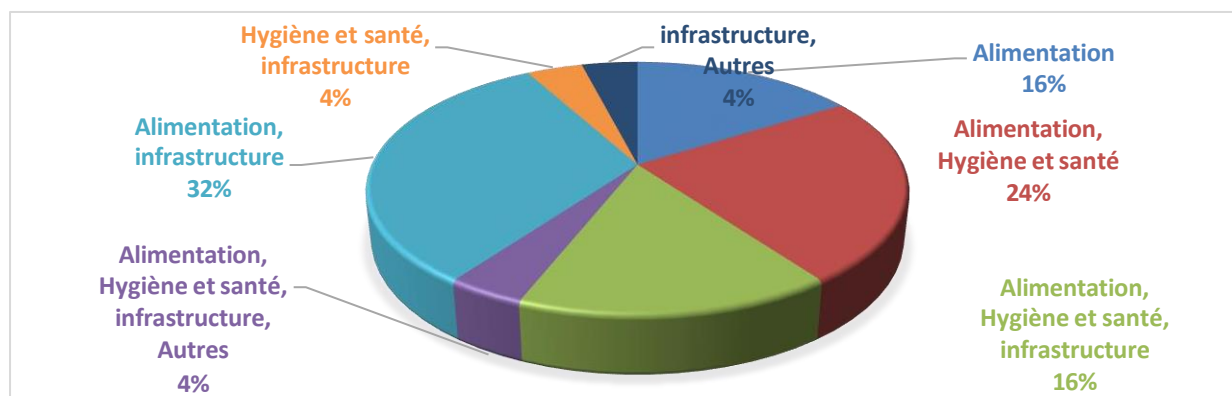
Les principales dépenses

Tableau N°18 : Les principales dépenses engagées par les éleveurs

19 : Quelles sont les principales dépenses liées à votre activité d'élevage caprin?						
Alimentation	Alimentation, Hygiène et santé	Alimentation, Hygiène et santé, infrastructure	Alimentation, Hygiène et santé, infrastructure, Autres	Alimentation, infrastructure	Hygiène et santé, infrastructure	infrastructure, Autres
4	6	4	1	8	1	1

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°28 : Les principales dépenses engagées par les éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire montre la répartition des préoccupations principales des répondants, regroupées en combinaisons de thèmes : alimentation, hygiène et santé, infrastructure, autres. les résultats se présentent comme suit :

- La catégorie « alimentation et infrastructure » domine avec 32 %, priorité pour près d'un tiers des personnes.
- « Alimentation, hygiène et santé » suit avec 24 %, soulignant la sécurité alimentaire et sanitaire.
- « Alimentation seule » et « alimentation, hygiène et santé, infrastructure » représentent chacune 16 %.
- Les autres combinaisons restent marginales (<4 %).
- L'alimentation, seule ou combinée, est centrale dans les préoccupations.

- Infrastructure et santé sont fréquentes, mais toujours associées à l'alimentation.
- Les besoins liés uniquement à l'hygiène, à la santé ou à d'autres thèmes sont rares.

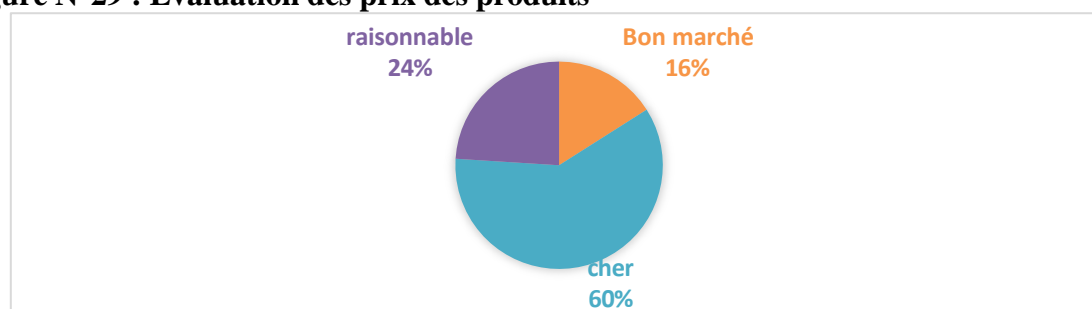
Evaluation des prix des produits

Tableau N° 19 : évaluation des prix des produits

Q 20 : Evaluation du « prix »des produits achetés		
Bon marché	Cher	Raisonnable
4	15	6

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°29 : Evaluation des prix des produits



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire illustre la perception des répondants sur le niveau des prix, dont les résultats sont comme suivants:

- 60 % jugent les prix « chers », indiquant un sentiment majoritaire de hausse ou cherté.
- 24 % les trouvent « raisonnables », une minorité satisfaite du niveau des tarifs.
- 16 % perçoivent les prix comme « bon marché », une opinion marginale.
- Le fort écart entre « cher » et « bon marché » révèle une insatisfaction dominante.
- La catégorie « raisonnable » reste minoritaire face à la perception d'un coût élevé

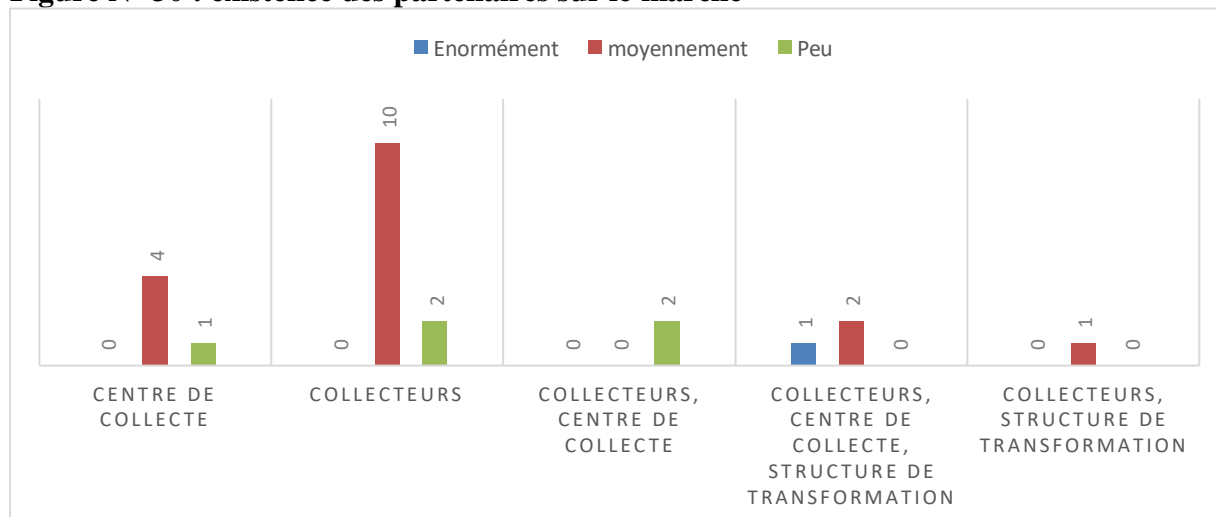
Existence des partenaires et la nature de ces partenaires

Tableau N°20 : existence des partenaires sur le marché

		Q 21 : Existence des partenaires sur le marché		
		Enormément	moyennement	Peu
Q 21 : Existence des partenaires sur le marché	centre de collecte	0	4	1
	Collecteurs	0	10	2
	Collecteurs, centre de collecte	0	0	2
	Collecteurs, centre de collecte, structure de transformation	1	2	0
	Collecteurs, structure de transformation	0	1	0

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N° 30 : existence des partenaires sur le marché



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique en barres présente la perception de l'importance des circuits d'écoulement des produits : collecteurs, centres de collecte, et leurs combinaisons avec des structures de transformation. Les résultats s'annoncent comme suit :

- Les collecteurs seuls sont les plus cités, surtout « moyennement » importants (10 réponses).
- Le centre collecte est perçu comme modérément important (4 « moyennement », 1 « peu »).
- Les combinaisons collecteurs/centre ont une importance jugée faible (« peu »).
- Les circuits combinant collecte et transformation montrent une perception variée, de « peu » à « énormément ».
- La combinaison collecteurs/structure de transformation reste marginale.
- Les circuits simples sont jugés plus importants que les circuits combinés, mais toujours modérément.
- Les circuits complexes sont rarement considérés comme « énormément » importants.
- La présence fréquente de réponses « peu » pour les circuits combinés traduit une certaine réserve sur leur efficacité.

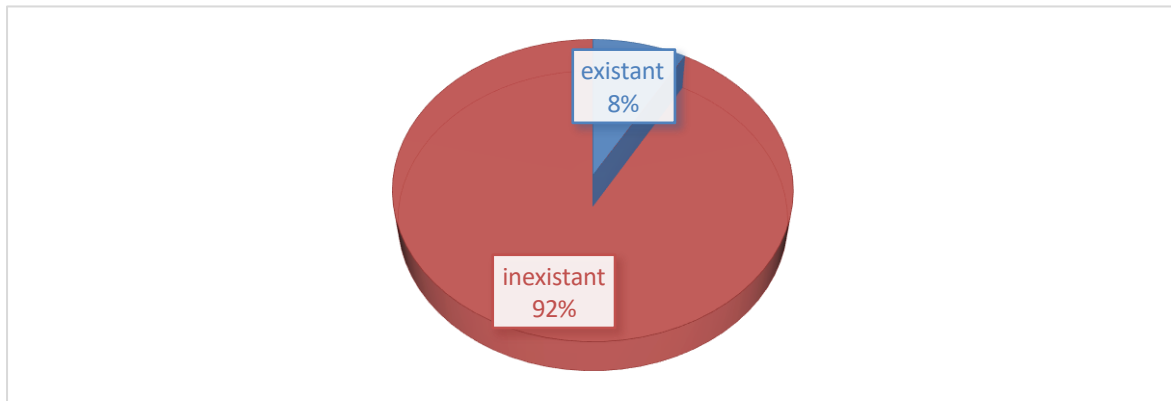
Marketing et publicité

Tableau N°21 : marketing et publicité

Q23: MARKETING (PUBLICITE)	
Existant	inexistant
2	22

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°31 : marketing et publicité



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire montre la proportion d'existence d'un élément ou service dans l'échantillon. **L'analyse des résultats :**

- 92 % des répondants estiment cet élément « inexistant ».
- 8 % seulement le jugent « existant ».
- Ce fort déséquilibre indique une quasi-absence de cet élément dans le contexte étudié.
- La présence marginale suggère une accessibilité limitée pour la majorité.

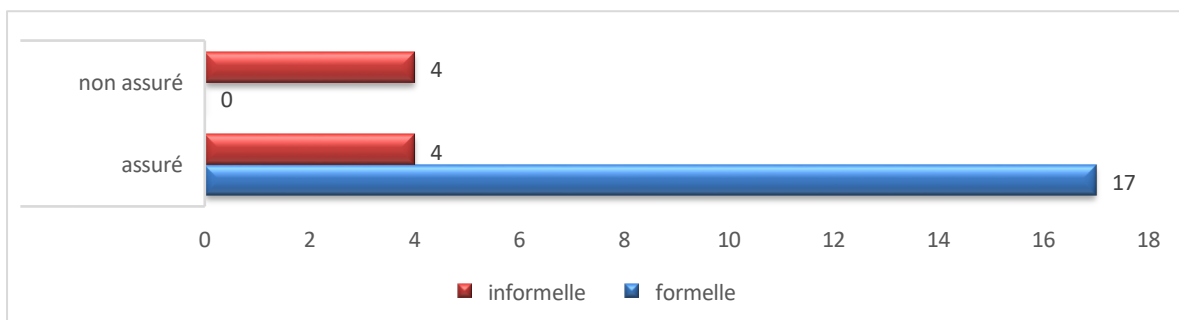
Déclaration de l'activité et son assurance

Tableau N°22 : Déclaration de l'activité et son assurance

		Q 24 : Déclaration de l'activité	
		formelle Nombre	informelle Nombre
Q 25 : Assurances	Assuré	17	4
	Non assuré	0	4

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°32 : Déclaration de l'activité et son assurance



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique en barres horizontales montre la répartition des personnes assurées et non assurées et qui présentent les **résultats suivants**:

- La majorité des assurés (17) exercent dans le formel, contre 4 dans l'informel.
- Tous les non assurés (4) appartiennent au secteur informel ; aucun non assuré dans le formel.
- L'assurance est étroitement liée au secteur formel.
- L'absence de non assurés dans le formel suggère une obligation ou une forte généralisation de l'assurance.

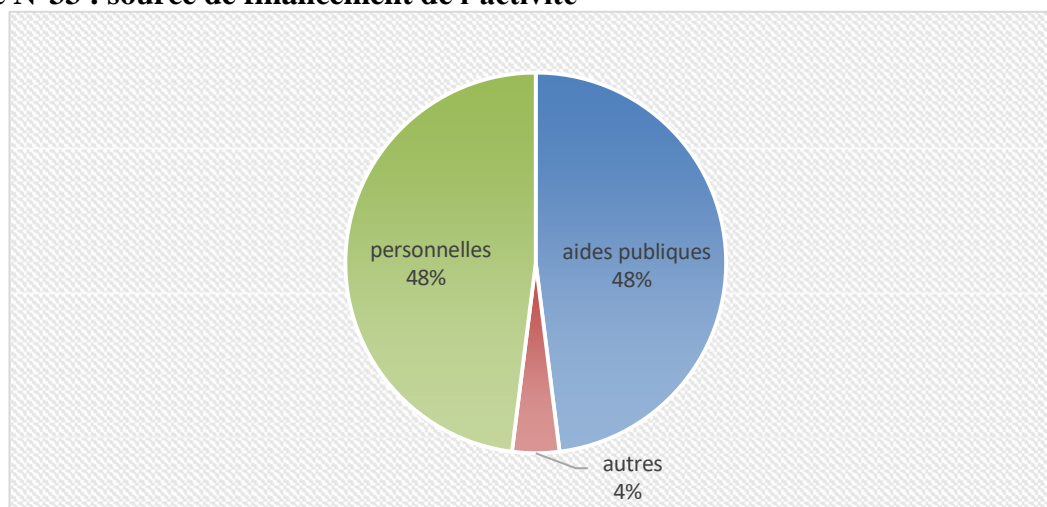
Sources de financement de l'activité

Tableau N°23: sources de financement de l'activité

Q 26 : Les sources de financement de l'activité		
aides publiques	Autres	personnelles
12	1	12

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°33 : source de financement de l'activité



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique circulaire présente la répartition des sources de financement des personnes interrogées. **L'analyse des résultats est comme suit :**

- Les financements personnels et les aides publiques dominent à parts égales (48 % chacun), montrant une dualité nette.
- Les « autres » sources sont très marginales (4 %) ;
- Cet équilibre reflète soit une politique d'aide équilibrée, soit une capacité d'autofinancement comparable.

- La faible part des autres sources révèle une dépendance quasi exclusive aux deux principales formes de financement

Le nombre d'emplois créés dans les secteurs formel et informel

Tableau N°24 : Nombre d'emplois créés dans les secteurs formel et informel

Question 27 A : Emplois formels		Question 27 B : Emplois informels	
Nombre d'emplois	Fréquence	Nombre d'emplois	Fréquence
00	10	00	01
01	9	01	12
02	4	02	09
03	1	03	00
04	00	04	00
05	00	05	02
Total	25	Total	25

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce tableau compare la répartition des emplois formels et informels chez 25 personnes.

Analyse des emplois formels :

- 40 % n'ont aucun emploi formel.
- 36 % ont un emploi formel.
- 20 % cumulent deux ou trois emplois formels.
- Aucun n'a plus de trois emplois.

Analyse des emplois informels :

- 4 % n'ont aucun emploi informel.
- 48 % ont un emploi informel.
- 36 % cumulent deux emplois.
- 8 % cumulent jusqu'à cinq emplois.
- Aucun n'a trois ou quatre emplois.

Comparaison et observations :

- L'absence d'emploi est plus fréquente dans le formel (40 %) que dans l'informel (4 %).
- Le cumul d'emplois est plus marqué dans l'informel, avec jusqu'à cinq emplois.
- L'informel reste la principale source d'activité, avec une forte tendance au cumul, puis qu'au total, les élèves ont créé 40 emplois informels contre seulement 20 postes d'emploi formels

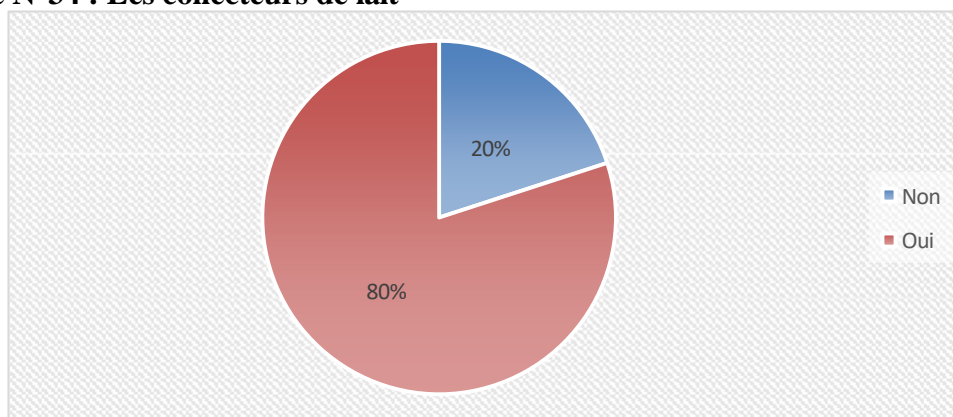
Collecteur de lait

Tableau N°25 : Les collecteurs de lait

Q 28 : disposez-vous d'un collecteur de lait ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	5	20,0	20,0	20,0
	Oui	20	80,0	80,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°34 : Les collecteurs de lait



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Les données du graphiques ci-dessus montrent ce qui suit :

- La grande majorité des personnes interrogées (80 %) disposent d'un collecteur de lait, facilitant ainsi la collecte, le transport et la commercialisation du produit. Ce collecteur joue un rôle essentiel d'intermédiaire entre les éleveurs et les centres de collecte ou unités de transformation, garantissant la qualité et la fraîcheur du lait jusqu'à sa destination finale.
- En revanche, les 20 % restants, qui n'ont pas accès à un collecteur, peuvent rencontrer des difficultés pour écouler leur production. Cela peut limiter leur accès aux marchés et affecter la qualité du lait collecté, sachant que y a des éleveurs qui livre leur lait eux même au centre de collecte ou vers l'usine directement sachant qu'ils disposent de moyens personnel.

Le contrôle de l'abatage des bêtes

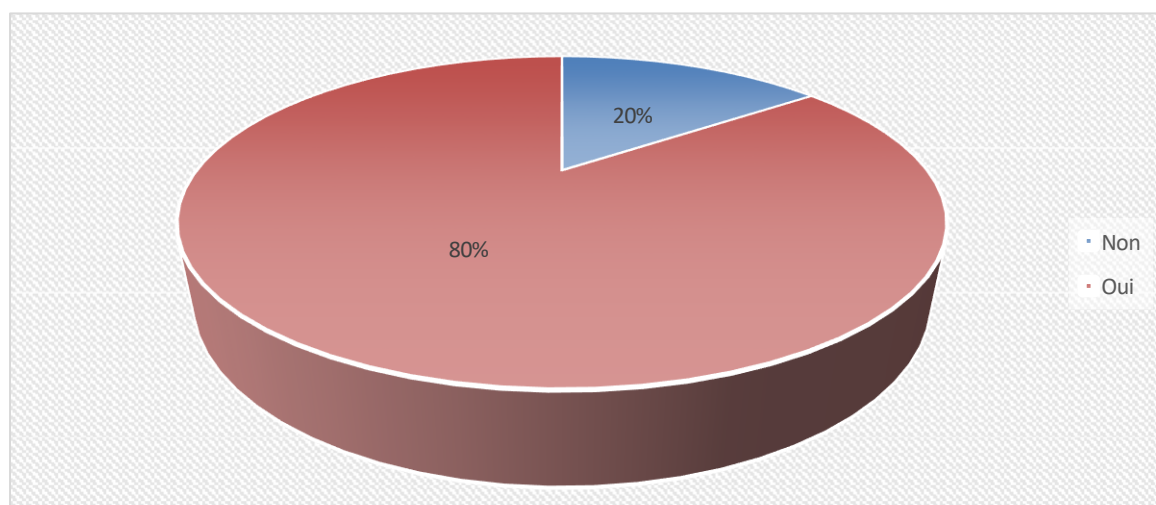
Le contrôle de l'abatage

Tableau N°26 : Le contrôle de l'abatage

Q 29 ; l'abatage des bêtes, est-il contrôlé ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Non	5	20,0	20,0	20,0
	Oui	20	80,0	80,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°35 : Le contrôle de l'abattage



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le tableau présente **des résultats sur le contrôle de l'abattage des bêtes** qui sont comme suit :

- **Oui : 80 %** ,ce qui signifie que la majorité des répondants (80 %, soit 20 sur 25) confirment que l'abattage des bêtes est contrôlé. Cela souligne un respect majoritaire des normes sanitaires et réglementaires dans la filière, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et à la qualité des produits carnés.

- **Non : 20 %** ,une minorité (20 %, soit 05 personnes) indiquent que l'abattage n'est pas contrôlé. Cette situation peut refléter la présence d'abattages informels, réalisés en dehors des circuits officiels ou dans des zones où les contrôles sont moins stricts.

Aussi, nous pouvons constater ce qui suit :

- La forte proportion d'abattages contrôlés traduit une bonne application des normes, probablement facilitée par la présence d'abattoirs agréés ou de vétérinaires officiels.
- Cependant, la persistance de pratiques informelles, bien que marginale, représente un risque potentiel pour la santé publique et la traçabilité des viandes.

2.3. Impact social de l'activité de l'élevage caprin

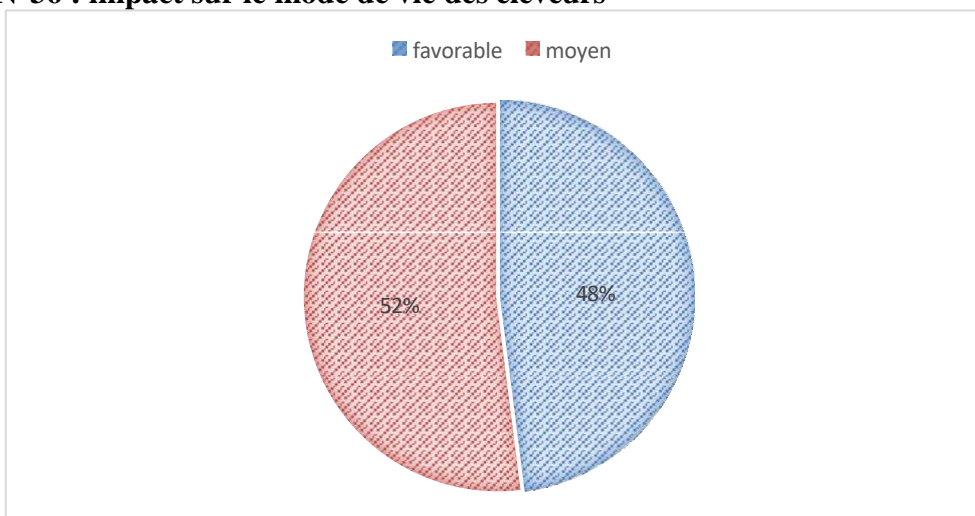
2.3.1 Impact sur le mode de vie des éleveurs

Tableau N°27 : impact sur le mode de vie des éleveurs

Q 30 : Impact sur le mode de vie de l'éleveur					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	favorable	12	48,0	48,0	48,0
	moyen	13	52,0	52,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°36 : impact sur le mode de vie des éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le tableau présente **les résultats sur l'impact du métier d'éleveur sur le mode de vie**. Ces résultats peuvent être interprétés comme suit :

- **Impact moyen : 52 %**

La majorité relative des répondants (52 %, soit 13 personnes) estime que l'impact de leur activité d'élevage sur leur mode de vie est « moyen ». Cela indique que, pour plus de la moitié des éleveurs, l'activité a entraîné des changements notables, sans toutefois bouleverser profondément leur quotidien, ces effets pouvant être positifs ou négatifs.

- **Impact favorable : 48 %**

Près de la moitié des personnes interrogées (48 %, soit 12 personnes) perçoit un impact « favorable » de l'élevage sur leur mode de vie. Cette appréciation positive reflète

probablement une amélioration de leur niveau de vie, une stabilité financière accrue ou un bien-être personnel renforcé.

Il y a lieu de signaler aussi ce qui suit :

- Aucun répondant n'a signalé d'impact négatif, ce qui témoigne d'une perception globalement positive, ou au moins neutre, de l'activité d'élevage.
- La répartition presque équilibrée entre « moyen » et « favorable » suggère que si tous ne retirent pas un bénéfice exceptionnel de cette activité, la majorité ne ressent pas d'effets défavorables.

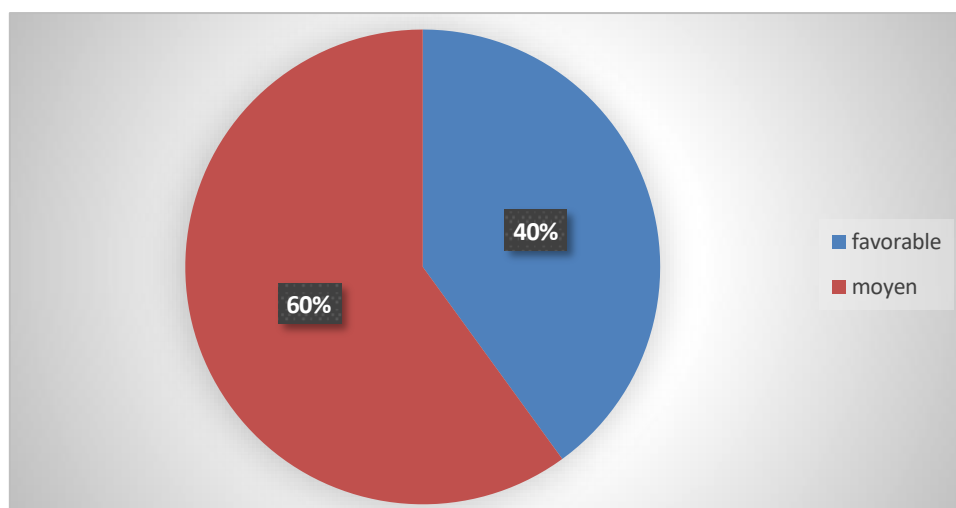
2.3.2 Impact sur le mode de vie des autres

Tableau N°28 : impact sur le mode de vie des autres

Q 31 : Impact sur le mode de vie des autres					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	favorable	10	40,0	40,0	40,0
	moyen	15	60,0	60,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°37 : impact sur le mode de vie des autres



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le tableau présente la perception des répondants concernant l'impact de leur activité d'élevage sur le mode de vie d'autres personnes (famille, communauté, entourage).

- **Impact moyen : 60 %**

La majorité des répondants (60 %, soit 15 personnes) considère que l'activité d'élevage exerce un impact « moyen » sur le mode de vie des autres (famille, communauté, entourage). Cela indique que, pour la plupart, cette activité génère des répercussions notables mais modérées, sans provoquer de changements majeurs dans leur environnement social.

• **Impact favorable : 40 %**

Une part importante (40 %, soit 10 personnes) perçoit un impact « favorable » de l'élevage sur le mode de vie des autres, reflétant des retombées positives telles que la création d'emplois, l'amélioration des conditions de vie ou un soutien économique au sein de la communauté.

Il faut noter aussi :

- Aucun répondant n'a signalé d'impact négatif, ce qui souligne que l'élevage est globalement perçu comme bénéfique, ou au moins neutre, pour l'entourage.
- La prédominance de la catégorie « moyen » suggère que, si l'impact positif est réel, il reste souvent modéré ou partagé au sein de la communauté.

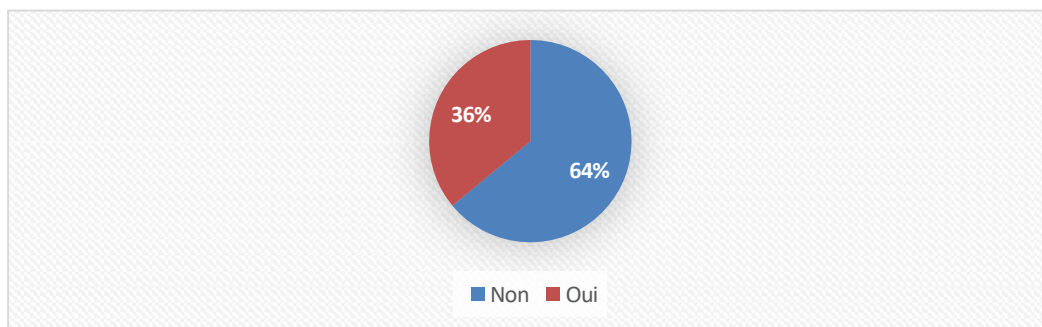
Participation à des coopératives et des associations

Tableau N°29 : participation à des coopérations et des associations

Q 32 : Participez-vous à des coopératives ou à des associations d'éleveurs ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	16	64,0	64,0	64,0
	Oui	9	36,0	36,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°38 : participation à des coopérations et des associations



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique relatif aux résultats sur la participation à des coopératives ou associations d'éleveurs est interprété comme suit :

- **Faible adhésion majoritaire** : La majorité des éleveurs (64 %) ne participent pas à des coopératives ou associations. Cette faible adhésion peut s'expliquer par divers facteurs tels que le manque d'information, des contraintes organisationnelles, la distance géographique, ou une préférence pour une gestion autonome de l'élevage.
- **Participation significative** : Cependant, 36 % des éleveurs sont membres de ces structures collectives. Cette participation leur permet de bénéficier de services mutualisés, d'un meilleur accès aux marchés, d'une force de négociation accrue, ainsi que d'un accompagnement technique et économique.

Contexte et importance des coopératives

- En France, environ 75 % des agriculteurs sont membres d'au moins une coopérative agricole, qui joue un rôle clé dans la fourniture d'intrants, la collecte et la commercialisation des produits, ainsi que l'appui technique.
- Les coopératives et associations d'éleveurs renforcent la compétitivité, la qualité sanitaire et la durabilité des exploitations.
- Leur développement favorise la mutualisation des moyens, la représentation collective et facilite l'accès aux dispositifs publics de soutien.

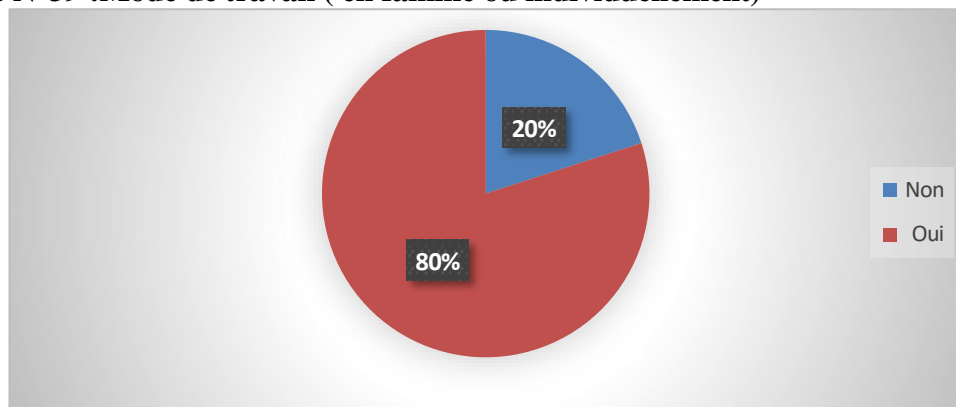
Mode de travail (en famille ou individuellement)

Tableau N° 30 : Mode de travail (en famille ou individuellement)

Q 33 : est-ce que vous travaillez avec les membres de votre famille ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	5	20,0	20,0	20,0
	Oui	20	80,0	80,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°39 : Mode de travail (en famille ou individuellement)



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Ce graphique concernant les résultats sur le travail avec les membres de la famille nous renseignent sur les résultats suivants :

- **Prépondérance du travail familial** : La très grande majorité des répondants (80 %, soit 20 sur 25) déclarent travailler avec des membres de leur famille. Cela reflète le caractère traditionnel et familial de l'élevage, où la transmission des savoir-faire et la solidarité familiale sont essentielles.

- **Minorité sans implication familiale** : Une minorité (20 %, soit 5 personnes) ne fait pas appel à la main-d'œuvre familiale, ce qui peut être lié à des choix personnels, des contraintes organisationnelles, une absence de main-d'œuvre disponible, ou une volonté de professionnalisation indépendante.

A titre de comparaison, en France, l'élevage reste majoritairement familial, avec une grande part des exploitations reposant sur la participation des proches. Ce modèle familial assure la gestion quotidienne, la prise de décision et la pérennité des exploitations. Le recours à la famille permet de réduire les coûts de main-d'œuvre, d'assurer une flexibilité dans l'organisation du travail, et de renforcer la cohésion au sein de l'exploitation. Cependant, il peut aussi limiter la professionnalisation et l'accès à des compétences externes.

2.4. Impact sur l'environnement

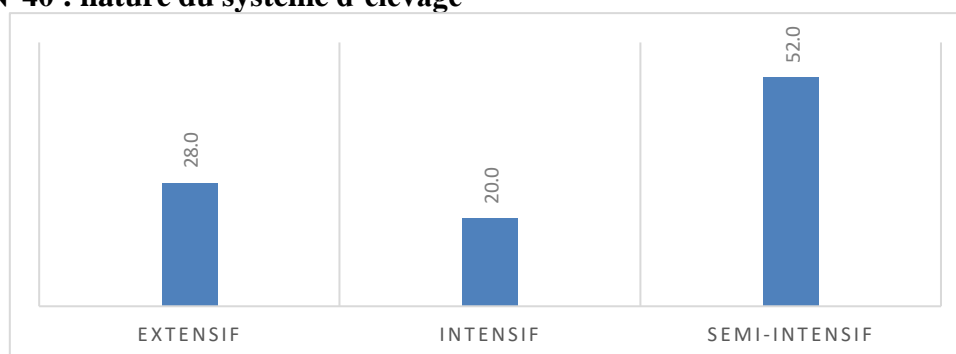
2.4.1 Le système d'élevage pratiqué

Tableau N°31 : nature du système d'élevage

Q 34 : Quel est votre système d'élevage ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	extensif	7	28,0	28,0	28,0
	intensif	5	20,0	20,0	48,0
	semi-intensif	13	52,0	52,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°40 : nature du système d'élevage



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le graphique présente **résultats sur le système d'élevage**, plus particulièrement, la répartition des systèmes d'élevage pratiqués par les personnes interrogées. Les résultats sont comme suit :

- **Système semi-intensif : 52 %**

La majorité des répondants (13 sur 25) pratiquent un élevage semi-intensif. Ce système combine des éléments des élevages extensifs et intensifs : les animaux ont accès à des pâturages tout en bénéficiant de compléments alimentaires et d'infrastructures. Cette approche permet d'optimiser la productivité tout en maintenant un certain équilibre avec l'environnement.

- **Système extensif : 28 %**

Un peu plus d'un quart des éleveurs (7 sur 25) utilisent un système extensif. L'élevage extensif se caractérise par l'exploitation de vastes espaces naturels avec une faible densité animale et peu d'intrants extérieurs. Ce mode favorise généralement la préservation de l'environnement et le bien-être animal, mais peut présenter une productivité moindre par unité de surface.

- **Système intensif : 20 %**

Enfin, 5 éleveurs (20 %) pratiquent un élevage intensif, marqué par une forte densité animale, l'utilisation d'infrastructures modernes et une alimentation principalement fournie par l'éleveur. Ce système vise à maximiser la productivité, mais il nécessite davantage d'intrants et peut avoir des impacts environnementaux et sanitaires plus importants.

Ces résultats peuvent nous renseigner sur des points très importants, à savoir :

- La prépondérance du système semi-intensif reflète une volonté d'équilibrer rendement, gestion durable des ressources et respect de l'environnement.
- La coexistence des trois systèmes traduit l'adaptabilité des éleveurs aux contraintes locales, qu'elles soient liées aux ressources, à l'environnement ou aux objectifs de production.
- Sur le plan environnemental et économique, le système extensif est valorisé pour sa durabilité, tandis que le système intensif répond aux exigences de productivité et de rentabilité.

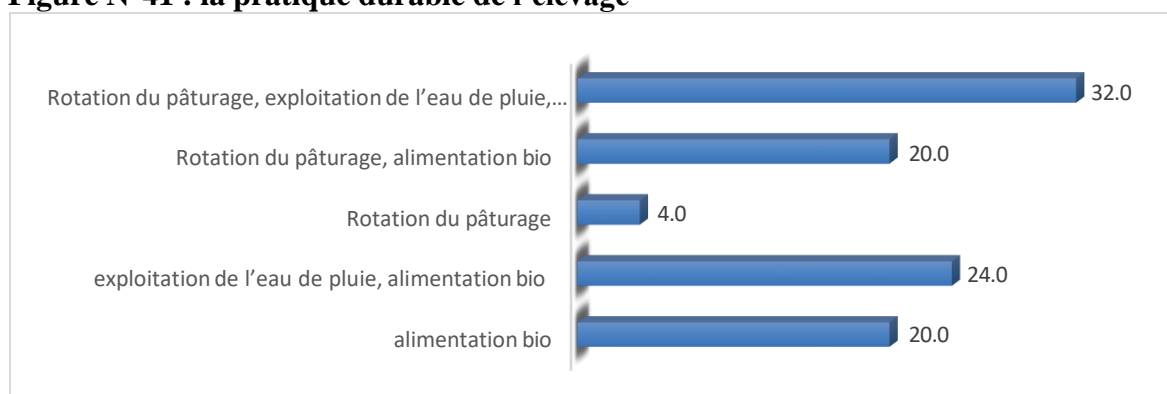
2.4.2 La pratique durable de l'élevage

Tableau N°32 : la pratique durable de l'élevage

Q 35 : Quelles pratiques durables adoptez-vous dans votre élevage ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	alimentation bio	5	20,0	20,0	20,0
	exploitation de l'eau de pluie, alimentation bio	6	24,0	24,0	44,0
	Rotation du pâturage	1	4,0	4,0	48,0
	Rotation du pâturage, alimentation bio	5	20,0	20,0	68,0
	Rotation du pâturage, exploitation de l'eau de pluie, alimentation	8	32,0	32,0	100,0
	Total		25	100,0	100,0

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°41 : la pratique durable de l'élevage



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Les données présentées dans le tableau et le graphique plus haut, montrent que :

- **Pratiques combinées (rotation du pâturage, exploitation de l'eau de pluie, alimentation bio) : 32 %**

La pratique la plus répandue est l'association de la rotation du pâturage, de l'exploitation

de l'eau de pluie et de l'alimentation biologique, adoptée par 8 éleveurs (32 %). Cette combinaison traduit une démarche globale et structurée en faveur de la durabilité, visant à préserver les sols, économiser l'eau et garantir une alimentation saine aux animaux.

- **Exploitation de l'eau de pluie et alimentation bio : 24 %**

Six éleveurs (24 %) associent l'alimentation biologique à la valorisation de l'eau de pluie, démontrant une attention particulière à la gestion des ressources naturelles et à la qualité de l'alimentation animale.

- **Alimentation bio seule : 20 %**

Cinq éleveurs (20 %) se concentrent exclusivement sur l'alimentation biologique, mettant l'accent sur la santé animale et la qualité des produits.

- **Rotation du pâturage et alimentation bio : 20 %**

Cinq éleveurs (20 %) combinent la rotation du pâturage à l'alimentation biologique, favorisant à la fois la préservation des pâturages et la qualité nutritionnelle des aliments.

- **Rotation du pâturage seule : 4 %**

Une seule personne (4 %) pratique uniquement la rotation du pâturage, une méthode essentielle pour éviter le surpâturage et maintenir la fertilité des sols.

Les résultats nous indiquent aussi les points suivants :

- **Prépondérance des pratiques combinées** : La majorité des éleveurs (76 %) adoptent au moins deux pratiques durables simultanément, ce qui témoigne d'une approche intégrée et consciente des enjeux environnementaux.
- **Alimentation bio comme fil conducteur** : L'alimentation biologique est présente dans la quasi-totalité des combinaisons, reflétant une forte préoccupation pour la santé animale et la qualité des produits.
- **Gestion de l'eau et des pâturages** : L'exploitation de l'eau de pluie et la rotation du pâturage sont largement adoptées, traduisant une gestion raisonnée des ressources naturelles.

2.5. Questions relatives aux contraintes

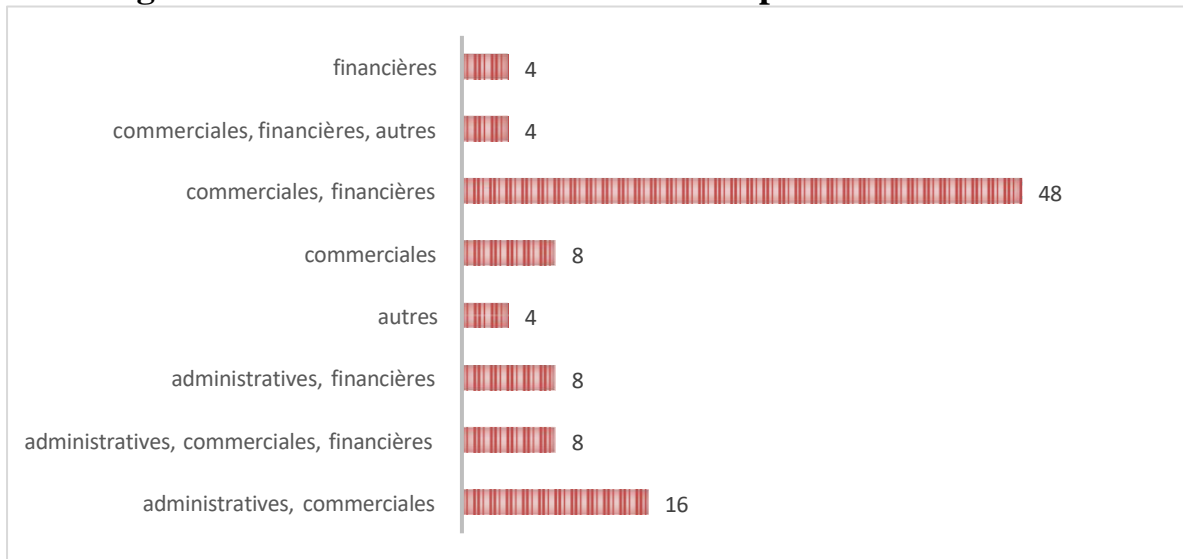
2.5.1 Les contraintes rencontrées

Tableau N°33 : les contraintes rencontrées par les éleveurs

Q 36 : Ordre des contraintes rencontrées					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	administratives, commerciales	4	16,0	16,0	16,0
	administratives, commerciales, financières	2	8,0	8,0	24,0
	administratives, financières	2	8,0	8,0	32,0
	Autres	1	4,0	4,0	36,0
	Commerciales	2	8,0	8,0	44,0
	commerciales, financières	12	48,0	48,0	92,0
	commerciales, financières, autres	1	4,0	4,0	96,0
	Financières	1	4,0	4,0	100,0
Total		25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°42 : les contraintes rencontrées par les éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le graphique présente la nature et la fréquence des principales contraintes auxquelles les éleveurs sont confrontés et qui se présentent comme suit :

- **Contraintes commerciales et financières : 48 %**

Près de la moitié des répondants (48 %) identifient les contraintes commerciales et financières comme les principales difficultés. Cela souligne que l'accès au marché, la vente des produits, la fluctuation des prix et le manque de financement constituent des obstacles majeurs pour la majorité des éleveurs.

- **Contraintes administratives et commerciales : 16 %**

Seize pour cent des éleveurs rencontrent à la fois des contraintes administratives et commerciales, mettant en avant la complexité des démarches administratives ainsi que les difficultés d'écoulement des produits.

- **Contraintes administratives, commerciales et financières : 8 %**

Huit pour cent cumulent les trois types de contraintes, ce qui traduit une situation particulièrement complexe où les difficultés se conjuguent et s'aggravent mutuellement.

- **Contraintes administratives et financières : 8 %**

Huit pour cent sont confrontés à des obstacles administratifs et financiers, souvent liés à l'accès aux aides, aux crédits ou à la gestion réglementaire.

- **Contraintes commerciales seules : 8 %**

Pour huit pour cent des répondants, les difficultés sont exclusivement d'ordre commercial.

- **Autres combinaisons et cas isolés :**

4 % évoquent des contraintes commerciales, financières et autres.

4 % mentionnent uniquement des contraintes financières.

4 % signalent des contraintes classées comme « autres ».

D'autres résultats ont émergés du graphique, à savoir :

- **Prépondérance des difficultés commerciales et financières :** Les problèmes liés à la commercialisation et au financement dominant largement, qu'ils soient isolés ou associés à d'autres contraintes.

- **Poids des démarches administratives :** Bien que moins fréquentes seules, les contraintes administratives sont souvent combinées à d'autres obstacles, complexifiant la gestion quotidienne des élevages.

- **Diversité des obstacles :** La multiplicité des combinaisons de contraintes illustre la complexité du contexte d'élevage, où les éleveurs doivent gérer simultanément plusieurs difficultés.

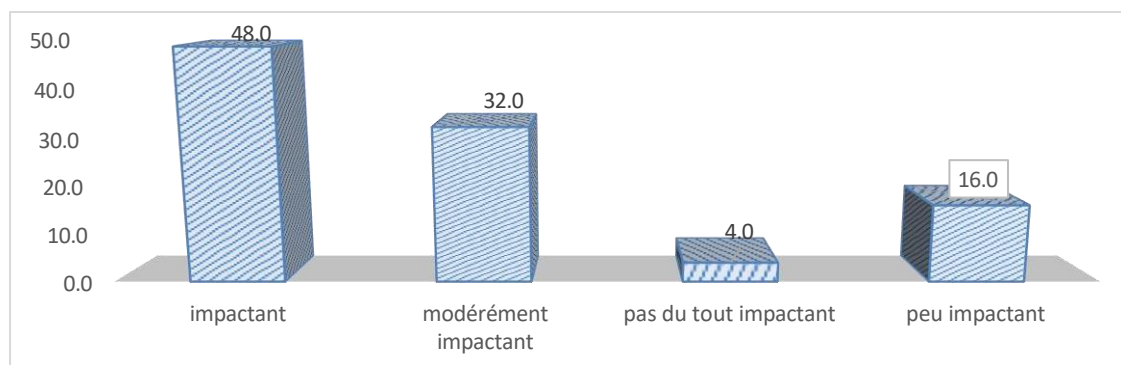
2.5.2 Impact des conditions climatiques sur l'activité

Tableau N° 34 : impact des conditions climatiques sur l'activité

Q 37 : Comment évaluez-vous l'impact des conditions climatiques sur votre activité ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Impactant	12	48,0	48,0	48,0
	modérément impactant	8	32,0	32,0	80,0
	pas du tout impactant	1	4,0	4,0	84,0
	peu impactant	4	16,0	16,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N° 43 : impact des conditions climatiques sur l'activité



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le tableau présente l'évaluation par les éleveurs de l'impact des conditions climatiques sur leur activité. Ils sont résumés comme suit :

• **Impactant : 48 %**

Près de la moitié des répondants (12 sur 25) jugent que les conditions climatiques ont un impact important sur leur activité. Cela souligne que les variations climatiques — sécheresse, fortes pluies, températures extrêmes — affectent significativement la production, la santé animale et la disponibilité des ressources comme l'eau et les pâturages.

• **Modérément impactant : 32 %**

Un tiers des éleveurs (8 personnes) considère que l'impact est modéré. Ces éleveurs subissent les effets climatiques, mais dans une moindre mesure, peut-être grâce à des pratiques d'adaptation ou à des conditions locales plus favorables.

• **Peu impactant : 16 %**

Quatre éleveurs estiment que les conditions climatiques ont peu d'impact sur leur activité, ce qui peut refléter une bonne résilience ou des systèmes d'élevage moins sensibles aux variations climatiques.

• **Pas du tout impactant : 4 %**

Une minorité très faible (1 personne) ne perçoit aucun impact des conditions climatiques sur son élevage.

• **Sensibilité élevée à la météo :** La majorité (80 %) des éleveurs ressentent un impact au moins modéré des conditions climatiques, soulignant la vulnérabilité du secteur face aux aléas environnementaux.

- **Nécessité d'adaptation** : Ces résultats montrent l'importance de développer des stratégies d'adaptation, telles que la diversification des ressources alimentaires, la gestion de l'eau ou l'aménagement des pâturages.

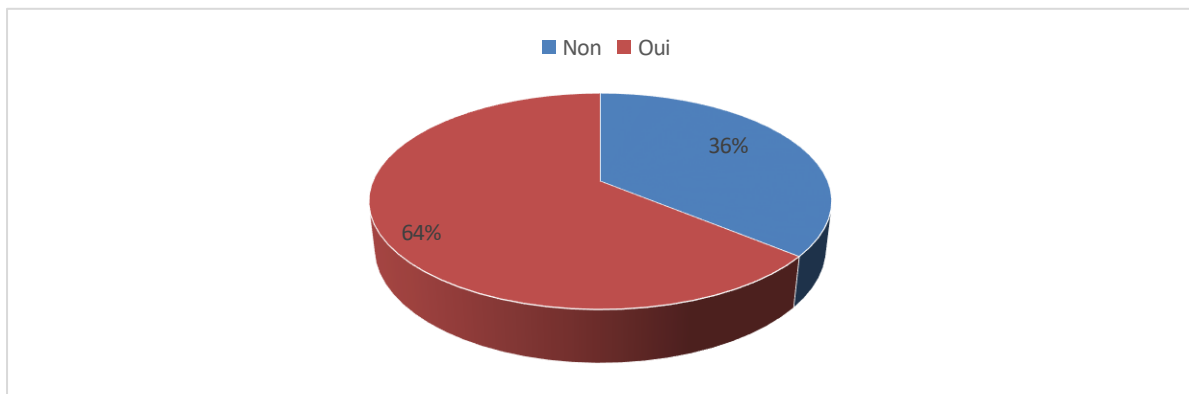
Problèmes de santé et des maladies des animaux (cheptel)

Tableau N°35 : Problèmes de santé ou de maladies des animaux (cheptel)

Q 38 - Rencontrez-vous des problèmes de santé ou de maladies chez vos animaux ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	9	36,0	36,0	36,0
	Oui	16	64,0	64,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°44 : Problèmes de santé ou de maladies des animaux (cheptel)



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le graphique présente les résultats sur les problèmes de santé ou de maladies chez les animaux. D'après les données recueillies, 64% des éleveurs interrogés déclarent rencontrer des problèmes de santé ou des maladies chez leurs animaux, contre 36% qui n'en rencontrent pas.

- **Prévalence élevée des maladies animales**

La majorité des éleveurs rencontrent des problèmes sanitaires dans leurs cheptels. Cette situation est fréquente, car les animaux sont exposés à divers agents pathogènes (virus, bactéries, parasites) qui affectent leur santé et leur productivité. Ces maladies entraînent des

pertes économiques directes (mortalité, baisse de production) ainsi que des coûts indirects (traitements, difficultés de commercialisation).

- **Conséquences économiques et sanitaires**

Les maladies animales impactent le revenu des éleveurs, la sécurité alimentaire et la santé publique, notamment en cas de zoonoses (maladies transmissibles à l'homme). Il est donc crucial que les systèmes d'élevage mettent en place des mesures de prévention, de biosécurité et de surveillance sanitaire.

- **Accès aux soins et prévention**

Malgré des efforts de prévention, de nombreux éleveurs rencontrent encore des difficultés, souvent exacerbées par un accès limité aux services vétérinaires ou à l'information technique, particulièrement dans les zones rurales et chez les petits exploitants.

2.6. Décisions et perspectives stratégiques des éleveurs

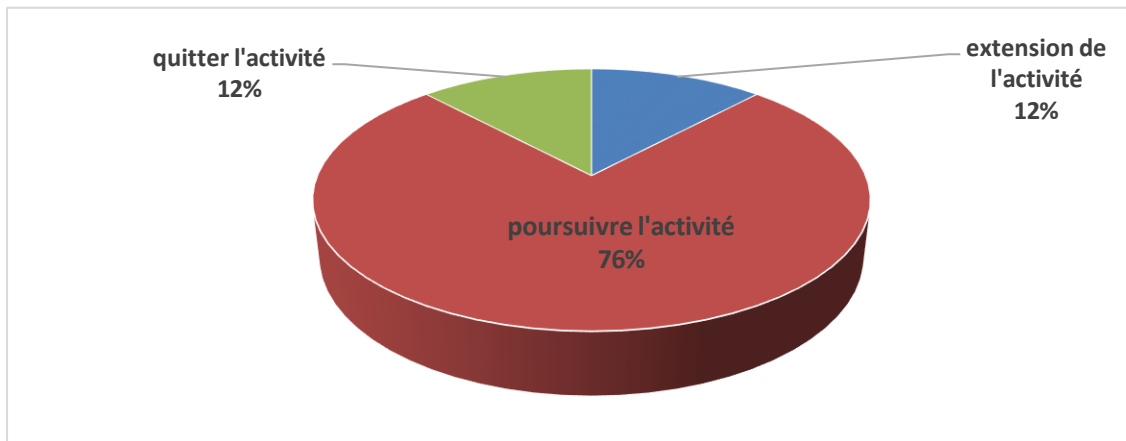
2.6.1 Les décisions stratégiques relatives à la continuité de l'activité

Tableau N°36 : Continuité de l'activité

Q 39: Qu'es ce que vous envisagez ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	extension de l'activité	3	12,0	12,0	12,0
	poursuivre l'activité	19	76,0	76,0	88,0
	quitter l'activité	3	12,0	12,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°45 : Continuité de l'activité



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Les résultats présentés dans le graphique ci-dessus portant sur les perspectives d'avenir des éleveurs, peuvent être interprétés comme suit :

- 76% des répondants souhaitent poursuivre leur activité.
- 12% envisagent d'étendre leur activité.
- 12% prévoient de quitter l'élevage.

• **Poursuite majoritaire de l'activité**

La grande majorité des éleveurs (76%) souhaitent continuer leur activité, témoignant d'une confiance relative dans la viabilité du métier malgré les défis actuels. Cette tendance s'inscrit dans le contexte national où l'élevage demeure un pilier essentiel pour la souveraineté alimentaire et l'équilibre des territoires, même si le secteur doit faire face à des enjeux importants comme la rentabilité, la transmission des exploitations et l'évolution des attentes sociétales.

• **Volonté d'extension**

12% des répondants envisagent de développer ou d'agrandir leur activité. Cette volonté traduit un désir d'améliorer la rentabilité, de moderniser les infrastructures ou de répondre à une demande croissante. Cependant, cette stratégie requiert des investissements conséquents et une adaptation aux exigences économiques et environnementales contemporaines.

• **Intention de quitter l'activité**

12% des éleveurs pensent arrêter leur activité, ce qui reflète les difficultés structurelles du secteur : pression économique, contraintes réglementaires, manque de main-d'œuvre, vieillissement des exploitants et parfois une moindre attractivité du métier. Ce constat rejoint la tendance nationale à la diminution du nombre d'éleveurs, avec des conséquences potentielles sur la souveraineté alimentaire et la vitalité des zones rurales.

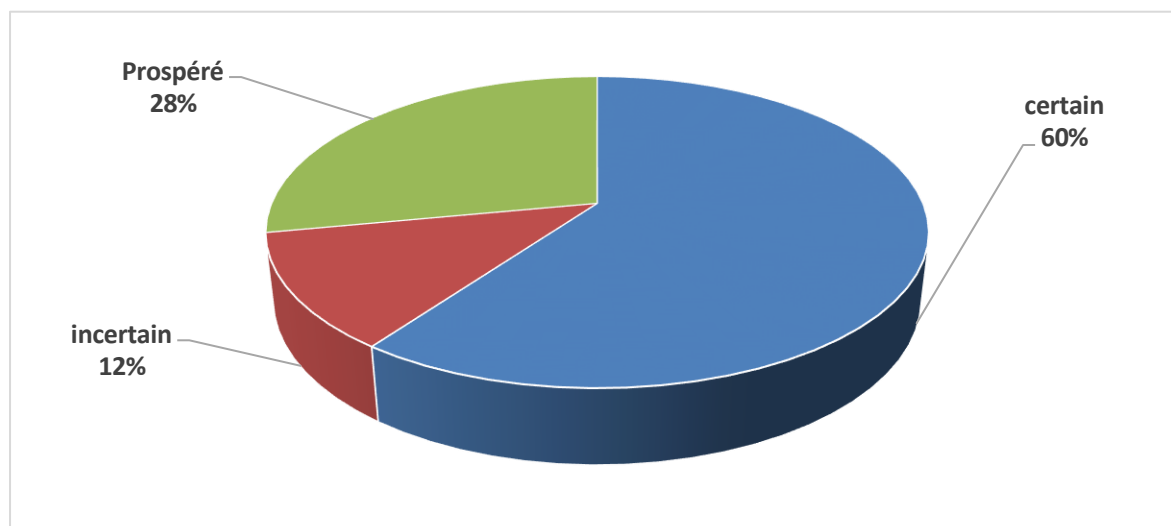
• L'avenir de l'activité de l'élevage caprin

Tableau N°37 : Avenir de l'activité de l'élevage caprin

Q40: quel avenir est réservé a votre activité ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	certain	15	60,0	60,0	60,0
	incertain	3	12,0	12,0	72,0
	Prospéré	7	28,0	28,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°46 : Avenir de l'activité de l'élevage caprin



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Le graphique relatif aux résultats sur l'avenir réservé à l'activité d'élevage, montre ce qui suit :

- **60% des répondants jugent l'avenir de leur activité « certain ».**
- **28% estiment qu'il sera « prospère ».**
- **12% le considèrent « incertain ».**

La majorité des éleveurs (88%) sont confiants dans l'avenir de leur activité, grâce à la résilience du secteur et à la valorisation des produits locaux. Cependant, 12% restent incertains, préoccupés par la volatilité des marchés, la réglementation, la transmission et le changement climatique. Le graphique illustre un secteur globalement optimiste, mais confronté à des défis importants pour garantir sa durabilité.

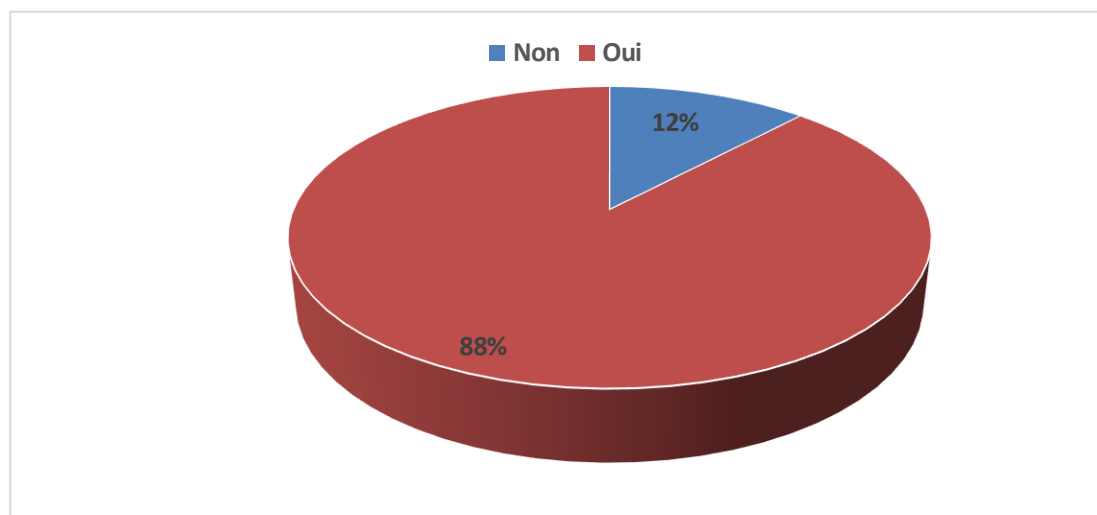
2.6.2 Meilleur avenir pour l'activité caprin

Tableau N°38 : Meilleur avenir pour l'activité caprin

Q41 : pensez-vous que l'élevage caprin connaîtra une meilleure évolution a l'avenir ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	3	12,0	12,0	12,0
	Oui	22	88,0	88,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N° 47: Meilleur avenir pour l'activité caprin



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Selon les réponses recueillies, **88% des personnes interrogées pensent que l'élevage caprin connaîtra une meilleure évolution à l'avenir**, tandis que **12% seulement sont pessimistes**.

• **Optimisme marqué**

La majorité des éleveurs caprins affichent une forte confiance dans l'avenir du secteur, soutenue par

- Une demande croissante sur les marchés avec peu d'investissements.

• **Défis persistants**

Malgré cet optimisme, la filière fait face à :

- Des aléas climatiques impactant la production et la gestion des ressources.
- La hausse des coûts de production.
- La nécessité de maintenir une organisation solide, avec recherche, formation et soutien.

Ces résultats indiquent que la filière doit être sujet de formation et la promotion pour accompagner son développement, en valorisant notamment la production fermière, les produits de qualité, l'export et la génétique. Les opportunités sont nombreuses pour les jeunes éleveurs, dans un contexte où l'installation et la transmission restent prioritaires.

Le graphique illustre un fort optimisme porté par le dynamisme du marché et l'organisation du secteur, conditionné toutefois à la capacité à surmonter les défis économiques, climatiques et structurels.

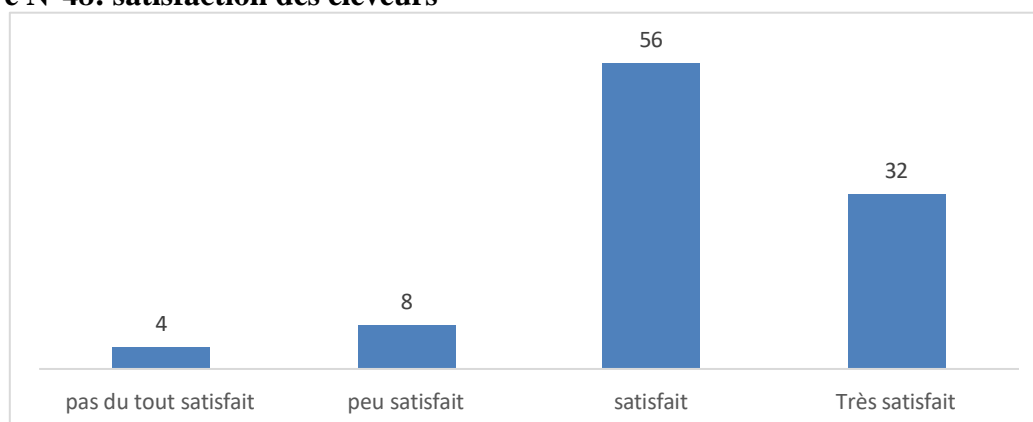
Satisfaction des éleveurs

Tableau N°39 : satisfaction des éleveurs

Q42 : Êtes-vous satisfait de votre choix d'élever des chèvres ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout satisfait	1	4,0	4,0	4,0
	peu satisfait	2	8,0	8,0	12,0
	satisfait	14	56,0	56,0	68,0
	Très satisfait	8	32,0	32,0	100,0
	Total	25	100,0	100,0	

Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

Figure N°48: satisfaction des éleveurs



Source : résultats des données de l'enquête (traitées avec Excel et SPSS).

D'après les données recueillies, **88% des éleveurs interrogés se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur choix d'élever des chèvres** (56% satisfaits, 32% très satisfaits). Seuls 12% expriment une insatisfaction (8% peu satisfaits, 4% pas du tout satisfaits).

• Satisfaction majoritaire

Une large majorité d'éleveurs caprins expriment un haut niveau de satisfaction à l'égard de leur activité. Cette perception positive repose principalement sur la relation étroite avec les animaux, la valorisation du savoir-faire, ainsi qu'une organisation du travail jugée favorable à l'autonomie et à l'épanouissement professionnel.

• Facteurs déterminants

Parmi les éléments contribuant à cette satisfaction figurent :

- l'attention portée au bien-être animal ;
- la diversité des pratiques (pâturage, bio, transformation à la ferme) ;
- la reconnaissance croissante de la filière pour son dynamisme et sa capacité d'innovation.

• Insatisfactions minoritaires

Les rares situations d'insatisfaction relèvent essentiellement de difficultés économiques, de contraintes de travail ou de problématiques sanitaires, sans pour autant remettre en cause l'attractivité générale du métier.

Conclusion du chapitre :

Cette enquête menée auprès de 25 éleveurs caprins révèle un **secteur majoritairement masculin et mature**, avec une forte prédominance des hommes (88%) et une concentration dans les tranches d'âge de 20 à 50 ans. Le niveau d'instruction se situe principalement au niveau secondaire (44%) et moyen (32%), témoignant d'une base éducative solide au sein de la filière.

Ces résultats montrent aussi que l'élevage caprin se caractérise par une **spécialisation laitière marquée** (76% des activités), avec une implantation essentiellement rurale (88% en campagne). Les éleveurs pratiquent majoritairement un **système semi-intensif** (52%) et adoptent massivement des **pratiques durables** combinées (76% associent au moins deux pratiques). Le caractère familial de l'activité est prépondérant, avec 80% des éleveurs travaillant en famille.

La situation économique apparaît globalement favorable, avec 76% des éleveurs percevant plus de 50 000 DA de revenus mensuels. Cependant, le secteur fait face à des **contraintes majeures**, principalement commerciales et financières (48%), qui constituent le principal frein au développement. Les conditions climatiques impactent significativement 80% des activités, soulignant la vulnérabilité du secteur aux aléas environnementaux.

Par ailleurs, la filière présente des **disparités dans son organisation** : si 80% des éleveurs disposent d'un collecteur de lait et 68% bénéficient d'un contrôle d'abattage, le marketing reste quasi inexistant (92% d'absence). La commercialisation demeure très localisée, avec une faible ouverture vers les marchés régionaux et nationaux.

Recommandations et perspectives d'avenir

Malgré les défis, l'enquête révèle un **optimisme remarquable** : 88% des éleveurs pensent que l'élevage caprin connaîtra une meilleure évolution, et 88% se déclarent satisfaits de leur choix professionnel. Cette confiance se traduit par une volonté de continuité, avec 76% souhaitant poursuivre leur activité.

Les résultats appellent à des **actions ciblées** pour :

- Renforcer l'accès au financement et simplifier les démarches commerciales
- Développer les circuits de commercialisation au-delà du niveau local
- Améliorer la structuration collective (seuls 36% participent à des coopératives)
- Soutenir l'adaptation aux changements climatiques
- Valoriser le potentiel de transformation (actuellement limité à 16% des cas).

En définitive, cette enquête révèle un secteur caprin **résilient et optimiste**, ancré dans des pratiques familiales et durables, mais nécessitant un accompagnement renforcé pour lever les contraintes structurelles et commerciales qui freinent son plein développement.

Conclusion :

Bien que l'élevage caprin occupe une place significative dans certaines régions, il reste difficilement envisageable comme un secteur stratégique central de l'agriculture d'élevage. Cette activité, souvent pratiquée au sein de petites exploitations familiales, rencontre plusieurs obstacles structurels qui freinent son développement. L'absence d'infrastructures adaptées, l'irrégularité du système de collecte, de transformation et de commercialisation, ainsi que les lacunes dans la chaîne de valeur, rendent difficile sa pérennité et limitent son potentiel de développement au-delà du cadre familial.

Par ailleurs, la structuration encore embryonnaire du secteur caprin, conjuguée à l'absence d'un cadre institutionnel clair et à une offre de financement limitée, constitue un frein majeur à sa professionnalisation. Bien que l'élevage caprin présente certains avantages, notamment une bonne capacité d'adaptation aux conditions locales et des coûts de production relativement faibles, sa contribution à la création d'emplois formels demeure marginale. Les données recueillies auprès de 25 éleveurs confirment cette tendance : les emplois informels y sont deux fois plus nombreux que les emplois formels, illustrant ainsi la prédominance de l'informalité dans ce domaine, ce qui infirme notre première hypothèse. Néanmoins, la mise en place d'actions coordonnées en matière d'infrastructures, de structuration sectorielle et de soutien financier pourrait ouvrir des perspectives prometteuses pour exploiter pleinement le potentiel de cette activité en matière de création d'emplois.

Le choix de s'engager dans l'élevage caprin, tel que mis en évidence par l'analyse des motivations des éleveurs, est fortement influencé par une combinaison de facteurs familiaux, culturels, économiques, politiques et environnementaux. Cette activité, profondément enracinée dans les traditions ancestrales, bénéficie d'un ancrage familial fort, renforcé par son accessibilité économique et l'existence de dispositifs publics d'appui. À cela s'ajoutent des facteurs conjoncturels, notamment le chômage rural, ainsi que des conditions environnementales favorables, la région étudiée se prêtant naturellement à ce type d'élevage. Ensemble, ces éléments expliquent l'engagement durable des éleveurs dans cette activité, considérée comme une stratégie de subsistance stable et pérenne. Toutefois, cet engagement reste étroitement lié aux opportunités offertes et aux contraintes structurelles rencontrées, lesquelles conditionnent la viabilité économique à long terme des exploitations caprines, ce qui confirme notre deuxième hypothèse.

Malgré que l'élevage caprin présente une dimension solidaire marquée et participe activement à une dynamique économique circulaire — en soutenant des chaînes de valeur locales, en renforçant les liens entre producteurs, collecteurs, transformateurs et consommateurs, et en stimulant des secteurs connexes tels que le transport, la vente de fourrages ou les abattoirs — son développement durable demeure limité par de nombreuses contraintes, comme le démontre notre enquête. En effet, malgré un potentiel reconnu, ce secteur est confronté à des obstacles majeurs d'ordre administratif, commercial, financier, climatique et sanitaire. Ces facteurs impactent directement la productivité et la rentabilité des exploitations, compromettant leur capacité à évoluer de manière compétitive et résiliente. Les difficultés d'accès aux financements, l'absence d'infrastructures adaptées, le coût élevé des intrants, ainsi que la faible structuration des filières freinent les efforts d'industrialisation et limitent les perspectives de croissance et de diversification des produits caprins, ainsi notre troisième hypothèse est confirmée.

L'analyse des modes de financement des exploitations caprines met en évidence une répartition relativement équilibrée entre le recours aux dispositifs publics d'aide (48 %) et l'autofinancement (48 %), tandis que les autres formes de financement restent marginales (4 %). Ces résultats nuancent notre quatrième hypothèse, selon laquelle l'élevage caprin serait principalement soutenu par l'aide publique. En réalité, l'importance de l'autofinancement témoigne d'une dynamique autonome des éleveurs, souvent contrainte par un accès limité à des dispositifs formels, mais également révélatrice d'une gestion fondée sur les ressources propres du milieu familial. Ainsi, bien que le soutien public représente une part significative du financement, il ne constitue pas à lui seul la base principale du développement du secteur, qui repose tout autant sur les efforts individuels des exploitants.

En définitive, à la lumière des résultats de notre prospection, l'élevage caprin apparaît comme un levier partiellement stratégique pour le développement local dans notre wilaya. Il joue un rôle significatif dans le soutien des économies rurales, le maintien des réseaux sociaux familiaux et communautaires, ainsi que dans la promotion de pratiques agricoles durables adaptées aux spécificités environnementales locales. Par ailleurs, il participe à la mise en place d'une économie circulaire à travers des circuits courts de commercialisation. Toutefois, si son impact social, culturel et environnemental est manifeste, sa contribution sur le plan économique reste limitée. Malgré cela, l'élevage caprin constitue une alternative pertinente

dans les territoires marginalisés, où les formes traditionnelles d'agriculture peinent à offrir des solutions viables et durables.

Enfin, au croisement de toutes ces dimensions, pour que l'élevage caprin puisse pleinement révéler son potentiel économique et social, des réformes structurelles ciblées s'avèrent indispensables. Celles-ci doivent concerner l'amélioration des infrastructures, la levée des contraintes techniques et administratives majeures, ainsi que l'accompagnement des éleveurs à travers un cadre institutionnel incitatif et un soutien renforcé à l'acquisition des intrants nécessaires. Il est également essentiel d'élargir les dispositifs de financement et de structurer la filière afin de faciliter l'intégration des produits caprins dans les circuits de commercialisation régionaux et nationaux. La mise en œuvre de ces mesures permettra non seulement de renforcer la compétitivité et la durabilité de l'activité, mais aussi de lever les blocages qui empêchent encore aujourd'hui l'élevage caprin de devenir un véritable levier stratégique pour l'économie nationale en général et pour le développement local en particulier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Ademir Antonio Cazella (2000).** *Développement local et agriculture familiale (Aude)*
- **Benachenhou, A. (1980).** *L'exode et la transformation des campagnes en Algérie.* Office des Publications Universitaires.
- **Berthelier, P. & Lipchitz, A. (2005).** *Quel rôle joue l'agriculture dans la croissance et le développement?* Revue Tiers Monde, 183, 603-624
- **Boucher, D. (2001).** *Le développement local en France : défis et perspectives.* Paris : Presses Universitaires de France.
- **Banque mondiale. (2008).** *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement.* Washington, D.C.
- **Bouyacoub, O. (2004).** *L'économie algérienne : Enjeux et défis d'un développement durable.* Casbah Editions.
- **Claudia Ayim et al. (2020).** Revue sur TIC & agriculture en Afrique
- **Charmes, E. (2012).** *Le développement local : Une nouvelle approche des territoires.* Paris : L'Harmattan.
- **Chiffolleau, Y. (2008).** *Les circuits courts alimentaires : une mise en perspective historique.* Economie rurale, 307(3), 6-22.
- **Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005).** *Les nouveaux horizons du développement territorial.* Revue de l'économie industrielle, n°110.
- **Crevoisier, O. & Camagni, R. (2000).** *Territoire, développement et gouvernance.* Revue d'économie régionale et urbaine.
- **Cherif, H. (1996).** *La crise de l'agriculture en Algérie.* Harmattan.
- **Djoumi, N. (2011).** *Les politiques agricoles en Algérie : Bilan et perspectives.* Thèse de doctorat, Université d'Alger. (Exemple d'une référence à une thèse, il faudrait Chercher une thèse pertinente).
- **Duru, M., Therond, O., & Fares, M. (2015).** *Conception de systèmes agricole territorialisés durables : approche systémique pour accompagner leur transition.* INRA.
- **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).** *Divers rapports et publications sur l'agriculture en Algérie.* (Rechercher des rapports spécifiques sur la gestion de l'eau ou la sécurité alimentaire).
- **FAO (2017).** *The future of food and agriculture – Trends and challenges.* Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- **Freire, P. (1970).** *Pédagogie des opprimés.* Paris : Maspero.
- **Gonin, P. & Vaudois, J. (1993).** *L'agriculture dans les politiques de développement local.* Cahiers de Fontenay, 12, 147-159.
- **Hervieu, J.-F. (1995).** *Rôle et place de l'agriculture dans l'aménagement et le développement des territoires.* Économie rurale, 225, 30-32. persee.fr
- **Lachachi, R. (1982).** *La réforme agraire en Algérie : Bilan et critique.* Société Nationale d'Édition et de Diffusion.
- **Landais, E. (1998).** *Agriculture durable. Les fondements d'un nouveau contrat social?* INRA, Courrier de l'environnement. Kane, A. (2011). *Les éléments d'amélioration de la durabilité socio-territoriale des exploitations agricoles familiales.* Mémoire Online.
- **Léon, Y. (2005).** *L'agriculture dans l'aménagement du territoire.* Editions INRA.
- **Lajarge, R. (2003).** *Le développement territorial : des politiques en quête de territoire.* Lyon : CERTU.
- **Lévy, J., & Lussault, M. (2003).** *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Belin.
- **Leloup, F., Moyart, L. & Pecqueur, B. (2005).** *La gouvernance territoriale.* Economica.
- **MADR (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) Algérie.** *Rapports annuels, plans stratégiques et documents officiels.*
- **Mvougo Souga, E. B. (2011).** *Promotion des activités agropastorales et activation de*

l'économie locale en situation de décentralisation. Mémoire Online.

- **Maillat, D. (1995)**. *Territoire, économie et innovation*. Revue d'économie régionale et urbaine.
- **Mouhous A.(2015)** – *Systèmes d'élevages ruminants en zone de montagne et dynamique d'adaptation des éleveurs. Cas de la région de Tizi-Ouzou (Algérie)*.
- **OCDE (2001)**. *Territorial Outlook*. Paris : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- **Proulx, C. (2004)**. *Le développement local : Une approche globale*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- **Pecqueur, B. (1989)**. *Le développement local : une approche géographique et économique*. Presses Universitaires de France.
- **Pecqueur, B. (2000)**. Le développement territorial : une nouvelle approche de la politique économique. *Géographie, économie, société*, 2(2), 129-142.
- **Proulx, M. U. (2004)**. Développement territorial et innovation. *Cahiers de géographie du Québec*, 48(133), 47-68.
- **Pecqueur, B. (2000)**. *Le développement territorial. Une réponse locale à la mondialisation ?* Syros.
- **Pecqueur, B. (2001)**. *Le développement territorial : une relecture des politiques publiques à partir du territoire*. Revue d'économie régionale et urbaine, 3, 407-428.
- **Rey, A. (2009)**. *L'économie régionale et locale : Fondements et applications*. Paris : Economica.
- **Sahali, N. (2015)**. *Agriculture et développement rural : enjeux et perspectives*. Éditions Universitaires, Alger.
- **Soubeyran, R. (1997)**. *Le développement local en question*. Paris : Editions de l'Aube.
- **Sahali, N. (2021)**. *Le financement de l'investissement agricole en Algérie : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou*. Revue Finance & Marchés, 8(3), 166–185.
- **Sahali, N. (2016)**. *L'agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire : analyse rétrospective*. Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales.
- **Sahali, N. & Guendouzi, B. (2022)**. *L'agriculture algérienne : facteur de résilience face au COVID-19*. El-Wahat Journal, 15(1). elwahat.univ-ghardaia.edu.dz
- **Smadi, A. (2015)**. *Le développement local et territorial : Enjeux, acteurs et dynamiques*. Revue des Sciences Sociales et Humaines, Université de Batna.
- **Smadi, A. (2017)**. *Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité*. Revue des Sciences Humaines.
- **Toumi, M. (1978)**. *Le Maghreb à contre-courant*. Presses Universitaires de France.
- **Van Elsen, T. (2010)**. *L'agriculture sociale : un outil d'insertion sociale et professionnelle dans les territoires ruraux*. INRA-SAD.
- **Vanier, M. (2008)**. *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*. Paris : Éditions de l'Aube.
- **Veltz, P. (1996)**. *Mondialisation, villes et territoires: L'économie d'archipel*. Presses Universitaires de France.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR L'IMPACT DE L'ELEVAGE CAPRIN SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

VOLUME DU CHEPTEL

1- IDENTIFICATION DE L'ELEVEUR :

-Q 01 : Homme Femme

-Q 02 : Age :.....

-Q 03 : Niveau de formation :

Analphabète Niveau primaire Niveau moyen
Niveau secondaire Niveau supérieur

2- PRESENTATION DE L'ACTIVITE :

-Q 04: L'activité principale de l'éleveur:

Elevage Lait fromage
Fourrage Viande Autre

-Q 05 : Activité de transformation OUI NON

-Q 06 : Activité secondaire :

Industrie Agriculture Commerce
Fonctionnaire Artisan Autres (préciser).....

-Q 07 : Vous habitez la localité :

Wilaya :.....Daira :.....Commune :.....

-Q 08 : Ville Compagne

-Q 09 : Motivation de l'activité : Par choix Par obligation

-Q 10 : Raison avancée pour le choix de l'activité :

Activité familiale Activité lucrative Dispositif public Autres

-Q 11 : Origine des races du cheptel :

Autochtone Importation Autres

-Q 12: Race du cheptel :

Alpine Saanen Naine de Kabyle

Arbia, M'zabia Makatia

Autres (Murciana Maltaise, Damasquine...)

-Q 13 : Autre élevage que le caprin : Bovin OVIN

3- CONDITIONS DE L'ACTIVITE :

-Q 14 : Omni présence Une présence modérée Nécessite pas de présence

-Q 15 : trouvez-vous des difficultés d'approvisionnement :

Enormément modérément peu pas du tout

4- DIMENSION ECONOMIQUE :

-Q 16 : Dans quelle fourchette se situe votre revenu mensuel ? :

moins de 20 000 20 000 - 50 000 50 000 - 100 000
100 000 - 150 000 150 000 et plus

-Q 17: Quels type de produit caprin vendez-vous ?

Lait viande peau autres

-Q 18 : Avez-vous accès au marché pour la vente de vos produit

Locaux régionaux nationaux Aucun

-Q 19 : Quelles sont les principales dépenses liées à votre activité d'élevage caprin

Alimentation Hygiène et santé infrastructure autres

-Q 20 : Evaluation du « prix »des produits achetés :

Bon marché Raisonnable Cher

-Q 21 : Existence des partenaires sur le marché :

Enormément Moyennement Peu

-Q 22 : De qui s'agit-il ? collecteur centre de collecte structure de transformation

-Q 23 : Marketing (Publicité) :

Existant Inexistant Sur repense

- Q 24 : Déclaration de l'activité :

Formelle Informelle

-Q 25 : Assurances :

Assuré Non assuré

-Q 26 : Les sources de financement de l'activité :

Personnel Aides publiques (subvention) Autres

-Q 27 : Emplois créés :

Nombre d'emplois formels.....

Nombre d'emplois informels.....

-Q 28 : Est-ce que vous disposez d'un collecteur de lait ? OUI NON

-Q 29 : L'abattage des bêtes, est-il contrôlé ? OUI NON

5. DIMENSION SOCIALE :

-Q 30 : Impact sur le mode de vie de l'éleveur :

Favorable Moyen Défavorable

-Q 31 : Impact sur le mode de vie des autres :

Favorable Moyen Défavorable

-Q 32 : Participez-vous à des coopératives ou à des associations d'éleveurs ?

Oui non

-Q 33 : Est-ce que vous travaillez avec les membres de votre famille ?

Oui non

6. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE :

-Q 34 : Quel est votre système d'élevage ?

Extensif intensif semi

-Q 35 : Quelles pratiques durables adoptez-vous dans votre élevage ?

rotation du pâturage exploitation de l'eau de pluie alimentation bio aucune

7. LES CONTRAINTES RENCONTREES

-Q 36 : Quelles sont vos contraintes par ordre ?

Administratives Commerciale Financière Autres

-Q 37 : Comment évaluez-vous l'impact des conditions climatiques sur votre activité ?

Impactant modérément impactant peu impactant pas du tout impactant

-Q 38 - Rencontrez-vous des problèmes de santé ou de maladies chez vos animaux ?

Oui non

8. LES PERSPECTIVES :

-Q 39: Qu'es ce que vous envisagez ?:

Quitté l'activité Poursuivre l'activité Extension de l'activité Autres

Q 40: Quel avenir est réservé à votre activité ?

Prospère Certain Incertain Sans avenir Autres

Q 41 : Pensez-vous que l'élevage caprin connaîtra une meilleure évolution a l'avenir ?

OUI NON

Q 42 : Êtes-vous satisfait de votre choix d'élever des chèvres ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait pas du tout

TABLE DES MATIERES

Remerciement.....	I
Dédicaces.....	II
Liste des abréviations.....	III
Liste des tableaux.....	IV
Liste des figures	V
Sommaire	VI
Introduction générale	01

Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

Introduction

Section 01 : Notion de l'agriculture.....	10
1.1 Définition.....	10
1.2 Genèse de l'agriculture algérienne postindépendance	11
1.2.1 Les premières années (1962-1970) : autogestion et réformes agraires	11
1.2.2 La Période Socialiste (Années 1970-1990) : Centralisation et Priorité à l'Industrie ..	12
1.2.3 La Libéralisation économique (Années 1990-2000) : Désengagement de l'État et privatisation	12
1.2.4 Les défis actuels (2000 à nos jours) : Sécurité alimentaire et développement durable	12
1.3 Présentations de l'activité de l'élevage agricole en Algérie	13
1.4 Les stratégies et politique de développement de l'agriculture d'élevage en Algérie et promotion des pouvoirs publique dans le secteur	16
1.4.1 Stratégies et politique de développement de l'agriculture d'élevage en Algérie.....	16
1.4.1.1 Plan National de Développement Agricole (PNDA)	16
1.4.1.2 Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR)	17
1.4.1.3 Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD).....	18
1.4.1.4 Politique de Renouveau Rural (PRR)	19
1.4.2 Promotion des pouvoirs publique au secteur agricole	21

1.4.2.1 Les politiques de développement des élevages ruminants	21
1.4.2.2 Le programme spécial de développement de l'élevage laitier bovins-caprins	21
1.4.2.3 Le programme spécial de développement de l'élevage caprin.....	22
1.4.2.4 La contribution de l'ANSEJ dans le développement des élevages ruminants	22
1.4.2.5 La contribution de la CNAC dans le développement des élevages ruminants.....	23
1.4.2.6 Les fonds et dispositifs de soutien agricole (FNDA, FNRDA, FNRPA, FNDIA)	24
Section 02 : Notion du développement local	25
2.1 Genèse sur développement local	26
2.2 Définition du développement local.....	28
2.2.1 Les caractéristiques du développement local.....	32
2.2.2 Les principales orientations du développement local	33
2.2.3 Les principes du développement local.....	33
2.2.4 Les dimensions du développement local	33
2.2.5 Les enjeux du développement local.....	34
2.2.6 Les conditions déterminantes d'une démarche de développement local	35
2.2.7 Les acteurs du développement local	35
2.2.8 Les approches du développement local	38
Section 03 : Le rôle de l'agriculture dans le développement local	42
3.1 L'agriculture comme levier de développement économique local	42
3.2 Renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autonomie locale	42
3.3 Structuration des filières et valorisation des ressources locales.....	43
3.4 Un acteur clé de l'aménagement du territoire et durabilité environnementale	43
3.5 Innovation, circuits courts et dynamique sociale.....	44
3.6 Cohésion sociale et identité territoriale.....	44
3.7 Résilience territoriale face aux crises	45
<i>Chapitre II : Région d'étude et présentation de l'activité de l'élevage caprin</i>	
Introduction	
Section 01 : Présentation de la wilaya de Tizi Ouzou.....	47
1.1 Présentation géographique de la zone d'étude.....	47
1.1.1 Caractéristiques physique et Géographiques	49
1.1.1.1 La Chaîne Côtière	
1.1.1.2 Le Massif Central	

1.1.1.3	La Zone des Vallées	
1.1.1.4	Les Vallées Centrales et la Dépression de Draa El Mizan	
1.1.1.5	La Chaîne du Djurdjura	
1.2	Caractéristique démographique	51
1.3	Climatologie	53
1.4	Réseau hydraulique	55
1.4.1	Ressources hydriques de la wilaya de Tizi Ouzou	56
1.4.2	Mobilisation des ressources en eau	56
1.5	Occupation du sol	58
1.6	Potentialités matérielles	59
1.6.1	Energie et mines	60
1.6.2	Ressources énergétiques et autres potentialités de la wilaya de Tizi Ouzou	60
Section 02	L'activité de l'élevage dans la wilaya	63
2.1	Développement et évolution de l'élevage	63
2.2	Priorité à la filière laitière	64
2.3	Élevage bovin et ovin et place du caprin	64
2.3.1	La taille des troupeaux	69
2.3.2	Commercialisation des Produits d'Élevage	70
2.3.3	Transformation et évolution des systèmes de production	70
Section 03	Elevage caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou	71
3.1	Généralités sur le caprin dans la wilaya	72
3.1.1	Place du caprin	73
3.1.2	Race et origine du caprin à l'échelle de la wilaya	74
3.2	Evolution et répartition de l'effectif caprin à travers la wilaya	74
3.2.1	Evolution de l'effectif caprin dans la wilaya	75
3.2.2	Répartition de l'effectif caprin à travers la wilaya	76
3.3	Production de l'élevage caprin dans la wilaya	78
3.3.1	Le lait caprin	78
3.3.2	La viande caprine	79
3.3.3	Le cuir de chèvre	80
3.3.4	Le fumier caprin	81
3.4	Commercialisation des produits d'élevage caprin	81
3.4.1	Commercialisation du produit lait	82
3.4.1.1	Circuit de collecte	83
3.4.2	Commercialisation de la viande caprine	86

Chapitre III : Cadre méthodologique de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Section 01 : Cadre méthodologique de l'enquête de terrain	90
1.1 Présentation de l'enquête de terrain.....	90
1.2 Les conditions de déroulement de l'enquête de terrain	91
1.3 La présentation du questionnaire	92
Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain	102
2.1 Conditions de l'activité.....	102
2.2 Impacts économiques de l'activité de l'élevage caprin	104
2.3 Impact social de l'activité de l'élevage caprin.....	114
2.4 Impact sur l'environnement.....	119
2.5 Questions relatives aux contraintes	122
2.6 Décisions et perspectives stratégiques des éleveurs	127
Conclusion générale.....	134
Bibliographie	
Annexes	
Table des matières	

Résumé

Résumé :

L'étude débute par la mise en exergue de l'importance stratégique de l'agriculture pour la diversification économique, la création d'emplois et la sécurité alimentaire. Elle retrace ensuite les évolutions des politiques agricoles nationales depuis l'indépendance, soulignant les transitions d'une gestion collectiviste et étatique vers une libéralisation progressive. Malgré ces efforts récurrents, les performances du secteur sont jugées limitées.

En réponse à ces défis, la Politique du Renouveau Agricole et Rural, adoptée plus récemment, vise à moderniser l'agriculture en favorisant une approche participative et la valorisation des produits locaux et authentiques. Dans ce cadre, la filière caprine est identifiée comme un secteur prometteur, particulièrement adaptée aux spécificités géographiques des zones rurales et montagneuses de Tizi-Ouzou, et bénéficie de mesures de modernisation depuis 2010.

Cependant, l'enquête révèle que l'élevage caprin à Tizi-Ouzou est confronté à des contraintes majeures (maladies, effets du changement climatique, manque d'infrastructures et de structuration de la chaîne de valeur). Les résultats indiquent une prédominance de l'informel sur le formels (emplois et produits). Bien que l'engagement des éleveurs soit fortement motivé par l'ancrage familial et les dispositifs d'aide publique, le développement durable de la filière est entravé par des obstacles administratifs, commerciaux, financiers et sanitaires. Le financement des exploitations caprines repose d'ailleurs de manière équilibrée sur l'autofinancement et les subventions publiques, ce qui nuance l'idée d'une dépendance exclusive à l'aide de l'État.

En conclusion, si l'élevage caprin apporte un impact social, culturel et environnemental indéniable aux territoires ruraux, sa contribution économique demeure encore limitée. Le mémoire préconise la mise en œuvre de réformes structurelles ciblées – notamment l'amélioration des infrastructures, la levée des contraintes réglementaires, le renforcement de l'accompagnement technique et financier, et une meilleure structuration de la filière – afin de libérer pleinement le potentiel de ce secteur et d'en faire un levier stratégique pour le développement local et national.

Résumé

Abstract :

The study begins by emphasizing the strategic importance of agriculture in promoting economic diversification, job creation and food security. It traces the evolution of national agricultural policies since independence, highlighting the shift from collectivist and state-controlled management toward gradual liberalization. Despite repeated efforts, the sector's overall performance remains limited.

In response to these challenges, the agricultural and rural renewal policy, introduced more recently, seeks to modernize agriculture by encouraging a participatory approach and enhancing the value of local and authentic products. Within this framework, the goat farming sector has been identified as a promising field, particularly well suited to the geographical characteristics of Tizi-Ouzou's rural and mountainous areas and has benefited from modernization measures since 2010.

However, the survey reveals that goat farming in Tizi-Ouzou faces major constraints (diseases, effects of climate change, lack of infrastructure, and insufficient value chain structuring). The findings indicate a predominance of informal practices over formal ones (in terms of employment and production). Although farmer's involvement is strongly driven by family ties and public support mechanisms, the sustainable development of the sector is hindered by administrative, commercial, financial and health-related barriers.

The financing, while goat farming operations is moreover, balanced between self-financing and public subsidies, which challenges the idea of an exclusive dependence on state assistance.

In conclusion, while goat farming provides undeniable social, cultural and environmental benefits to rural areas, its economic contribution remains limited. This study therefore recommends implementing targeted structural reforms _ including the improvement of infrastructure, the removal of regulatory barriers, the strengthening of technical and financial support and a better organization of the value chain_ in order to fully unlock the sector's potential and make it a strategic driver for local and national development.